

ANNALEN VAN HET MUSEUM
VAN BELGISCH CONGO

C. — DIERKUNDE

VISSCHEN, REPTIELEN, AMFIBIEËN
REEKS I. — DEEL IV. — AFLEVERING I
(Bladzijden 1-60)

ANNALES DU MUSÉE
DU CONGO BELGE

C. — ZOOLOGIE

POISSONS, REPTILES, AMPHIBIES
SÉRIE I. — TOME IV. — FASCICULE 1
(Pages 1-60)

LES
POISSONS DU STANLEY-POOL

PAR LE

D^R MAX POLL

Attaché au Musée du Congo Belge

TERVUREN (BELGIË)

DECEMBER 1939

TERVUREN (BELGIQUE)

DÉCEMBRE 1939

INTRODUCTION

Les premières données que l'on trouve dans la littérature sur la faune ichthyologique du Stanley-Pool sont celles que nous devons à LOUISE SCHILTHUIS, dans l'étude qu'elle consacra, en 1891, à une collection de Poissons réunie au Congo par le Dr. GRESHOFF. Cette collection comportait 34 espèces, récoltées, soit dans le Bas-Congo, soit au Stanley-Pool; 23 d'entre elles provenaient de cette dernière région, et parmi elles se trouvaient diverses espèces inédites. Ces matériaux, d'abord conservés au Musée Zoologique de l'Université d'Utrecht, passèrent ensuite au British Museum, à l'initiative de G. A. BOULENGER.

Quelques années plus tard (1898-1900), paraissaient dans les *Annales du Musée du Congo* une importante étude de G. A. BOULENGER : « Matériaux pour la faune du Congo », dans laquelle se trouvaient décrites 145 espèces nouvelles de Poissons, et 24 genres nouveaux, faisant tous partie des collections du Musée du Congo. Cette série impressionnante comprenait 10 espèces nouvelles provenant du Stanley-Pool. Elles se trouvaient parmi une cinquantaine d'espèces récoltées dans le Pool par MM. WILVERTH et WAGGENAAR d'une part (1896) et par P. DELHEZ (1899) d'autre part. Les exemplaires récoltés par WILVERTH et WAGGENAAR sont en général indiqués comme provenant de Léopoldville; ceux de DELHEZ sont signalés comme récoltés à Ndolo, c'est-à-dire en un point du Stanley-Pool tout proche de Léopoldville.

Dans ses *Poissons du Bassin du Congo* (1901) BOULENGER cite, indépendamment des récoltes précédentes, quelques Poissons du Stanley-Pool récoltés par M. DE MEUSE et conservés au Musée du Congo.

Une petite collection réunie par la mission LECHEVALIER-DECORSE (1904), permit au Dr. PELLEGRIIN de décrire une espèce nouvelle du Stanley-Pool, provenant vraisemblablement de Brazzaville.

Quelques espèces récoltées au Stanley-Pool par la mission des Drs. DUTTON, TODD et CHRISTY (1907) ont été mentionnées dans le *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa* (1909-1916) de G. A. BOULENGER.

Au cours de la mission que le Dr. CHRISTY effectua (1912-1914) pour le Musée du Congo, une importante collection ichthyologique fut réunie à Léopoldville. Cette série est étudiée dans le travail que G. A. BOULENGER consacra (1920) dans ces *Annales* aux récoltes du Dr. CHRISTY. Sur un total de 177 espèces réunies par le Dr. CHRISTY, avec 30 espèces nouvelles, 52 espèces, dont 5 nouvelles, provenaient du Pool.

En 1912 également, les Drs. A. DUBOIS et MOUCHET rassemblèrent pour le Musée du Congo, à Léopoldville, une série importante de Poissons du Pool, qui ont été déterminés jadis par G. A. BOULENGER mais qui n'ont pas fait l'objet d'une publication complète jusqu'ici. Quelques doubles retenus par BOULENGER parmi les 27 espèces que comportait cette collection sont cependant cités par G. A. BOULENGER dans son volume IV du *Catalogue of the Fresh-Water Fishes of Africa*.

Au cours de sa première mission au Congo, le Dr. H. SCHOUTEDEN (1920-1922) put réunir, en passant à Kinshasa-Léopoldville, divers Poissons que l'on trouve cités par le Dr. J. PELLEGRIN (1927) dans le travail qu'il a consacré dans ces *Annales* à l'ensemble des matériaux ichthyologiques récoltés au cours de cette mission. Dans cette étude, l'auteur cite 201 espèces récoltées par le Dr. SCHOUTEDEN, et dont 30 sont nouvelles. Vingt espèces furent recueillies au Stanley-Pool, dont une nouvelle. Tous ces matériaux se trouvent au Musée du Congo.

En 1932, le Dr. PELLEGRIN signale l'existence de 4 espèces de grande taille, dont une nouvelle, provenant de la région de Brazzaville et envoyées au Museum par le Gouvernement de l'A. E. F.

Tout récemment le Dr. PELLEGRIN (1938) a décrit une espèce nouvelle de Brazzaville, découverte dans une collection réunie par J. THOMAS en Afrique équatoriale française.

Enfin les Drs. DÜREN et VINCKE ont envoyé à notre Musée quelques espèces récoltées par eux à Léopoldville en 1935 : je les ai citées dans un travail que j'ai publié dans ces *Annales* en collaboration avec le Dr. LORE DAVID, en 1937.

En ces dernières années, le Musée du Congo a eu l'heureuse fortune de recevoir d'un de ses correspondants dévoués, M. ANDRÉ TINANT, un nombre considérable de Poissons récoltés dans le Stanley-Pool. Cette collection remarquable ne comprend pas moins de 2.300 spécimens répartis entre un nombre considérable d'espèces. Aussi apporte-t-elle une contribution particulièrement importante à nos connaissances ichthyologiques et devons-nous des remerciements tout particuliers à son récolteur.

Récoltés au cours de plusieurs années, de 1933 à 1937, ces Poissons furent l'objet de plusieurs envois au Musée. Une petite partie, 300 spécimens environ, en a été citée dans le travail que j'ai cité déjà et que j'ai publié en 1937 en collaboration avec le Dr. LORE DAVID. Dans ce travail est notamment décrite une sous-espèce nouvelle du *Clarias dumerili* découverte par M. TINANT. Dans la présente étude on trouvera l'inventaire de l'ensemble des matériaux reçus de notre correspondant, comprenant donc également les espèces précédemment citées.

L'ensemble des récoltes faites antérieurement avaient fait connaître 118 espèces de Poissons de la région du Stanley-Pool.

L'étude de la seule collection reçue de M. TINANT m'y a fait reconnaître le chiffre considérable de 119 espèces différentes, dont cinq sont encore inédites et dont une constitue même le type d'un genre nouveau. C'est dire l'intérêt de cette collection.

D'autre part, si 118 espèces de Poissons étaient connues déjà du Stanley-Pool, les envois de M. TINANT nous permettent d'y ajouter 47 espèces qui n'avaient pas été trouvées dans les récoltes antérieures. Si bien qu'actuellement le nombre des espèces connues du Stanley-Pool s'élève à 165.

Nous pouvons dire qu'actuellement la région du Stanley-Pool compte parmi celles dont la faune ichthyologique commence à être la mieux connue; il est même probable que peu d'espèces viendront encore s'ajouter au relevé que j'ai pu établir. L'étude des habitats particuliers des espèces, de leur localisation, serait toutefois encore à faire et donnerait certainement des résultats fort importants.

Il m'a paru intéressant, à l'occasion de l'étude des Poissons reçus de M. TINANT, de mettre au point les connaissances actuellement acquises sur la faune ichthyologique du Stanley-Pool. J'ai donc réuni en ce travail l'ensemble des documents mentionnés dans les études que j'ai rappelées ci-dessus, et je les ai révisés dans toute la mesure du possible, ce qui me fut grandement facilité par le fait que la majeure partie de ces matériaux font partie des collections du Musée du Congo Belge, à Tervuren.

J'y ai joint les résultats de l'examen des matériaux nouvellement acquis et dont l'importance ressort clairement des chiffres donnés ci-dessus. Le présent travail constitue donc le relevé complet des espèces de Poissons actuellement connues du Stanley-Pool.

Dans chaque genre, les espèces sont classées dans l'ordre systématique. Pour toutes celles qui ont été reconnues dans les récoltes de M. TINANT, on trouvera les observations qu'a suggérées l'étude des matériaux envoyés par notre correspondant, l'indication du nombre d'exemplaires reçus, de leur longueur minima et maxima (longueur totale, caudale comprise).

Pour chaque espèce, j'indique sa distribution géographique très générale dans le Bassin du Congo, c'est-à-dire sa présence dans une ou plusieurs des régions ichthyologiques que précédemment DAVID et moi avons admises dans ce Bassin (DAVID et POLL, 1937) : Bas-Congo, Bassin central, Katanga. Cette répartition est clairement indiquée dans le tableau général des espèces du Stanley-Pool qui clôture le travail. Etablie d'après les données bibliographiques et d'après les riches collections du Musée du Congo, et notamment d'après maints matériaux encore inédits, cette distribution géographique n'est cependant donnée qu'à titre de simple indication, car il est probable qu'elle est encore sujette à révision. Toutefois, il semble bien que certaines espèces, trouvées au Stanley-Pool, puissent être considérées comme endémiques.

Pour chaque espèce, je donne les noms des récolteurs qui l'ont rapportée du Stanley-Pool. Il ne m'a pas paru nécessaire de répéter constamment des indications telles que référence ou titre de la publication où ces spécimens ont été cités. Le bref historique que j'ai donné ci-dessus et la liste bibliographique qui termine ce travail permettront aisément de retrouver la citation originale.

Enfin, on trouvera dans ce travail de nombreuses observations qu'il m'a été possible de faire sur les espèces citées. Notamment, à côté de la description d'espèces nouvelles, j'ai précisé celle d'espèces décrites antérieurement mais mal connues encore. J'ai aussi apporté des indications complémentaires sur maintes formes dont la valeur systématique était discutée et dans certains cas j'ai été amené à proposer des modifications à la taxonomie admise jusqu'ici.

Un chapitre spécial sera consacré à des considérations générales sur la faune ichthyologique du Stanley-Pool.

Qu'il me soit permis de dire ici toute ma reconnaissance au Dr. H. SCHOUTEDEN, Directeur du Musée du Congo Belge, qui m'a constamment aidé de ses conseils.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA FAUNE ICHTHYOLOGIQUE DU STANLEY-POOL

Dans l'état présent de nos connaissances, vingt familles sont représentées au Stanley-Pool.

Les *Lepidosirenidae* doivent être considérés comme étant représentés par une espèce.

Les *Polypteridae* ont 5 espèces représentées à l'heure actuelle dont 3 sont signalées pour la première fois du Stanley-Pool dans ce travail.

Les *Mormyridae* viennent avec 37 espèces, total important, comprenant 7 espèces qui n'avaient pas encore été signalées; c'est la famille la plus abondante en espèces au Stanley-Pool, espèces elles-mêmes souvent fort communes.

Les *Notopteridae* et les *Pantodontidae* n'ont respectivement que 2 et 1 espèces connues, elles n'étaient pas encore signalées jusqu'à présent du Stanley-Pool.

Le groupe des deux familles *Characidae-Citharinidae* vient avec 35 espèces; 9 étaient inconnues du Pool, dont 3 sont inédites et décrites dans ce travail. Le *Belonophago tinanti* sp. n. est une espèce particulièrement intéressante, car elle appartient à un genre très curieux dont on ne connaissait encore qu'une seule espèce. Quant aux 3 espèces de *Nannocharax* de la collection TINANT dont deux nouvelles : *N. schoutedeni* sp. n. et *N. gracilis* sp. n., elles ajoutent un élément intéressant et jusqu'à présent inconnu à la faune ichthyologique du Stanley-Pool. Les spécimens de *Bryconaethiops* ont été le point de départ d'une intéressante révision des espèces de ce genre, grâce à l'étude du dimorphisme sexuel.

Les *Cyprinidae* se chiffrent à 16 espèces, avec 4 espèces signalées ici pour la première fois du Stanley-Pool. Nous avons pu examiner un exemplaire très curieux de *Barbus pleuropholis* BLGR. qui offrait de curieux tubercules nuptiaux imitant des dents à la mâchoire supérieure, tubercules qui n'étaient connus que chez une seule autre espèce.

Les *Cyprinodontidae* ont 2 espèces représentées, dont l'une est endémique. Quant à la seconde, si elle est connue de la région occidentale de l'Afrique, on ne l'a pas retrouvée ailleurs dans le Bassin du Congo.

Le groupe des *Siluroidea* (Fam. des *Clariidae*, *Schilbeidae*, *Bagridae*, *Mochochidae* et *Malapteruridae*) totalise 36 espèces, dont 10 espèces n'étaient pas connues du Stanley-Pool et sont signalées ici pour la première fois.

Les *Cichlidae* n'offrent que 17 espèces, 2 d'entre elles n'étaient pas connues et sont décrites ici, 2 autres n'avaient pas encore été rencontrées au Stanley-Pool. L'une, *S. casuarius* sp. n., appartient au curieux genre *Steatocranus*, très rare dans les collections. L'autre appartient à un genre nouveau, c'est le *Gobiochromis tinanti* sp. n., un *Cichlidae* de fond à yeux supéro-latéraux, une des plus belles trouvailles de la collection TINANT.

Les *Centropomidae* ont une espèce qui se rencontre au Stanley-Pool.

Les *Anabantidae* offrent 5 espèces dont une seulement était connue du Pool. Parmi les 4 autres, *A. davidae* sp. n. est une espèce nouvelle.

Les *Ophiocephalidae* ont une espèce connue, les *Mastacembelidae* 2, dont une n'avait pas encore été signalée, et les *Tetrodontidae* 3 espèces, y compris l'intéressant *T. schoutedeni* PELLEGR. connu antérieurement par l'unique exemplaire type, mais actuellement, grâce aux récoltes de A. TINANT, par une grande série de spécimens.

Comme en témoigne cette énumération de familles, il est aisé de constater que presque toutes les

familles de Poissons du Bassin du Congo sont représentées au Stanley-Pool. Cependant certaines familles qui se rencontrent dans le Bassin central ne sont pas encore connues du Stanley-Pool, telles les Phractolaemidae et les Kneriidae et une famille plus importante : celle des Clupeidae. Il serait intéressant de rechercher si les Clupeidae, qui existent à la fois dans le Bas-Congo et dans le Bassin central, manquent réellement dans le Stanley-Pool.

Comme en témoignent les chiffres cités plus haut, c'est le groupe des Mormyridae, celui des Characidae-Citharinidae et celui des Siluroides (totalisant ensemble 108 espèces) qui sont les types de poissons les plus communs. Mais si l'on est frappé par l'abondance des espèces de ces groupes, en revanche la pauvreté de cette faune ichthyologique en Cyprinidae et en Cichlidae n'est pas moins saisissante, surtout si l'on songe au nombre énorme d'espèces que totalisent ces deux familles dans les eaux douces africaines. Certes de nombreux facteurs doivent influencer sur la composition de la faune ichthyologique, mais nous croyons que les facteurs climatiques ont un rôle prépondérant; c'est pourquoi si nous considérons la situation géographique du Stanley-Pool en pleine zone tropicale et le pourcentage respectif des 5 types de poissons les plus importants des eaux douces africaines, nous devons admettre que dans une telle zone tropicale, Cyprinidae et Cichlidae sont appelés à jouer un rôle plus effacé que Mormyridae, Characidae et Siluroides. Nous regrettons évidemment de ne disposer d'aucune étude biologique de la faune du Stanley-Pool, de ne rien connaître encore des conditions de vie qui existent dans cette immense étendue d'eau. Celles-ci seraient pourtant bien utiles pour nous faire comprendre pourquoi telles formes sont plus abondantes que d'autres.

Voyons maintenant quelle est la distribution géographique dans le Bassin du Congo des espèces dont la présence a été constatée jusqu'à présent au Stanley-Pool, et quels sont les enseignements que nous pouvons en tirer.

Sur un total de 165 espèces, 8 sont endémiques : ce sont *Labeo degeni* BLGR., *Epiplatys chevalieri* (PELLEGR.), *Cl. dumerili longibarbis* DAV. et POLL, *Chrysichthys laticeps* PELLEGR., *Steatocranus casuarius* sp. n., *Gobiochromis tinanti* sp. n., *Anabas davidae* sp. n. et *Tetrodon schoutedeni* PELLEGR. D'autre part, 143 espèces se rencontrent à la fois au Stanley-Pool et ailleurs dans le Bassin central, tandis que 70 se rencontrent à la fois au Bas-Congo et au Stanley-Pool. En outre quelques-unes, 51, existent aussi au Katanga. Cette distribution est clairement indiquée dans la liste générale qui se trouve à la fin de ce travail. On y notera aussi que plusieurs espèces peuvent se présenter à la fois dans deux et même dans les trois régions ichthyologiques.

Cette simple statistique montre que la faune ichthyologique du Stanley-Pool a plus d'affinités avec celle du Bassin central qu'avec celle du Bas-Congo.

On est forcé de constater en outre que la faune ichthyologique du Bas-Congo est dans son ensemble assez maigrement pourvue en espèces qui existent au Stanley-Pool. D'autre part, la faune du Stanley-Pool proprement dit est, malgré ses 143 espèces communes avec le Bassin central, certainement appauvrie si on la compare à l'ensemble de la faune ichthyologique du Bassin central.

Nous croyons pouvoir en conclure qu'il est raisonnable d'admettre que la faune ichthyologique du Stanley-Pool dérive de celle du Bassin central, mais que cette dernière a subi une certaine sélection. D'autre part, puisque seul un pourcentage réduit d'espèces du Stanley-Pool se rencontrent dans le Bas-Congo, nous pouvons dire indirectement que c'est encore une sélection de la faune centrale qui s'y est produite, sélection plus importante que celle qui s'est produite au Stanley-Pool même. Si nous prenons la faune du Bassin central comme point de départ, nous la voyons subir une sélection d'est en ouest et c'est le grand intérêt de l'étude de la faune ichthyologique du Stanley-Pool de nous avoir montré l'existence d'une zone transitoire entre la faune ichthyologique du Bas-Congo et celle du Bassin central, mais qui présente cependant beaucoup plus d'affinités avec la faune centrale.

LES POISSONS DU STANLEY-POOL

FAM. DES LEPIDOSIRENIDAE

A notre connaissance le Protoptère n'a pas encore été cité du Stanley-Pool dans la littérature. Néanmoins, il existe certainement à cet endroit, ainsi qu'ont bien voulu me l'assurer les Drs. SCHOUTEDEN et DUREN. Ce dernier l'a fréquemment vu au marché indigène de Léopoldville et signale que cet animal vit dans les endroits abrités peu profonds et marécageux des rives du Stanley-Pool. Il est très vraisemblable qu'il s'agit du *P. dolloi* BLGR., espèce qui habite à la fois le Bas-Congo et certaines régions du Bassin central.

FAM. DES POLYPTERIDAE

***Polypterus congicus* BLGR.**

1 ex. de 235 mm. (A. TINANT, 1935).

Cette espèce est largement répandue dans le Bassin central du Congo. Le Lt WILVERTH l'avait déjà récoltée au Stanley-Pool. Toutefois A. TINANT est le seul à l'avoir recueillie depuis lors à cet endroit.

***Polypterus weeksii* BLGR. — Fig. 1.**

1 ex. de 540 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce est connue du Bassin central et du Katanga.

Elle fut décrite d'après un petit nombre de spécimens et les limites de variabilité des caractères

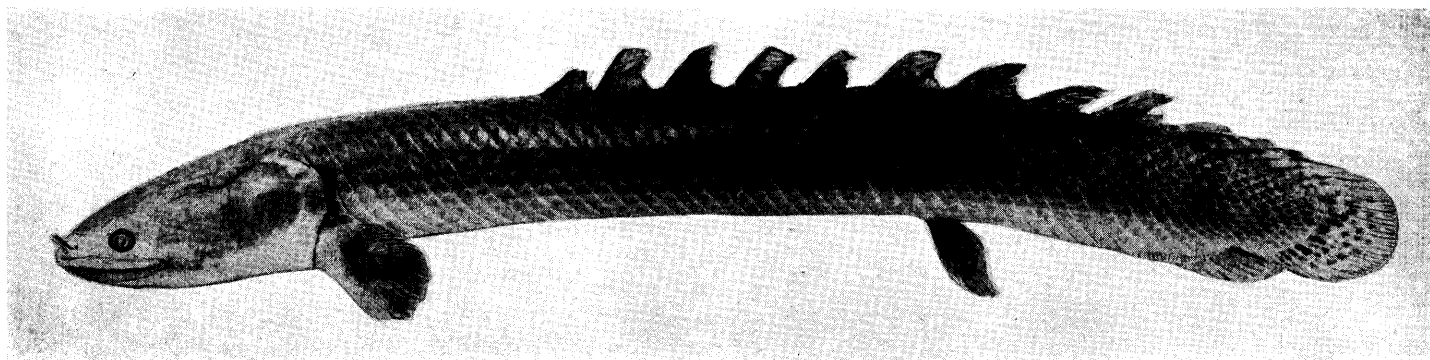


Fig. 1. — *Polypterus weeksii* BLGR. — Léopoldville (ex. de 540 mm.).

indiquées dans la description de G. A. BOULENGER ne correspondent pas à la réalité comme le montrent les exemplaires des collections du Musée du Congo. Le présent grand spécimen, premier exemplaire recueilli à Léopoldville, ne peut d'ailleurs être apparenté à cette espèce qu'à la condition de modifier considérablement la diagnose primitive de celle-ci.

Corps plus ou moins déprimé. Tête 1 fois 1/2 à 2 fois aussi longue que large, 4 fois 1/2 à 5 fois 1/2 dans la longueur totale, plate au-dessus, les yeux supéro-latéraux, la région interorbitaire déprimée ou légèrement convexe. Museau projeté un peu au delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure. Œil 7 (juv.) à 11 fois dans la longueur de la tête, 2 fois 1/2 à 3 fois 1/2 dans l'espace interorbitaire. Une petite écaille impaire (azygous shield) peut être présente entre les nasales chez l'adulte; 3-6 petites écailles entre l'écaille postorbitaire et les écailles de l'évent; suboperculum un peu plus petit ou plus grand que l'œil.

D. IX-XI, les épines ne se recouvrant pas au repos. A. 10-12. Pectorale très éloignée de la première épine dorsale.

57-65 écailles en ligne longitudinale, 20-26 entre l'occiput et la première épine dorsale, 44-48 autour du milieu du corps.

Coloration olive foncée en dessus, blanc jaunâtre en dessous, 7-8 barres transversales plus foncées et plus ou moins apparentes sur le corps, présentant la tendance à la bifurcation dans la région inférieure des flancs. Nageoires ponctuées, marbrées, ou irrégulièrement maculées de noir, parfois simplement un peu plus foncées. Jeune avec une tache noire sur la membrane de chaque épine dorsale.

Longueur totale : 540 mm.

La variabilité assez grande du nombre des écailles de la ligne latérale (57-65) et entre l'occiput et la première épine dorsale (20-26), de même que celle des épines D. (IX-XI) sont très importantes à retenir pour la diagnose de l'espèce.

Polypterus ornatipinnis BLGR.

1 ex. de 165 mm. (A. TINANT, 1935).

Quoique largement répandue dans le Bassin central du Congo, cette espèce n'avait pas encore été signalée de Léopoldville.

Polypterus delhezi BLGR.

6 ex. de 85-113 mm. (A. TINANT, 1933, 1935 et 1937).

Cette espèce est moins largement répandue que les précédentes. Elle existe dans la région moyenne du Fleuve, dans les parages du lac Léopold II et du lac Tumba. La localité Léopoldville n'est pas inattendue et confirme l'étroitesse de cette aire de distribution.

Polypterus palmas AYRES.

3 ex. de 95-232 mm. (A. TINANT, 1933 et 1934).

Cette espèce, à grande distribution géographique, est non seulement connue du Bassin central du Congo mais encore du Bas-Congo. Sa présence au Stanley-Pool était déjà connue par des exemplaires récoltés par le Dr. SCHOUTEDEN.

FAM. DES MORMYRIDAE

Mormyrops deliciosus (LEACH).

14 ex. de 70-170 mm. + 1 tête de 250 mm. (A. TINANT, 1934, 1935 et 1937).

Un des Poissons les plus communs du Congo. Cette espèce était connue de toutes les régions du Bassin du Congo, y compris le Stanley-Pool.

Le Lt WILVERTH, P. DELHEZ, M. A. GRESHOFF, le Dr. CHRISTY et le Dr. DUBOIS avaient déjà rapporté cette espèce de cet endroit.

La tête de 250 mm. doit se rapporter à un spécimen de la taille d'un mètre environ, ce qui n'a rien d'excessif pour ce *Mormyrops*.

Mormyrops curtus BLGR.

2 ex. 180-183 mm. (A. TINANT, 1934).

Cette espèce peu banale n'avait pas encore été récoltée à Léopoldville. Les types provenaient du Bas-Congo (P. DELHEZ). Le Dr. SCHOUTEDEN avait capturé de nouveaux exemplaires à Boma et dans l'Équateur. C'est une espèce encore peu connue.

Mormyrops lineolatus BLGR.

Cette espèce n'existe pas dans la collection TINANT. Aussi peu connue que la précédente, elle fut cependant capturée au Stanley-Pool par P. DELHEZ.

Mormyrops nigricans BLGR.

2 ex. 57-68 mm. (A. TINANT, 1935).

Cette espèce, rarement récoltée, est connue du Bassin central du Congo; elle n'était cependant pas signalée de Léopoldville.

Mormyrops sirenoides BLGR.

Non représenté dans la collection TINANT, ce *Mormyrops*, du Bassin central, figure en provenance du Stanley-Pool, dans la collection récoltée par P. DELHEZ.

Mormyrops zanclirostris (GTHR.). — Fig. 2.

1 ex. de 125 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce à long museau a une large distribution géographique, qui s'étend dans le Bas-Congo et le Bassin central, mais elle n'est connue que par un petit nombre de spécimens. Elle est signalée pour la première fois de Léopoldville.

La série des *Mormyrops* à long museau des collections du Musée du Congo est déjà assez impor-

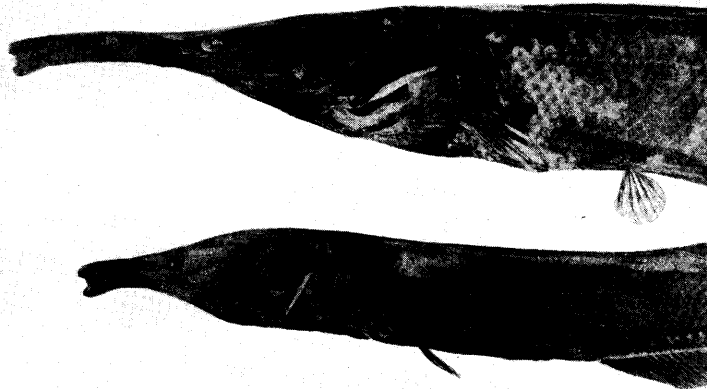


Fig. 2. — En haut : *Mormyrops boulegeri* PELLEGR. — Kunungu (ex. de 200 mm.).
En bas : *Mormyrops zanclirostris* (GTHR.) — Léopoldville (ex. de 125 mm.).

tante. Elle nous a permis de constater une telle variabilité dans les caractères distinctifs admis entre *M. zanclirostris* GTHR. et *M. boulegeri* PELLEGR. qu'il nous semble utile d'attirer l'attention sur cette variabilité.

La description qui va suivre est établie d'après les exemplaires de *M. zanclirostris* des collections du Musée du Congo. Entre parenthèses sont indiqués les nombres de la description établie par G. A. BOULENGER dans son « Catalogue of Fresh-water Fishes of Africa ».

Hauteur du corps $6 \frac{1}{2}$ à $8 \frac{1}{5}$ (6 à 7), longueur de la tête (*) 3 à $3 \frac{2}{3}$ ($3 \frac{1}{3}$ à 4) dans la longueur totale (sans la caudale). Tête $2 \frac{1}{2}$ à $2 \frac{4}{5}$ ($2 \frac{1}{2}$ à $2 \frac{3}{4}$), aussi longue que haute.

Museau très allongé, tubiforme, $1 \frac{1}{3}$ à $1 \frac{3}{4}$ (environ égal) dans la partie postorbitaire de la tête, $2 \frac{2}{3}$ à $4 \frac{1}{3}$ aussi long que haut. Bouche terminale très étroite. Dents tronquées ou faiblement bicuspidées $\frac{14-17}{14-16} \left(\frac{14}{14} \right)$. Œil très petit, situé dans la moitié antérieure de la tête. Diamètre de l'œil

2 à $2 \frac{1}{2}$ ($1 \frac{1}{2}$ à $2 \frac{1}{3}$) dans l'espace interorbitaire. Dorsale 17 à 19 (19-21), $\frac{1}{2}$ environ de la longueur de l'anale, son origine 3 à $3 \frac{1}{2}$ aussi éloignée de la tête que de la base de la caudale. Anale 36 à 37 (34-39), son origine très en avant de la dorsale (son 10^e à 14^e (12^e-14^e) rayon correspondant au premier rayon de la dorsale), à distance approximativement égale de la tête et de la base de la caudale.

Pectorale $\frac{1}{3}$ à $\frac{2}{5}$ ($\frac{2}{5}$) de la longueur de la tête. Caudale petite à lobes arrondis, très écaillée dans la partie basilaire des lobes. Pédoncule caudal 2 fois aussi long que haut, mesurant $\frac{1}{3}$ de la longueur de la tête.

65 à 72 (70-74) écailles en ligne latérale, $\frac{8-10}{13-14} \left(\frac{9-10}{14-16} \right)$ en séries transversales sur le corps, 15 à 16 (14-15) entre la dorsale et l'anale, 10 à 12 autour du pédoncule caudal.

Coloration d'un brun plus ou moins noirâtre uniforme.

Longueur : 100 à 175 mm.

Localités de capture et récolteur : Banana (WILVERTH); Haut Ogoué (A. BAUDON); Léopoldville (A. TINANT); Budjala (M^{me} BABILON); Karawa (Rév. WALLIN); Lomela (J. GHESQUIÈRE).

Les 2 exemplaires de Banana furent déterminés par G. A. BOULENGER (1920), l'exemplaire du Haut Ogoué par J. PELLEGRIN (1920-30), ceux de Budjala et Karawa par L. DAVID (1936), ceux de Lomela et Léopoldville par moi-même.

On peut constater que les nombres de ces spécimens rapprochent considérablement cette espèce de *M. boulengeri* PELLEGR., espèce qui lui est directement apparentée. Toutefois nos collections contiennent un spécimen que seul nous rattachons à cette dernière espèce et qui présente les particularités suivantes (entre parenthèses les nombres de la description typique).

Hauteur du corps $7 \frac{2}{3}$ (9), longueur de la tête $3 \frac{1}{4}$ ($3 \frac{1}{2}$) dans la longueur totale (sans la caudale). Tête $3 \frac{1}{2}$ ($3-3 \frac{1}{2}$) aussi longue que haute. Museau très allongé, tubiforme, à peine plus court, $\frac{6}{7}$, que la longueur de la partie postorbitaire de la tête, $6 \frac{2}{3}$ (6-7) aussi long que haut. Bouche terminale, très étroite. Dents tronquées $\frac{?}{14} \left(\frac{12}{14} \right)$.

Œil petit, au milieu de la tête, $1 \frac{2}{3}$ dans l'espace interorbitaire ($\frac{2}{3}$). Dorsale 18 (17), $\frac{1}{2}$ de la longueur de l'anale, 3 fois $\frac{1}{3}$ (3) aussi éloignée de la tête que de l'origine de la caudale.

Anale 41 (38), son origine très en avant de celle de la dorsale (son 14^e rayon correspondant au premier rayon de la dorsale) et à égale distance de la tête et de l'origine de la caudale (au lieu de plus près de la caudale). Pectorale arrondie, $\frac{1}{3}$ de la longueur de la tête. Caudale petite, écaillée à sa base, à lobes arrondis. Pédoncule caudal 2 fois ($2 \frac{1}{2}$) aussi long que haut, sa longueur $4 \frac{1}{2}$ ($3 \frac{1}{2}-4$) dans la longueur de la tête.

65 écailles en ligne latérale, $\frac{9-10}{14}$ en ligne transversale, 18 en ligne transversale entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale (12-13), 10 autour du pédoncule caudal (8).

Coloration d'un brun noirâtre uniforme.

1 ex. de 200 mm., provenant de Kunungu (Bolobo), 1932 (Dr. SCHOUTEDEN, N'kele).

Par la longueur excessive du museau l'exemplaire décrit ci-dessus est certainement très voisin du *Mormyrops boulengeri* PELLEGR. décrit de la riv. Alima.

De plus, la comparaison de ce spécimen avec nos exemplaires de *M. zanclirostris* met en évidence

(*) La longueur de la tête est mesurée depuis le bout du museau jusqu'à la limite extrême postérieure de la fente operculaire.

que les seules différences qui semblent pouvoir être retenues résident dans les caractères inhérents à la longueur du museau. Les nombres des rayons aux nageoires et ceux des écailles ne sont pas caractéristiques.

Mormyrops mariae SCHTH.

Ce *Mormyrops* non récolté par A. TINANT, est connu du Bas-Congo et du Stanley-Pool où il fut récolté par M. A. GRESHOFF seulement.

Petrocephalus sauvagii (BLGR.).

8 ex. de 130 à 155 mm. (A. TINANT, 1937).

Connu du Stanley-Pool : Léopoldville par les récoltes antérieures des Drs. CHRISTY et DUBOIS, c'est un poisson commun dans tout le Bassin du Congo.

Petrocephalus ballayi SAUV.

1 ex. de 100 mm. (A. TINANT, 1937).

Dans le Bassin du Congo, cette espèce est connue du Bas-Congo et du Bassin central du Congo, mais n'avait pas encore été signalée du Stanley-Pool.

La détermination des *Petrocephalus* est assez malaisée, surtout ceux du « groupe *P. simus* » caractérisé par : D. 20-28 ou 29, 10-12 écailles autour du pédoncule caudal, base D. au moins aussi longue que la distance qui la sépare de la caudale.

Nous trouvons 5 espèces dans ce groupe : *P. microphthalmus* PELLEGR., *P. ballayi* SAUV., *P. simus* SAUV., *P. christyi* BLGR. et *P. grandoculis* BLGR.

Nous les distinguons de la manière suivante :

D. 19; A. 28; L. lat. 35 éc.; 14 éc. entre D. et A.; œil 2/5 espace interorbitaire	<i>P. microphthalmus</i> PELLEGR.
D. 21-25; A. 28-30; L. lat. 35-37 éc.; 16-18 éc. entre D. et A.; œil 2/3 espace interorbitaire	<i>P. ballayi</i> SAUV.
D. 24-28; A. 30-34; L. lat. 38-45 éc.; 21-26 éc. entre D. et A.; œil 3/4 espace interorbitaire	<i>P. simus</i> SAUV.
D. 25-28; A. 26-29; L. lat. 39-40 éc.; 22 éc. entre D. et A.; œil = espace interorbitaire	<i>P. christyi</i> BLGR.
D. 26-29; A. 33-34; L. lat. 38-40 éc.; 21-23 éc. entre D. et A.; œil = ou un peu plus grand que l'espace interorbitaire	<i>P. grandoculis</i> BLGR.

Il est aisé de constater par l'examen de ce tableau que le diamètre de l'œil croît au cours de l'évolution; ce diamètre est le caractère le plus important pour la distinction des espèces.

Petrocephalus simus SAUV.

1 ex. de 115 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce a déjà été trouvée à Léopoldville par le Dr. A. DUBOIS. Elle est largement répandue dans le Bassin central et le Katanga.

Petrocephalus grandoculis BLGR.

3 ex. de 100-120 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce, dont les types proviennent du Stanley-Pool (Dr. CHRISTY), fut encore récoltée à cet endroit par le Dr. SCHOUTEDEN. Elle est encore connue d'autres localités du Bassin central.

Les exemplaires de TINANT diffèrent légèrement de la description typique. Hauteur 2 fois 5/6 à 3

fois dans la longueur totale (sans la caudale). Tête longue comme haute ou un peu plus longue. Œil égalant ou plus grand, jusque 1 fois $\frac{1}{4}$, l'espace interorbitaire. Dents $\frac{10-15}{20-28}$. D. 26-29. Pédoncule caudal 2 fois $\frac{1}{2}$ à 3 fois aussi long que haut.

Cette espèce nous paraît bien définie par la combinaison des caractères : taille de l'œil et nombre de rayons à l'anale.

Marcusenius nigripinnis BLGR.

1 ex. de 125 mm. (A. TINANT, 1937).

Exemplaire de taille considérable. L'espèce avait déjà été récoltée à Léopoldville par le Dr. A. DUBOIS. Elle a également été capturée à différentes reprises ailleurs dans le Bassin central du Congo.

Marcusenius weeksii BLGR.

1 ex. de 150 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce est rare dans les collections (le type provenait de Monsembe, en outre il existe un exemplaire dans les collections du Musée du Congo qui provient de Buta).

Notre exemplaire remarquable par la grande taille (type : 140 mm.) répond presque exactement à la description de BOULENGER. Notons un œil un peu plus court que le museau (au lieu de aussi long), 26 rayons à la dorsale (au lieu de 28) et 44 écailles en ligne latérale (au lieu de 45).

Marcusenius isidori fasciiceps BLGR.

Non capturé par TINANT, cette forme, dont un exemplaire (le Type) des collections du Musée du Congo provient de Léopoldville (Dr. CHRISTY), est représentée dans ces collections par une série d'autres exemplaires, provenant tous du Katanga.

Cette espèce, décrite sous le nom de *M. fasciiceps* par BOULENGER (1920) fut ramenée au rang de sous-espèce par DAVID et POLL (1937).

Marcusenius aequipinnis PELLEGR.

Cette espèce n'est pas représentée dans la collection TINANT. Mais le Musée en possède un spécimen de Léopoldville (Dr. CHRISTY) déterminé *M. macrops* par G. A. BOULENGER en 1913 (voir DAVID et POLL, 1937) (*).

Marcusenius plagiostoma BLGR.

4 ex. de 126-175 mm. (A. TINANT, 1934 et 1937).

Cette espèce est bien connue à la fois du Bas-Congo et du Bassin central. Elle fut déjà récoltée au Stanley-Pool par P. DELHEZ et le Dr. A. DUBOIS.

Marcusenius psittacus (BLGR.).

Cette espèce n'a été trouvée à Léopoldville que par le Dr. CHRISTY. Elle est largement répandue depuis le Bas-Congo jusqu'au Katanga.

Marcusenius macrops (BLGR.). — Fig. 3.

26 ex. de 100-175 mm. (A. TINANT, 1937).

Les collections du Musée du Congo ne comprenaient qu'un seul exemplaire, provenant également de Léopoldville et récolté par le Dr. CHRISTY. Le type est indiqué sans localité précise (Upper Congo).

Cette espèce est particulièrement voisine de *M. psittacus* (BLGR.). Pourtant la série importante des exemplaires recueillis par A. TINANT nous montre que le museau est toujours plus court que l'œil.

(*) Un *lapsus calami* a fait dire dans ce travail que l'exemplaire en question avait été déterminé par G. A. BOULENGER comme *M. macroterops* BLGR.

Nos exemplaires présentent la coloration suivante, constante, et pourtant non conservée sur l'exemplaire-type décrit par BOULENGER : le dos est brun foncé, les flancs et les régions ventrales sont plus pâles mais finement ponctués de noir. Les côtés et la partie inférieure de la tête sont jaunes, ponctués de noir. Les nageoires sont grisâtres avec le début de la dorsale un peu plus foncé. Une



Fig. 3. — En haut : *Marcusenius macrops* (BLGR.). — Léopoldville (ex. de 185 mm.).
En bas : *Marcusenius psittacus* (BLGR.). — Bosabangi (ex. de 190 mm.).

ligne foncée oblique, plus ou moins effacée, part de l'origine de la dorsale et se dirige obliquement en arrière vers la ligne latérale. Cette coloration n'est pas spécifique et s'observe sur plusieurs exemplaires de *Marcusenius psittacus* des collections du Musée.

***Marcusenius wilverthi* BLGR.**

1 ex. de 265 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce qui est connue du Bas-Congo et du Bassin central avait déjà été récoltée au Stanley-Pool par le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS.

***Stomatorhinus corneti* BLGR.**

Cette espèce (le type) ne figure du Stanley-Pool que dans la collection P. DELHEZ (1899). Les collections du Musée du Congo ne possèdent qu'un seul autre exemplaire, provenant de Boma.

***Stomatorhinus microps* BLGR.**

Un des types provient du Stanley-Pool (C^t WILVERTH). Les autres proviennent du Bas-Congo. Différents autres spécimens ont été capturés dans le Bassin central, mais l'espèce ne figure pas parmi les Poissons de A. TINANT.

***Myomyrus macrodon* BLGR.**

Espèce connue du Stanley-Pool par les récoltes seulement de P. DELHEZ (1899). Elle est largement répandue dans le Bas-Congo et dans le Bassin central.

Gnathonemus moorii (GTHR.).

23 ex. de 85 à 173 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1937).

C'est une espèce bien connue du Bas-Congo et du Congo central. Elle n'avait toutefois pas encore été capturée à Léopoldville.

Gnathonemus schilthuisiae BLGR.

1 ex. de 145 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette forme encore peu connue et rare dans les collections fut décrite du Stanley-Pool (Réc. : M. A. GRESHOFF) et du Lac Léopold II. Elle figurait en trois exemplaires seulement de Kutu, d'Ikengo et de Mongende dans les collections du Musée du Congo. Dans le Bassin central cette espèce est peut-être localisée dans la région de l'Equateur.

Gnathonemus petersii (GTHR.).

11 ex. de 70-230 mm. (A. TINANT, 1934, 1937).

C'est une espèce largement répandue dans le Bassin central et que l'on retrouve aussi au Katanga. Elle avait déjà été ramenée du Stanley-Pool par le Dr. A. DUBOIS.

Gnathonemus monteiri (GTHR.).

4 ex. de 165-215 mm. (A. TINANT, 1937).

Largement répandue dans tout le bassin du Congo : Bas-Congo, Bassin central et Katanga. Elle fut déjà ramenée du Stanley-Pool par P. DELHEZ, le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS.

Gnathonemus stanleyanus (BLGR.).

70 ex. de 50-170 mm. (A. TINANT, 1934, 1935 et 1937).

Connu du bassin du Congo entier, dans ses trois régions principales, ce *Gnathonemus* fut récolté à Léopoldville par le Dr. CHRISTY. Cette espèce, à distribution aussi vaste que celle de l'espèce précédente, lui est aussi étroitement apparentée. Ces espèces ne se distinguent guère que par la forme des dents, cuspidées dans un cas, coniques ou tronquées dans l'autre, caractère auquel trop d'importance est peut-être attribuée.

Gnathonemus greshoffi (SCHTH.).

68 ex. de 110 à 170 mm. (A. TINANT, 1934, 1937).

Cette espèce est connue du Bas-Congo, Bassin central et Katanga. M. A. GRESHOFF et P. DELHEZ l'ont déjà pêchée au Stanley-Pool.

La taille de 170 mm. atteinte par nos spécimens dépasse notablement la taille renseignée par G. A. BOULENGER (108 mm.) dans son « Catalogue of Fresh-water Fishes of Africa » et mérite d'être soulignée.

Gnathonemus tamandua (GTHR.).

8 ex. de 135-200 mm. (A. TINANT, 1934 et 1937).

Cette espèce n'était pas connue de Léopoldville, mais fut récoltée cependant à différentes reprises dans le Bassin central et au Katanga. Chez les *Gnathonemus* à long museau, le nombre d'écaillés autour du pédoncule caudal a de l'importance pour la détermination des espèces. Nos spécimens se sont montrés assez variables à ce point de vue.

Gnathonemus elephas BLGR.

Cette espèce, largement répartie dans le Bassin du Congo : Bas-Congo, Bassin central et Katanga, n'a été rapportée jusqu'à présent du Stanley-Pool que par le Dr. CHRISTY.

Gnathonemus christyi BLGR.

1 ex. de 375 mm. (A. TINANT, 1937).

Le type, décrit d'après les collections du Dr. CHRISTY, provenait du Stanley-Pool également. On ne connaissait qu'un seul autre exemplaire, provenant de Matadi, riv. M. Pozo.

L'exemplaire de TINANT répond parfaitement à la description de G. A. BOULENGER avec les petites variantes suivantes: dorsale avec 31 rayons (au lieu de 32-33) et moindre largeur du museau: 6 fois 1/2 dans sa longueur (au lieu de 6 fois).

Gnathonemus rhynchophorus BLGR.

Ne figure pas dans la collection de A. TINANT, mais fut capturée au Stanley-Pool par DE MEUSE. C'est une espèce connue du Bas-Congo et du Bassin central.

Gnathonemus ibis BLGR.

Cette forme connue par quelques exemplaires seulement du Bassin central n'a été rapportée de Léopoldville que par S. A. R. LE PRINCE LÉOPOLD DE BELGIQUE, en 1925.

Gnathonemus numenius BLGR.

Cette espèce à museau démesuré est connue du Bassin central. A. TINANT ne l'a pas récoltée bien que P. DELHEZ et le Dr. CHRISTY la capturèrent jadis au Stanley-Pool.

Genyomyrus donnyi BLGR.

2 ex. de 160-190 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce du Bassin central avait déjà été récoltée au Stanley-Pool par le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS.

Mormyrus rume CUV. et VAL.

4 ex. de 110-195 mm. (A. TINANT, 1934).

Ce *Mormyrus* fut déjà récolté au Stanley-Pool par le Dr. A. DUBOIS. Dans le Bassin du Congo, on le retrouve aussi bien au Bas-Congo qu'au Bassin central.

Mormyrus proboscirostris BLGR.

Cette espèce n'a été capturée au Stanley-Pool que par le Dr. CHRISTY. C'est une espèce répandue dans le Bassin central et que l'on retrouve aussi au Katanga.

Mormyrus caballus BLGR.

1 ex. de 240 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce fut déjà récoltée au Stanley-Pool par le Dr. CHRISTY. Elle est connue du Bas-Congo, du Bassin central et du Katanga.

FAM. DES NOTOPTERIDAE

Notopterus afer GTHR. — Fig. 4.

1 ex. de 410 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette belle espèce n'avait pas encore été signalée du Stanley-Pool. Elle n'est d'ailleurs pas très répandue dans le bassin du Congo où elle est connue du Bassin central, région de l'Equateur et de l'Ubangi seulement.

Ce nouvel exemplaire est nettement et largement marqué de taches et marbrures noires.

Contrairement à l'opinion de NICHOLS et LA MONTE (1932) nous ne pouvons admettre une *var. congoensis* qui serait caractérisée par un maxillaire ne s'étendant pas plus loin que le centre de l'œil et par des pectorales dépassant de $1/3$ de leur longueur l'origine de la nageoire anale.

Nous avons examiné sept spécimens des collections du Musée du Congo, mesurant de 310 à

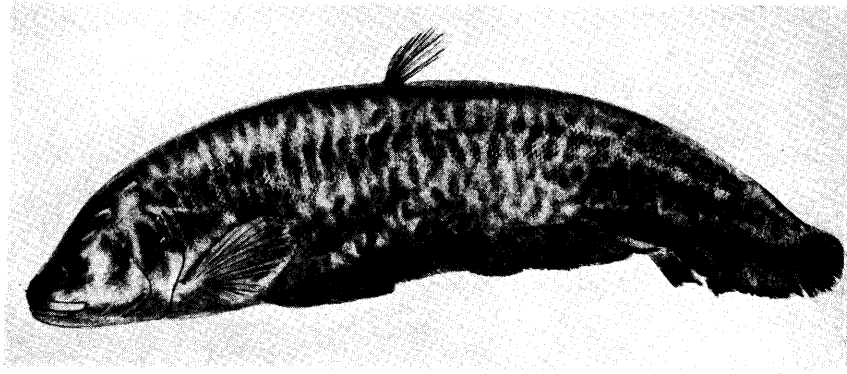


Fig. 4. — *Notopterus afer* GTHR. — Léopoldville (ex. de 410 mm.).

420 mm. (Léopoldville, Eala et Ibali), où une grande variabilité s'observe dans le maxillaire qui peut s'étendre jusqu'au centre et aussi dépasser largement le bord postérieur de l'œil. D'autre part, la pectorale peut dépasser de $1/4$ à $2/5$ de sa longueur l'origine de l'anale.

***Xenomystus nigri* (GTHR.).**

30 ex. 67-200 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1935 et 1937).

Bien que cette espèce paraisse commune à Léopoldville, A. TINANT est le premier à la récolter au Stanley-Pool. C'est aussi une espèce que l'on trouve fréquemment dans le Bassin central. Le Dr. DÜREN nous a récemment envoyé la même espèce de Léopoldville.

Nous remarquons sur nos exemplaires que le bord externe de la nageoire anale est souvent plus clair (rouge sur le vivant?).

FAM. DES PANTODONTIDAE

***Pantodon buchholzi* PTRS.**

7 ex. de 80-90 mm. (A. TINANT, 1934 et 1937).

Cette curieuse espèce connue du Bas-Congo et surtout du Bassin central, n'avait pas encore été récoltée à Léopoldville.

FAM. DES CHARACIDAE

***Hydrocyon lineatus* BLECK.**

Cette espèce a été récoltée à diverses reprises au Stanley-Pool par le Lt WILVERTH, P. DELHEZ, le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS. Elle ne figure pourtant pas dans la collection A. TINANT.

C'est une espèce largement répandue dans tout le Bassin du Congo, depuis le Bas-Congo jusqu'au Katanga.

Hydrocyon goliath BLGR.

Comme pour l'espèce précédente, cet *Hydrocyon* fut récolté au Stanley-Pool seulement par les récolteurs sus-mentionnés. Elle est du Bassin du Congo, Katanga non compris.

Hydrocyon vittiger BLGR.

Ce Poisson, connu du Bas-Congo et du Bassin central, n'a été récolté au Stanley-Pool que par le Dr. CHRISTY.

Bryconaethiops microstoma GTHR. — Fig. 5.

1 ex. de 130 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce déjà antérieurement signalée du Stanley-Pool (L^t WILVERTH et M. A. GRESHOFF) est largement répandue au Bas-Congo et dans le Bassin central.

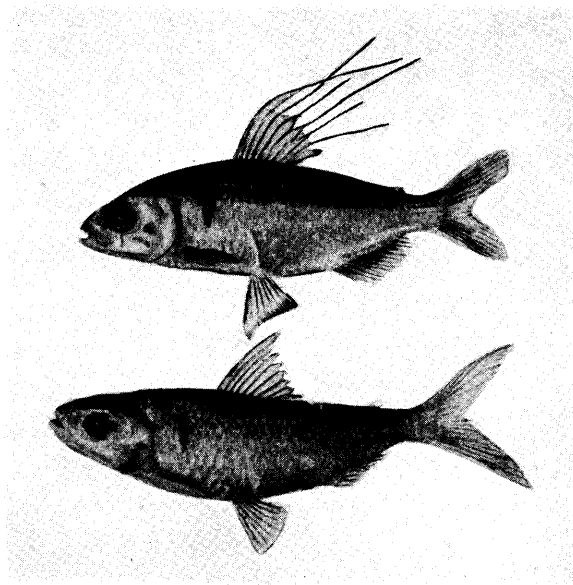


Fig. 5. — *Bryconaethiops microstoma* GTHR.
En haut : mâle de Tshikapa (ex. de 120 mm.).
En bas : femelle de Léopoldville (ex. de 130 mm.).

L'individu capturé par A. TINANT est une femelle caractérisée, comme nous allons le voir ci-dessous, par l'absence de rayons filamenteux à la nageoire dorsale.

Bryconaethiops macrops BLGR. — Fig. 6 et 7.

8 ex. de 50-90 mm. (A. TINANT, 1933 et 1937).

Ce Poisson était connu de l'Uele et de l'Ituri. Nous rattachons à cette espèce les quelques individus récoltés par A. TINANT ainsi que ceux provenant de Poko (Dr. CHRISTY), déterminés comme *B. yseuxi* BLGR. par G. A. BOULENGER en 1913 et conservés dans les collections du Musée du Congo.

Déjà G. A. BOULENGER (C. F. W. F. A., IV, p. 176) signale à propos de *B. yseuxi* BLGR.: « perhaps not specifically distinct from *B. microstoma* ». NICHOLS et GRISCOM (1917, p. 679) signalent à propos des spécimens de *B. microstoma* rapportés par l'expédition de l'American Museum au Congo Belge : « Several of the larger ones have the filamentous dorsal rays which are the chief character of *B. yseuxi*; others are intermediate in this respect and we do not consider *B. yseuxi* a valid species. »

Nous confirmons cette synonymie concernant *B. yseuxi*, non seulement avec *B. microstoma* mais avec *B. macrops*, puisque nous avons trouvé des spécimens de *Bryconaethiops* se rapportant à cette dernière espèce et antérieurement déterminés comme *B. yseuxi*. Notons à ce propos que NICHOLS et GRISCOM confondaient *B. microstoma* et *B. macrops*.

a) Œil égal au museau, 3 à 3 1/4 dans la tête; 1 à 6 rayons dorsaux \pm allongés en filament chez le mâle; coloration dorsale brunâtre, les flancs et le ventre blanc-jaunâtre (corps à reflet \pm argenté). Une marque verticale noirâtre au-dessus des pectorales. Le mâle avec filaments dorsaux, bord externe de la caudale, base de l'anale et extrémités des ventrales noirâtres *B. microstoma* GTHR.

b) Œil plus grand que le museau, 2 1/2 à 2 3/4 dans la tête; 1 à 5 rayons dorsaux \pm allongés en filaments chez le mâle, le premier rayon également plus ou moins allongé en filament chez la femelle. Coloration comme chez l'espèce précédente (*) *B. macrops* BLGR.

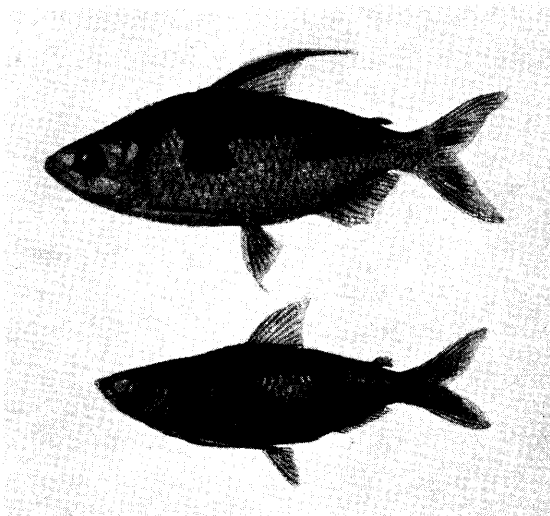


Fig. 7. — *Bryconaethiops boulengeri* PELLEGR.
En haut : mâle de Kunungu (ex. de 160 mm.).
En bas : femelle de Tolo (ex. de 135 mm.).

c) Œil égal au museau, 3 à 3 1/4 dans la tête; les rayons antérieurs de la dorsale simplement \pm allongés chez le mâle; coloration dorsale brunâtre, ailleurs blanc-jaunâtre, une grosse marque noire \pm arrondie au-dessus des pectorales et un trait horizontal noir sur l'arrière-train. Mâle avec rayons antérieurs de la dorsale, ventrales, base de l'anale et caudale rembrunies

B. boulengeri PELLEGR.

Alestes liebrechtsii BLGR.

3 ex. de 90-100 mm. (A. TINANT, 1933, 1937).

Un des types provenait du Stanley-Pool (Lt WILVERTH). L'espèce y fut recueillie aussi par P. DELHEZ, le Dr. CHRISTY et le Dr. SCHOUTEDEN.

Elle est répandue dans le Bassin central et le Katanga.

Alestes imberi PTRS.

33 ex. de 33-122 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

L'espèce était connue du Stanley-Pool par les captures de A. GRESHOFF, P. DELHEZ, du Dr. CHRISTY et du Dr. SCHOUTEDEN. Elle est répandue dans toutes les régions du Bassin du Congo et peut être considérée comme une des espèces les plus communes. Les très jeunes exemplaires de la collection TINANT (près de 30 mm.) ont une coloration spéciale : le point postoperculaire existe déjà. Quant au point précaudal, il est représenté par un double point : un gros suivi d'un petit.

Alestes macrolepidotus C. et VAL.

26 ex. de 25-135 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Cet *Alestes* avait déjà été pris au Stanley-Pool par les Drs. DUTTON, CHRISTY et TODD et par le Dr. SCHOUTEDEN. Il existe au Bas-Congo aussi bien que dans le Bassin central.

(*) Les petits mâles de Léopoldville (coll. TINANT) sont plus foncés : corps entièrement rembruni, toutes les nageoires obscurcies, base et bordure externe de l'anale noircies limitant une bande claire.

Le museau est remarquablement projeté au delà de la mâchoire inférieure, les dents supéro-antérieures elles-mêmes sont fortement décalées par rapport aux dents inférieures.

Alestes grandisquamis BLGR.

Cette espèce, connue aussi bien du Bas-Congo que du Bassin central et du Katanga, a été récoltée au Stanley-Pool par le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS. Elle n'a pas été retrouvée par A. TINANT.

Alestes macrophthalmus GTHR.

Présentant dans le Bassin du Congo, la même large distribution géographique que l'espèce précédente, ce Poisson aussi ne fut récolté au Stanley-Pool que par les Drs. CHRISTY et DUBOIS.

Micralestes acutidens (PTRS.)

2 ex. de 53-54 mm. (A. TINANT, 1935).

Ce Poisson qui compte parmi les plus communs du Bassin du Congo tout entier, n'était pourtant pas signalé du Stanley-Pool.

Micralestes humilis BLGR.

47 ex. de 18-50 mm. (A. TINANT, 1934, 1937).

Cette espèce était connue du Stanley-Pool (M. A. GRESHOFF). Elle habite le Bassin central et le Katanga.

Cette détermination ne nous satisfait pas. Nous considérons, en effet, que cette espèce présente certaines analogies avec *Alestes liebrechtsii*. Il est permis de se demander si ce *Micralestes* ne représente pas le stade jeune de l'*Alestes* en question. Nous ne sommes cependant pas en mesure ici d'être affirmatif sur ce point, qui exige une revision sérieuse du genre *Micralestes*. A ce propos, nous citerons ici ce que disaient NICHOLS et GRISCOM (1917) au sujet de *Alestes liebrechtsii* BLGR.: « The teeth of the small specimens resemble those of *Micralestes* more than those of the typical *Alestes*. From examination of our *Alestes*, *Micralestes* and *Petersius* material, we would say that the dental differences given for these genera are too variable to be of generic value. We recognize the genera, however, as we have not at present the opportunity to study the teeth as carefully as BOULENGER has probably done, and for the sake of convenience. »

Phenacogrammus interruptus (BLGR.). — Fig. 8.

511 ex. de 18-50 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Le type de cette jolie espèce provient du Stanley-Pool (P. DELHEZ). Elle fut ensuite capturée au

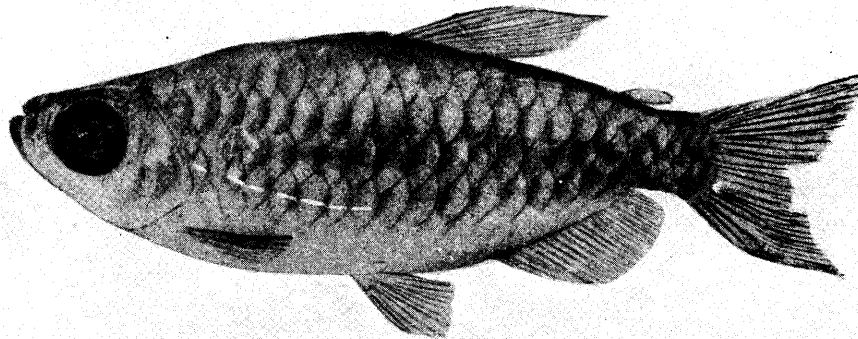


Fig. 8. — *Phenacogrammus interruptus* (BLGR.). — Léopoldville (ex. de 50 mm.).

même endroit par le Dr. SCHOUTEDEN. Connue du Bassin central (Equateur, Ubangi, Uele) l'espèce s'avère cependant particulièrement abondante dans la localité où elle fut découverte en premier lieu.

A noter sur les exemplaires de TINANT la taille maximum (50 mm.) qui dépasse un peu la mesure signalée par BOULENGER (45 mm.), mais reste cependant inférieure à celle des exemplaires récoltés par le Dr. SCHOUTEDEN (55 mm.).

Eugnathichthys eetveldii BLGR.

Connue du Stanley-Pool par les captures du L^t WILVERTH et de DE MEUSE, ce poisson, distribué au Bas-Congo et Bassin central, n'a plus été repris, depuis, au Stanley-Pool.

Eugnathichthys macroterolepis BLGR.

Cette espèce signalée de toutes les régions du Bassin du Congo, n'a été capturée au Stanley-Pool que par M. A. GRESHOFF.

Phago intermedius BLGR.

Le type de cette espèce provient de Léopoldville, Stanley-Pool (L^t WILVERTH). Elle fut retrouvée dans différentes localités du Bassin central et du Katanga.

Phago boulengeri SCHTH.

14 ex. de 32-150 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Le type fut récolté au Stanley-Pool par M. A. GRESHOFF. Plus tard ce poisson fut retrouvé à cet endroit par le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS. C'est une forme répandue dans le Bassin central.

Belonophago tinanti n. sp. — Fig. 9, 10 et 11.

Le genre *Belonophago*, décrit par le regretté L. GILTAY (Rev. Zool. Bot. Afr., XVIII, 2, 1929), est resté une des plus belles découvertes ichthyologiques des eaux douces africaines faites durant ces

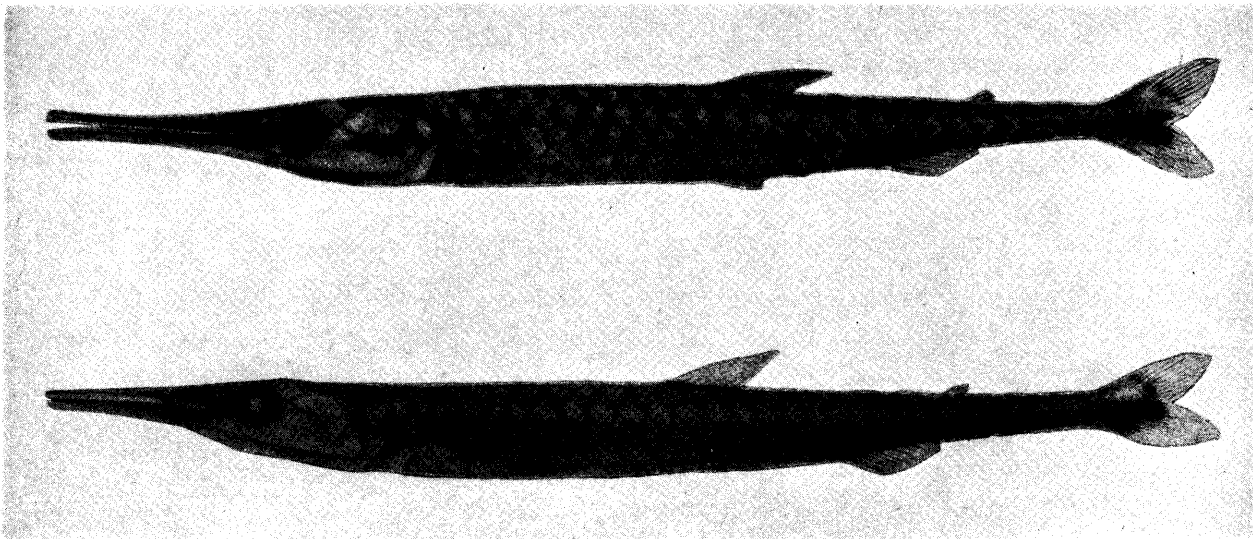


Fig. 9. — *Belonophago hutsebouti* GILT. — Buta (ex. type de 67 mm.).
Fig. 10. — *Belonophago tinanti* sp. n. — Léopoldville (ex. type de 67 mm.).

dix dernières années. Par son museau très allongé en forme de rostre effilé, ce poisson n'a pas son égal en Afrique, exception faite cependant du genre *Gavialocharax* du Cameroun (voir J. PELLEGRIN, 1926) à museau et corps comparativement beaucoup moins allongés cependant. On ne connaissait jusqu'à présent qu'une seule espèce : *B. hutsebouti* GILT. décrite de Buta (Uele).

A cette espèce vient s'ajouter la présente espèce qui lui est étroitement apparentée; nous la croyons différente en nous basant sur une grande série de spécimens, qui mettent tous en évidence la longueur médiocre du museau, si on les compare aux spécimens types et cotypes de Buta, tous à museau nettement plus allongé.

Hauteur du corps comprise 10 fois $1/4$ à 11 fois dans la longueur totale (sans la caudale); longueur de la tête 2 fois $4/5$ à 3 fois dans la même mesure. Tête 4 fois à 4 fois $1/2$ aussi longue que haute. *Rostre* 1 fois $3/5$ à 1 fois $2/3$ aussi long que la région postorbitaire. Diamètre de l'œil égal à l'espace interorbitaire, compris 9-10 fois dans la longueur de la tête. Bouche s'étendant pas tout à fait jusqu'au bord antérieur de l'œil. Dents externes au nombre de 46 à 56 de chaque côté de la mâchoire, au prémaxillaire comme au dentaire, toutes bicuspidées, comprimées latéralement. Dents internes bicuspidées et convergeant vers la ligne médiane. Os superficiels de la tête granuleux.

Dorsale II, 8, située en arrière des ventrales. Distance entre la dorsale et l'extrémité postérieure comprise 1 fois $1/2$ dans la distance entre son origine et l'extrémité antérieure. Sa hauteur comprise 4-5 fois dans la longueur de la tête.

Anale II, 7. Pectorales égales aux ventrales, comprise 4 fois $1/5$ dans la longueur de la tête. Caudale fourchue. Pédoncule caudal près de 5 fois aussi long que haut.

Ecailles de la ligne latérale au nombre de 30 à 35, fortes, légèrement carénées et présentant un

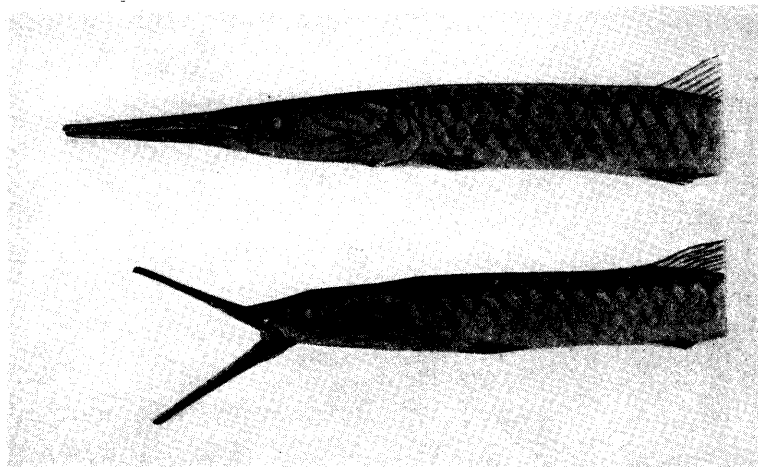


Fig. 11. — *Belonophago tinanti* sp. n. — Bouche fermée et bouche ouverte. — Kunungu (ex. cotypes de 110 mm.).

nodule épineux. Une seule rangée d'écailles entre la dorsale et la ligne latérale. 6 écailles autour du pédoncule caudal.

Coloration de fond d'un jaune très pâle, le dos rembruni avec une tache plus foncée sur chaque écaille, la région inférieure de l'arrière-train obscurcie depuis la caudale jusqu'à l'anus. Région occipitale et museau plus ou moins rembruni. Nageoires paires incolores; la dorsale avec deux lignes horizontales (à sa base et plus haut). Caudale avec une tache noire au centre flanquée de deux taches jaunâtres limitées elles-mêmes par un obscurcissement des rayons.

Longueur : 40 à 120 mm.

11 ex. Types, de 45 à 90 mm., Léopoldville, 1935. Récolteur : A. TINANT, à qui nous dédions avec plaisir cette jolie espèce.

1 ex. Type, de 92 mm., Léopoldville, 1937. Récolteur : A. TINANT.

20 ex. Cotypes, de 40 à 80 mm., Léopoldville, 1934. Récolteur : A. TINANT.

31 ex. Cotypes, de 50 à 86 mm., Léopoldville, 1935. Récolteur : A. TINANT.

1 ex. Cotype, de 70 mm., Léopoldville, 1933. Récolteur : A. TINANT.

6 ex. Cotypes, de 95 à 120 mm., Kunungu (Bolobo), 1937, récoltés par les préparateurs du Dr. SCHOUTEDEN.

A cette espèce nous rattachons encore un autre exemplaire de Kunungu et un autre du village Ndoa (près de Kunungu), ainsi qu'un exemplaire de Yakoma (Ubangi) récolté par M. Rosy.

Affinités. — Cette espèce est évidemment très voisine de *B. hutsebouti* GILT., mais la longueur du museau étant constamment inférieure à celle du museau des *Belonophago* de Buta, nous considérons cette différence comme valable. Le museau est égal à deux fois la longueur de la région postorbitaire (parfois à peine plus court ou à peine plus long) chez *B. hutsebouti*. Ce museau est 1 fois $3/5$ à 1 fois $2/3$ plus long seulement (parfois seulement 1 fois $1/2$ et exceptionnellement 1 fois $3/4$) chez

B. tinanti. Ces différences de longueur relative sautent aux yeux lorsque l'on compare les deux espèces en juxtaposant deux individus de même longueur (voir fig.).

REMARQUES CONCERNANT LE GENRE *BELONOPHAGO*.

Caractères morphologiques. — La dentition des espèces du genre *Belonophago* comprend bien une rangée externe et une rangée interne à chaque mâchoire ainsi que l'a décrit L. GILTAY, mais la rangée interne n'est pas formée de dents coniques. Elle comprend des dents cuspidées comme c'est le cas pour la rangée externe. Toutefois les dents internes sont beaucoup plus petites et plus hautes. Il n'y en a pas le même nombre à chaque mâchoire mais 45-65 à la mâchoire inférieure, 70-115 à la mâchoire supérieure; ces petites dents sont disposées obliquement, inclinées à la fois vers la ligne médiane de la mâchoire et vers l'arrière bouche suivant une direction convergente destinée clairement à retenir les proies dans la bouche. Alors que les rangées internes supérieures longent toute la longueur de la mâchoire supérieure, ne s'arrêtant que tout près des coins de la bouche, les rangées inférieures s'arrêtent à une distance appréciable de ce point, distance qui peut s'évaluer à 1/3 environ de la longueur de la mâchoire inférieure.

Notons aussi l'existence d'un museau légèrement proéminent, aussi bien chez une espèce que chez l'autre.

La série déjà grande de nos spécimens montre une variation importante dans le développement de la nodosité épineuse dirigée en arrière et qui surmonte chaque écaille. Celle-ci est d'autant plus développée que le poisson est plus jeune. Elle s'estompe considérablement avec l'âge.

Dimorphisme sexuel. — Nous n'avons observé aucun dimorphisme sexuel, ni dans les caractères, ni dans la coloration. Nos séries de spécimens comportent cependant pour chaque espèce à la fois des mâles et des femelles, comme en témoigne l'examen des organes génitaux. Il ne saurait donc être question d'attribuer à la longueur du museau, différente pour chacune des deux espèces, la signification d'un dimorphisme sexuel.

Régime alimentaire. — Les estomacs examinés contenaient des arêtes et surtout des écailles de poissons de tailles variées mais parfois assez grandes pour laisser supposer que le *Belonophago* s'attaque à des poissons d'assez grande taille. On peut admettre qu'à ce point de vue, ce genre est comparable éthologiquement au Brochet. La voracité est d'ailleurs une règle dans la sous-famille des Ichthyoborinae.

Neoborus ornatus BLGR.

2 ex. de 65-90 mm. (A. TINANT, 1934 et 1935).

Un seul exemplaire avait été capturé à Léopoldville par le Dr. A. DUBOIS. C'est une espèce rare dans les collections, connue par ailleurs uniquement de la région de l'Equateur dans le Bassin central.

Neolebias trilineatus BLGR.

62 ex. de 11 à 32 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Cette espèce du Bassin central était connue du Stanley-Pool par les types, récoltés par P. DELHEZ. La série de nos exemplaires comporte plusieurs exemplaires avec nageoire adipeuse.

La coloration tout en correspondant à la description n'est pas tout à fait la même que celle qui est représentée sur la figure donnée par BOULENGER. Les trois lignes latérales sont également espacées sur les flancs, les deux lignes inférieures n'étant pas plus rapprochées comme on peut le voir sur la figure en question.

Distichodus affinis GTHR.

23 ex. de 37-130 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Cette espèce bien connue du Bas-Congo et du Bassin central n'avait cependant pas encore été signalée du Stanley-Pool.

Distichodus altus BLGR.

3 ex. de 59-140 mm. (A. TINANT, 1934).

Ce sont aussi les premiers exemplaires cités de Léopoldville. Espèce connue par ailleurs du Bassin central.

Distichodus maculatus BLGR.

1 ex. de 135 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce, déjà capturée au Stanley-Pool par P. DELHEZ, est commune dans le Bassin central et surtout le Katanga.

Distichodus antonii SCHTH.

6 ex. de 31-122 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

Déjà capturé antérieurement au Stanley-Pool par M. A. GRESHOFF, le Lt WILVERTH, le Dr. CHRISTY et le Dr. A. DUBOIS.

L'espèce est signalée à différentes reprises du Bassin central.

Distichodus atroventralis BLGR.

48 ex. de 35-75 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

Connu du Stanley-Pool par les captures de P. DELHEZ et celles du Dr. CHRISTY. C'est une espèce du Bas-Congo et du Bassin central.

La série de TINANT comprend deux exemplaires très jeunes (45 mm.) bien caractéristiques, quoique la mesure de la largeur interorbitaire aille à peine un peu plus d'une fois dans la longueur du museau.

Distichodus fasciolatus BLGR. — Fig. 12.

281 ex. de 28-115 mm. (A. TINANT, 1934, 1937).

Cette espèce est largement répandue aussi bien au Bas-Congo que dans le Bassin central et le Katanga. C'est un Poisson que l'on peut considérer comme très commun.

Il fut déjà récolté au Stanley-Pool (parmi les ex. types) par M. A. GRESHOFF, le Lt WILVERTH, P. DELHEZ, les Drs. CHRISTY et A. DUBOIS.

Dans sa description, G. A. BOULENGER (Catalogue, I, p. 270) en parlant de la nageoire dorsale écrit : « D. 25-27 (4-5 unbranched), a little nearer head than caudal, its base not twice as long

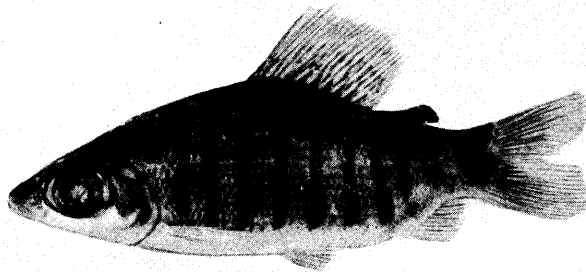


Fig. 12. — *Distichodus fasciolatus* BLGR. — Léopoldville
(ex. de 68 mm.).

as its distance from adipose fin. » Nous observons cependant que tous nos exemplaires de Léopoldville ont l'espace intermédiaire dorsale-adipeuse plus étroit, pouvant être porté deux fois, et plus, dans la base de la dorsale. La même particularité s'observe sur ceux d'entre les types qui proviennent précisément de Léopoldville (les autres types viennent du Bas-Congo), ce dont BOULENGER ne tient pas compte dans sa description.

D'autre part, dans les localités du Bas-Congo, pour autant que nous puissions en juger par les exemplaires des collections du Musée du Congo, le cas de l'espace intermédiaire grand se présente régulièrement.

Cette double constatation serait de nature à nous faire admettre l'existence d'une forme distincte de celle décrite sous le nom de *fasciolatus*, mais, si tous les exemplaires de Léopoldville présentent la

particularité d'un espace intermédiaire étroit, nous avons noté que dans d'autres localités, dont le Musée possède de grandes séries, comme par exemple Kunungu, Stanley-Falls, Kiambi et Nyonga, les deux cas peuvent se présenter.

Dans les localités du Bassin central où se présentent les deux variations, nous observons, d'une façon générale, que l'espace intermédiaire grand est le cas le plus fréquent. N'était l'existence en plusieurs localités de cas intermédiaires évidents, la forme à espace intermédiaire étroit pourrait être séparée au point de vue taxonomique.

Il est possible que l'on ait affaire à deux sous-espèces différentes, ce qui serait fortement appuyé par le fait (à vérifier) de la constance de l'espace intermédiaire grand au Bas-Congo. Cette solution (deux sous-espèces) ne serait pas en contradiction avec l'existence de formes intermédiaires.

***Distichodus sexfasciatus* BLGR.**

1 ex. de 100 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce fut déjà rapportée du Stanley-Pool par le L^t WILVERTH, par P. DELHEZ et le Dr. CHRISTY. Elle est connue d'un peu partout, Bas-Congo, Bassin central et Katanga.

***Distichodus lusosso* SCHTH.**

1 ex. de 65 mm. (A. TINANT, 1934).

Connue du Stanley-Pool par les captures de M. A. GRESHOFF, du L^t WILVERTH, du Dr. CHRISTY et du Dr. A. DUBOIS, c'est une espèce commune dans tout le Bassin central et le Katanga. Elle tire son nom spécifique « lusosso » de son nom indigène à Dolo (Stanley-Pool), d'après P. DELHEZ.

***Nannocharax schoutedeni* n. sp. — Fig. 13.**

Hauteur du corps comprise 4 fois 1/4 à 4 fois 2/3 dans la longueur totale, sans la caudale. Longueur de la tête 3 fois 1/2 à 4 fois dans la même mesure. Tête aussi haute que large ou un peu plus

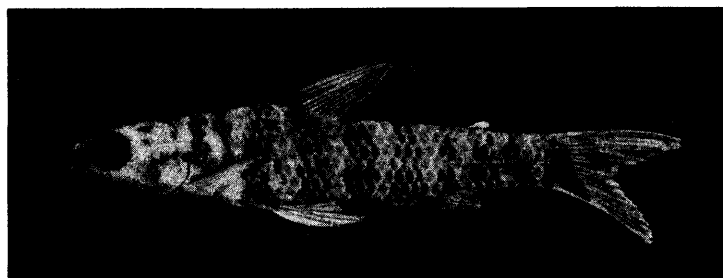


Fig. 13. — *Nannocharax schoutedeni* sp. n. — Léopoldville
(ex. de 35 mm.).

haute; museau aussi long ou jusqu'à 1 fois 1/4 aussi long que l'œil, qui va 3 fois 1/2 à 4 fois dans la longueur de la tête et égale ou est légèrement plus grand que la largeur de l'espace interorbitaire.

Dorsale III, 9-10; son origine située au-dessus du premier rayon de la ventrale ou juste en avant de celui-ci; nageoire située un peu plus près du bout du museau que de la base de la caudale ou à égale distance; son plus long rayon égal ou un peu plus court que la longueur de la tête.

Anale III, 7-8. Pectorales plus courtes que la tête, s'étendant au delà de la racine de la ventrale.

Caudale bifurquée, à lobes pointus. Pédoncule caudal 1 fois 1/2 à 1 fois 3/4 aussi long que haut.

Ecailles 38-39, $\frac{4 \frac{1}{2}}{5 \frac{1}{2} - 6 \frac{1}{2}}$, 4 entre la ligne latérale et l'insertion de la ventrale.

Coloration de fond jaunâtre, avec des lignes transversales obliques brunâtres sur les flancs, peu régulières et parfois fusionnées en partie, au nombre de 11 à 14. Ces marques sont plus ou moins apparentes. Il y a une ligne noire longitudinale sur le museau.

Dorsale ponctuée légèrement à son bord antérieur et présentant des traces d'une ou deux lignes transversales obscures, caudale avec une marque oblique foncée à la base du lobe inférieur, anale plus ou moins ponctuée vers l'avant, avec une trace de ligne transversale obscure et parfois une

tache noire à sa base, pectorales et ventrales presque incolores, les dernières parfois avec une marque transversale noirâtre.

16 ex. Types de 30 à 45 mm. de longueur totale, provenant de Léopoldville. (Récolteur: A. TINANT, 1933 et 1934.)

101 ex. Cotypes de 22 à 42 mm. de longueur totale, même provenance. (A. TINANT, 1934 et 1935).

A cette espèce se rattache deux exemplaires, de 45 mm. de longueur totale, provenant de Koteli et de Buta, et capturés par le Dr. H. SCHOUTEDEN (I. 1925), à qui nous sommes heureux de pouvoir dédier cette espèce. Ces spécimens assez mal conservés furent déterminés antérieurement comme *N. fasciatus* GTHR. (Koteli) et *N. brevis* BLGR. (Buta) (voir DAVID et POLL, 1937), erreur due au mauvais état de conservation des spécimens.

Affinités. — *Nannocharax schoutedeni* occupe une place près des *N. brevis* BLGR., *N. parvus* PELLEGR. et *N. altus* PELLEGR., toutes espèces avec moins de 42 écailles en ligne latérale.

Le tableau suivant mettra clairement les différences en évidence :

Hauteur du corps 4 1/2 à 5, tête 4, œil 3, pédoncule caudal environ 2 fois plus long que haut.

N. brevis BLGR.

Hauteur du corps 4 1/4 à 4 2/3, tête 3 1/2 à 4, œil 3 1/2 à 4, pédoncule caudal 1 1/2 à 1 3/4 aussi long que haut *N. schoutedeni* sp. n.

Hauteur du corps 3 3/4 à 4 1/4, tête 3 2/3 à 4, œil 3, pédoncule caudal un peu plus long que haut *N. parvus* PELLEGR.

Hauteur du corps 3 2/3 à 4 1/3, tête 3 à 3 1/2, œil 2 1/2 à 3, pédoncule caudal 1 1/4 aussi long que haut *N. altus* PELLEGR.

Outre les différences très nettes qui résident dans les caractères numériques, celles qui se manifestent dans la coloration ne sont non plus pas négligeables. Celle de *N. schoutedeni* semble rappeler le plus celle de *N. altus* qui est décrite comme suit par le Dr. J. PELLEGRIN (1930) : « olivâtre sur le dos, blanc jaunâtre sur le ventre avec des traces d'une douzaine de fasciatures foncées sur les flancs. Les écailles des côtés sont souvent marquées de pigment noir à la base ». Notons aussi à propos de la coloration de *N. schoutedeni* que celle-ci ressemble encore beaucoup à celle de *N. fasciatus* GTHR., espèce à écailles plus nombreuses en ligne latérale, à corps plus allongé (5 à 5 1/2) et à pédoncule caudal plus long.

Nannocharax macropterus PELLEGR. — Fig. 15.

3 ex. de 38 à 46 mm. (A. TINANT, 1934).

Cette espèce de *Nannocharax*, pas plus que le genre lui-même, n'était encore signalée de Léopoldville. Elle avait été décrite sur des exemplaires provenant de l'Equateur et du Kasai dans le Bassin central, et fut retrouvée encore dans d'autres localités du Bassin central (DAVID et POLL, 1937) (*). Il se confirme, par l'examen de nos spécimens, que la grande taille des nageoires pectorales, dépassant notablement l'insertion des ventrales, est ici un caractère spécifique de grande valeur.

Nannocharax gracilis n. sp. — Fig. 14.

Hauteur du corps comprise 5 fois 1/2 à 6 fois 1/2 dans la longueur totale (sans la caudale). Longueur de la tête 4 fois à 4 fois 1/4 dans la même mesure. Tête plus haute que large; museau aussi long que l'œil ou seulement les 4/5 de celui-ci. Œil 3 fois 1/5 à 3 fois 1/2 dans la longueur de la tête et mesurant les 2/3 à 3/4 de l'espace interorbitaire.

Dorsale III, 11-12; son origine située bien en avant des ventrales. Nageoire également éloignée du bout du museau et de la nageoire caudale; son plus long rayon ne mesurant pas plus des 4/5 de la tête.

Anale III, 8-9.

Pectorale, pas plus des 3/4 de la tête, n'atteignant ordinairement pas les ventrales.

Nageoire caudale bifurquée, à lobes pointus.

(*) Le poisson de Sandoa (Réc. OVERLAET) signalé dans cette publication comme appartenant à cette espèce, appartient en réalité à une espèce très différente : *Hemigrammocharax wittei* POLL.

Pédoneule caudal 2 fois ou près de 2 fois aussi long que haut.

Ecailles, 48, $\frac{4\ 1/2 - 5\ 1/2}{6 - 6\ 1/2}$, 3 1/2 à 4 entre la ligne latérale et la racine de la ventrale.

Coloration jaune clair avec 6 à 7 taches latérales médianes, arrondies et bien espacées. Dos parsemé de marbrures et taches irrégulières. Un trait noir horizontal de part et d'autre du museau, un point plus foncé à la base de la caudale et quelques petits points semblables à la base de l'anale et de

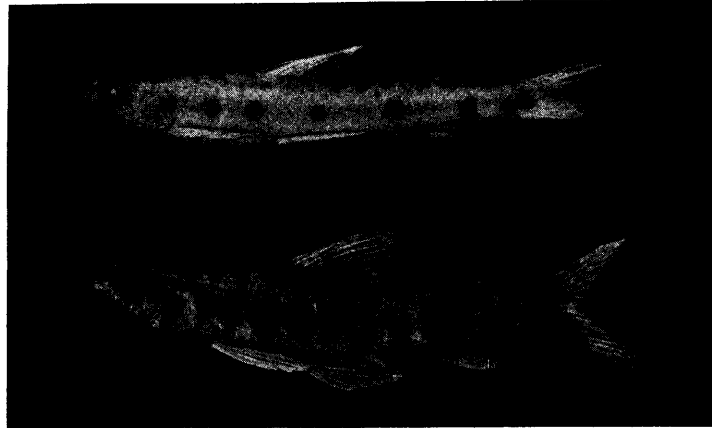


Fig. 14

Fig. 15

Fig. 14. — *Nannocharax gracilis* sp. n. — Léopoldville (ex. type de 43 mm.).
Fig. 15. — *Nannocharax macropterus* PELLEGR. — Léopoldville
(ex. de 46 mm.).

la dorsale. Sinon nageoires incolores avec parfois des traces de taches sur la caudale et une ligne transversale sur chaque ventrale.

12 ex. Types, de 30 à 43 mm. de longueur totale, provenant de Léopoldville (A. TINANT).

44 ex. Cotypes, de 23 à 38 mm. de longueur totale, même provenance.

Aux exemplaires types et cotypes de cette espèce nouvelle, viennent s'ajouter deux petits poissons (36-40 mm.), en mauvais état, provenant de Luebo (Kasai), récoltés par le Dr. SCHOUTEDEN (1920-1922). Le Dr. J. PELLEGRIN les avait compris parmi les types de *N. macropterus* PELLEGR., décrit d'après les récoltes au Kasai du Dr. SCHOUTEDEN. Cette méprise était due sans doute au mauvais état de conservation de ces spécimens et seule la comparaison avec la série de nos exemplaires types et cotypes nous a permis de reconnaître notre espèce nouvelle.

Hemigrammocharax uniocellatus PELLEGR. — Fig. 16.

17 ex. de 24-33 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

Cette espèce a été décrite par J. PELLEGRIN (1927) sous le nom générique de *Microdistichodus*, genre mis en synonymie du genre *Hemigrammocharax* (POLL, 1933). Elle n'était connue que par les



Fig. 16. — *Hemigrammocharax uniocellatus* PELLEGR. — Léopoldville
(ex. de 30 mm.).

types, 13 exemplaires, provenant de Mongende et Luebo (Bassin central) récoltés par le Dr. H. SCHOUTEDEN en 1925.

Nos spécimens répondent bien à la description qu'a donnée J. PELLEGRIN. Ces exemplaires mieux conservés que les exemplaires types, permettent de constater que la tache ponctiforme, située derrière

la fente operculaire, est constante. Quant à la tache précaudale, elle est variable en diamètre et est située dans un espace de teinte différente, jaunâtre en alcool. Sur certains exemplaires, des traces de bandes transversales au nombre de 15 sont visibles sur les flancs.

FAM. DES CITHARINIDAE

Citharinus congicus BLGR.

4 ex. de 70-80 mm. (A. TINANT, 1934).

Cette espèce connue du Bas-Congo, du Bassin central et du Katanga, avait déjà été récoltée au Stanley-Pool par P. DELHEZ et le Dr. CHRISTY.

Citharinus macrolepis BLGR.

9 ex. de 135 à 260 mm. (A. TINANT, 1937).

N'avait pas encore été récoltée à Léopoldville, quoique déjà connue du Bas-Congo, Bassin central et Katanga.

Je noterai ici que le *Citharinus macrolepis* est marqué d'une coloration, quasi constante, qui se traduit par des lignes pigmentées foncées qui alternent avec les rangées d'écailles. Ces lignes, quoique estompées, existent aussi sur le type, conservé au Musée du Congo, mais ne sont pas signalées dans la description originale de BOULENGER. Ces marques n'ont rien de spécifique et sont au contraire fréquentes chez les *Citharinus* (par exemple l'espèce suivante).

Citharinus gibbosus BLGR.

16 ex. de 71-195 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1935 et 1937).

Un des types provient du Stanley-Pool (P. DELHEZ). L'espèce y fut également récoltée par les Drs. CHRISTY et DUBOIS. Elle est connue du Bas-Congo, du Bassin central et du Katanga.

FAM. DES CYPRINIDAE

Labeo weeksii BLGR.

2 ex. de 85-160 mm. (A. TINANT, 1935, 1937).

Cette espèce, largement distribuée dans le Bassin central et le Katanga, n'avait encore été récoltée à Léopoldville que par le Dr. CHRISTY.

Les exemplaires rapportés par M. TINANT correspondent bien à la description, mais la nageoire dorsale offre un bord supérieur peu concave et ses rayons antérieurs ne sont pas allongés. On sait que chez les *Labeo* le bord supérieur de la dorsale est sujet à variation. Chez *Labeo altivelis* PRDS., E. B. WORTHINGTON (1933) a déjà signalé que sa longueur et sa forme varient avec l'âge.

Labeo lineatus BLGR.

2 ex. de 87-115 mm. (A. TINANT, 1934).

Connue aussi bien du Bas-Congo que du Bassin central et du Katanga, cette espèce a déjà été prise à Léopoldville par le Dr. CHRISTY.

Le Dr. J. PELLEGRIN (1932) a aussi eu l'occasion de citer un exemplaire géant de *Labeo lineatus* provenant de la « région de Brazzaville ». Cet exemplaire mesurait 700 mm.

Labeo velifer BLGR.

Ce *Labeo*, du Bassin central et du Katanga, parfois signalé sous le nom de *L. longipinnis* BLGR., espèce synonyme, quoique déjà récolté au Stanley-Pool par le Lt WILVERTH, P. DELHEZ et les Drs. CHRISTY et DUBOIS, n'a pas été retrouvée par A. TINANT.

Labeo sorex NICH. et GRISC.

Cette espèce si remarquable par l'extrême petitesse des yeux, ne fut capturée à Léopoldville que par le Dr. CHRISTY.

Labeo cyclorhynchus BLGR.

1 ex. de 35 mm. (A. TINANT, 1935).

Le type de ce Poisson provenait du Stanley-Pool (P. DELHEZ). Notre exemplaire, très jeune, est rapporté avec quelque doute à cette espèce. Sa coloration, corps nettement marbré de noir avec les nageoires en partie noires, coloration rare chez les *Labeo*, confirme cependant cette détermination.

Labeo falcipinnis BLGR.

2 ex. de 45 à 50 mm. (A. TINANT, 1935).

Récolté pour la première fois à Léopoldville par M. TINANT, ce *Labeo* est connu du Bas-Congo et du Congo central.

Labeo nasus BLGR.

Cette espèce fut récoltée au Stanley-Pool par M. DE MEUSE. Elle est connue du Bas-Congo (Type) et du Bassin central.

Labeo greenii BLGR.

1 ex. de 75 mm. (A. TINANT, 1935).

Cette espèce, connue du Bassin central, est très voisine de la précédente. Elle était inconnue de Léopoldville.

Labeo degeni BLGR.

Cette espèce n'est connue que par les types, provenant de Léopoldville et capturés près des cataractes par le Dr. CHRISTY.

Labeo parvus BLGR.

Ce *Labeo*, connu du Bassin central et du Katanga, n'a été récolté à Léopoldville que par le Dr. CHRISTY.

Labeo barbatus BLGR.

La distribution connue de ce Poisson est le Bas-Congo et le Bassin central. Il fut pris à Léopoldville par le Dr. CHRISTY.

Barbus caudovittatus BLGR.

1 ex. de 63 mm. (A. TINANT, 1933).

Le type de cette espèce provient de l'Ubangi. Elle fut retrouvée ailleurs dans le Bassin central, mais elle est peu fréquente. Elle est citée ici du StanleyPool pour la première fois.

Barbus holotaenia BLGR.

2 ex. de 90 à 110 mm. (A. TINANT, 1937).

Quoique largement répandue dans le Bassin central et le Katanga, aussi connue du Bas-Congo, cette espèce n'avait pas encore été prise à Léopoldville.

Ces deux exemplaires correspondent bien à la description typique, sauf en ce qui concerne les barbillons et la coloration. Le barbillon antérieur mesure 1 fois $\frac{1}{5}$ le diamètre de l'œil (au lieu de égal), le postérieur 1 fois $\frac{4}{5}$ (au lieu de $1 \frac{1}{3}$ - $1 \frac{2}{3}$). Quant à la coloration, elle se distingue de

celle relatée dans la description par l'absence d'une tache noire à l'extrémité de la nageoire dorsale, mais la ligne noire latérale ininterrompue est bien nette.

Il fallait s'attendre à trouver à Léopoldville cette espèce si largement répandue dans tout le Bassin du Congo.

Barbus pleuropholis BLGR. — Fig. 17.

15 ex. de 20 à 45 mm. (A. TINANT, 1934, 1935 et 1937).

Ce petit Barbeau était déjà connu de Léopoldville par les captures du Dr. CHRISTY. Il est répandu dans le Bassin central.

Un bel exemplaire mâle de la collection TINANT, mesurant 35 mm., est remarquable par un trait noir vertical bien accusé derrière l'opercule. Il présente au bord de la mâchoire supérieure une série (12) de magnifiques tubercules nuptiaux imitant remarquablement des dents. Le bord inférieur de la bouche en est dépourvu. Ces tubercules buccaux n'étaient connus jusqu'à présent que chez le *B. pseudognathodon* BLGR. (1915) décrit du Lac Moero. G. A. BOULENGER signale que cette dernière espèce

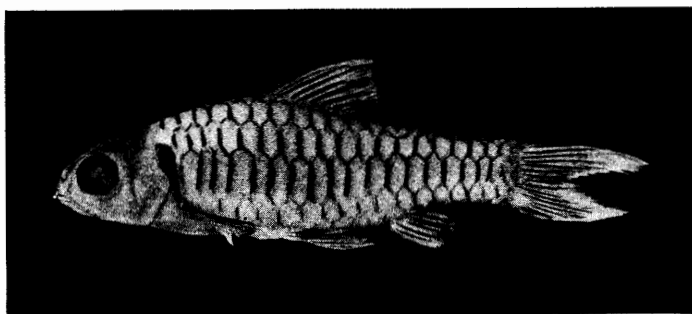


Fig. 17. — *Barbus pleuropholis* BLGR., mâle. — Léopoldville (ex. de 35 mm.).

est voisine de *B. congicus* BLGR. et de *B. pleuropholis* BLGR. (notre espèce du Stanley-Pool) mais qu'elle est « unique par le caractère sexuel et nuptial dont est dérivé son nom (mâchoire à fausses dents) ».

Cette particularité n'est donc plus spéciale à une seule espèce, mais se retrouve chez *B. pleuropholis*, espèce très voisine d'ailleurs de *B. pseudognathodon*, comme le remarque G. A. BOULENGER. Les deux espèces sont cependant bien distinctes par des caractères tels que la hauteur du corps et le nombre d'écaillés en ligne latérale.

NICHOLS et GRISCOM (1917) au sujet de *B. pleuropholis* écrivent : « Examination of ten from Stanleyville in April, tabulated below, shows a scale variation of 21 à 24 and an increase of depth with age. From this it seems probable that *pleuropholis* is the young of *congicus*. » Une telle synonymie ne nous paraît pas indiquée.

Si le même dimorphisme sexuel se retrouve un jour chez *B. congicus*, il conviendrait peut-être de séparer au moins subgénériquement ces trois espèces de *Barbus*.

Nos autres exemplaires (20-45 mm.), quoique dépassant les 35 mm., n'ont pas les tubercules. Tous ne peuvent pas les avoir puisque c'est un caractère sexuel (mâle), mais il est possible qu'ils soient caduques, apparaissant seulement à l'époque du frai.

Barilius christyi BLGR. — Fig. 18.

19 ex. de 30 à 95 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1937).

Un des types provenait de Léopoldville (Dr. CHRISTY). C'est une espèce du Bassin central.

Le jeune (35 mm. et moins) ne montre pas de traces de lignes noires transversales, cependant bien marquées chez l'adulte et même déjà au-dessus de la taille de 40 mm. Ces individus juvéniles ne montrent qu'une tache noire très marquée à la base de la caudale sur le pédoncule caudal.

Nous notons sur l'ensemble de nos exemplaires une variabilité évidente dans la position relative

des nageoires dorsale et anale. G. A. BOULENGER décrit et représente une nageoire dorsale dont les quatre derniers rayons surplombent la nageoire anale. A Léopoldville, rien de semblable, deux rayons de la dorsale, au plus, sont au-dessus de l'anale, parfois même le dernier rayon seulement ou pas du tout. Evidemment puisque nos exemplaires offrent une telle variabilité, rien ne s'oppose à admettre la possibilité de fluctuations encore plus étendues.

A cette espèce se rattache certainement un exemplaire des collections du Musée du Congo et

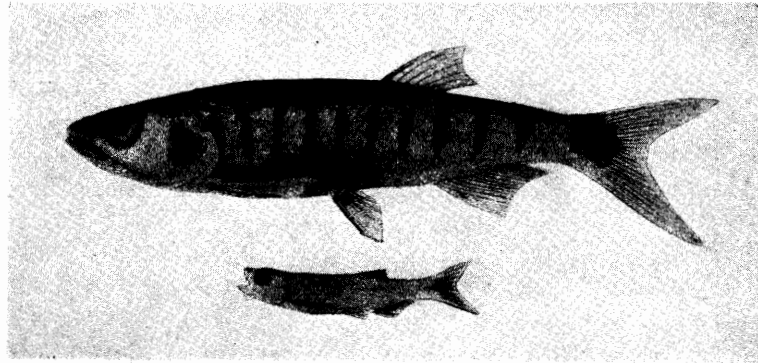


Fig. 18. — *Barilius christyi* BLGR. — Léopoldville
(ex. adulte de 92 mm., jeune de 35 mm.).

déterminé *Barilius kingsleyae* par G. A. BOULENGER en 1905, récolté par le Dr. TODD à Léopoldville.

B. kingsleyae BLGR. est une espèce toute différente et n'appartient pas à la faune du Stanley-Pool.

Engraulicypris congicus NICH. et GRISC.

1 ex. de 28 mm. (A. TINANT, 1934).

Cette espèce n'avait pas été retrouvée depuis l'expédition LANG-CHAPIN de l'American Museum (1905-1915) qui en récolta cinq spécimens à Poko et Avakubi (Bassin central).

Ce poisson est très voisin de *E. minutus* BLGR. du Lac Tanganyika. Un plus grand nombre de spécimens s'impose pour décider des différences entre les deux espèces, bien que l'on soit en droit de croire à priori que l'espèce du Lac Tanganyika est différente de l'espèce du Bassin central.

FAM. DES CYPRINODONTIDAE

Epiplatys senegalensis (STDR.) — Fig. 19.

5 ex. de 32 à 45 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

C'est une espèce des eaux douces de l'Afrique occidentale, du Sénégal au Bassin du Congo.



Fig. 19. — *Epiplatys senegalensis* (STDR.) — Léopoldville (ex. de 43 mm.).

G. A. BOULENGER et J. PELLEGRIN ne la signalent que du Sénégal au Vieux Calabar, mais les Drs. DÜREN et SCHOUTEDEN l'ont capturée au Stanley-Pool. Cette espèce n'est d'ailleurs représentée dans les

collections du Musée du Congo que par des spécimens du Stanley-Pool, mais il est difficile de croire qu'une espèce aussi largement répandue soit confinée en un seul endroit de la zone occidentale du Bassin du Congo. C'est pourquoi l'on peut s'attendre à sa découverte ailleurs dans le Bas-Congo.

Le Dr. VINCKE (1932) l'a trouvée aux environs de Léopoldville (rivières et marais) et signale ce poisson comme étant larviphage, au moins en aquarium.

Epiplatys chevalieri (PELLEGR.). — Fig. 20.

47 ex. de 18 à 38 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Le type de cette espèce provient du Stanley-Pool, où il fut découvert par M. A. CHEVALIER (1904). Elle n'a jamais été reprise depuis et ne figurait pas dans les collections du Musée du Congo. Ce poisson semble bien constituer une espèce endémique.

Nos grands exemplaires présentent les marques noirâtres suivantes : de chaque côté s'étend une

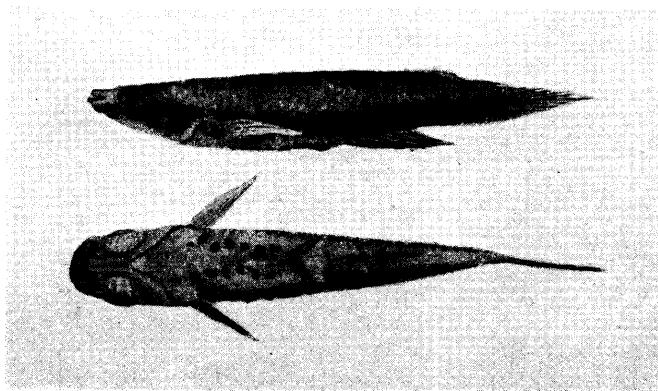


Fig. 20. — *Epiplatys chevalieri* (PELLEGR.) (vue latérale et ventrale). — Léopoldville (ex. de 32 mm.).

large bande latérale, depuis l'œil jusqu'à l'origine de la nageoire caudale. Outre ces marques seules signalées dans la description, ces exemplaires présentaient un double trait transversal sous la gorge, presque tout le sommet de la tête, une tache à la base des pectorales, deux séries de taches ventrales devant les nageoires pelviennes, toutes marques de coloration noirâtre dans l'alcool mais peut-être d'une teinte différente sur le vivant.

FAM. DES CLARIIDAE

Heterobranchus longifilis C. et VAL.

Cette espèce est citée de la région de Brazzaville (Congo français) par le Dr. PELLEGRIN (1932). Elle habite le Bassin central et le Katanga. Le spécimen signalé par PELLEGRIN mesurait 820 mm.

Clarias buthupogon SAUV.

1 ex. de 113 mm. (A. TINANT, 1933).

Espèce déjà signalée du Stanley-Pool par les captures de M. A. GRESHOFF et largement répandue dans tout le Bassin central.

Clarias dumerili longibarbis DAVID et POLL. — Fig. 21.

3 ex. Types de 120 à 165 mm. (A. TINANT, 1935).

Cette jolie sous-espèce de *C. dumerili* STDR., remarquable par la longueur considérable des bar-

billons, a déjà été décrite dans une publication antérieure (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool., sér. I, III, 5, p. 232, fig. 21*).

Le *Cl. dumerili* STDR. habite le Bassin du Congo, non compris le Katanga. La sous-espèce *longibarbis* a sans doute un habitat spécial qu'il serait intéressant de préciser.

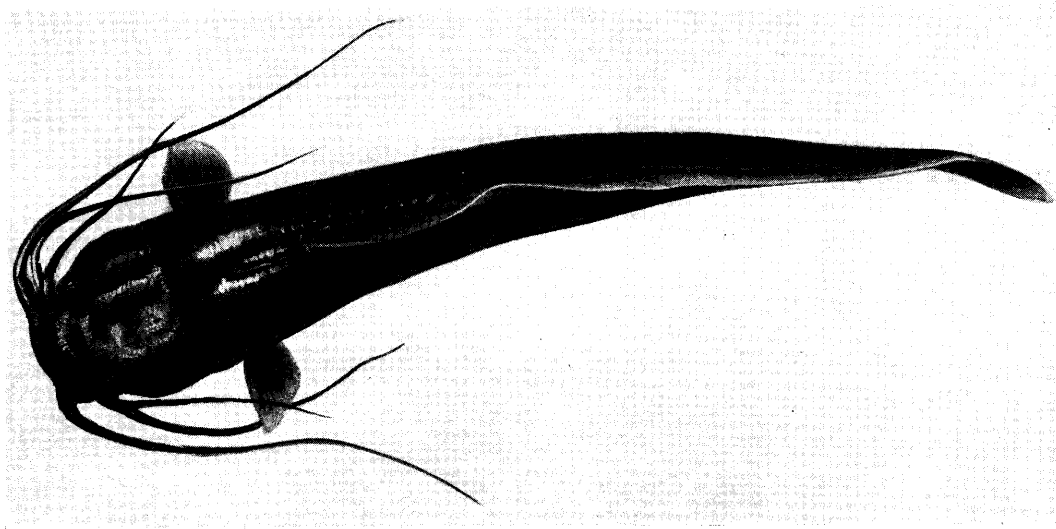


Fig. 21. — *Clarias dumerili longibarbis* DAVID et POOL. — Léopoldville
(ex. type de 165 mm.).

Clarias angolensis STDR.

Cette espèce, connue du Bas-Congo et du Bassin central, a déjà été rapportée du Stanley-Pool par M. A. GRESHOFF et les Drs. DUTTON, CHRISTY et TODD.

Channallabes apus GTHR.

1 ex. de 165 mm. (A. TINANT, 1937).

« L'anguille des Clariidae » est assez commune partout dans le Bassin du Congo, sauf au Katanga. Elle est pourtant récoltée pour la première fois à Léopoldville par M. TINANT.

FAM. DES SCHILBEIDAE

Eutropius congensis (LEACH).

Espèce du Bas-Congo et du Bassin central trouvée à Léopoldville seulement par le Dr. CHRISTY.

Eutropius grenfelli BLGR.

Espèce du Bassin central déjà signalée de Léopoldville (Dr. CHRISTY) et de Kinshasa (Dr. SCHOUTEDEN).

Schilbe marmoratus BLGR.

1 ex. de 150 mm. (A. TINANT, 1934).

Espèce connue antérieurement du Bassin central et du Katanga, non encore signalée de Léopoldville.

Schilbe mystus (L.).

1 ex. de 103 mm. (A. TINANT, 1933).

Déjà connu du Stanley-Pool par les captures du Dr. DUBOIS et du Lt WILVERTH, ce Poisson, très commun, habite le Bas-Congo, le Bassin central et le Katanga.

Parailia congica BLGR.

2 ex. de 42-50 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce est très voisine de *P. longifilis* BLGR. dont elle ne constitue peut-être qu'une variation peu importante. *P. congica* est signalé du Bas-Congo.

FAM. DES BAGRIDAE

Chrysichthys longibarbis BLGR.

1 ex. de 180 mm. (A. TINANT, 1937).

Les types de cette espèce proviennent du Stanley-Pool. Elle y fut récoltée à diverses reprises par le Lⁱ WILVERTH, P. DELHEZ, et le Dr. DUBOIS. On l'a récoltée aussi dans le Bassin central, mais rarement jusqu'à présent.

Chrysichthys duttoni BLGR.

3 ex. de 86-90 mm. (A. TINANT, 1934).

C'est une espèce assez largement répandue dans tout le Bassin du Congo quoique rarement récoltée. Elle n'avait pas encore été prise à Léopoldville.

Chrysichthys cranchii (LEACH).

2 ex. de 75-82 mm. (A. TINANT, 1934).

Espèce commune et largement répandue dans tout le Bassin du Congo, quoique renseignée ici pour la première fois de Léopoldville.

Chrysichthys punctatus BLGR.

Un des types provenait du Stanley-Pool (P. DELHEZ). Un autre provenait de Kutu (Lac Léopold II). Cette espèce du Bassin central, spécialement de la région de l'Équateur, n'a plus été reprise depuis à Léopoldville.

Chrysichthys ornatus BLGR.

1 ex. de 192 mm. (A. TINANT, 1934).

Cette espèce si bien marquée est commune et largement distribuée dans le Bassin central. Elle n'était pas connue de Léopoldville.

Chrysichthys persimilis GTHR.

Ce *Chrysichthys* est connu du Bas-Congo. Il ne figure pas dans les collections de M. TINANT. Mademoiselle L. DAVID rapporte à cette espèce un individu de Léopoldville (Réc. : Dr. DUBOIS) déterminé antérieurement comme *C. brevibarbis* BLGR. par G. A. BOULENGER (1913).

Chrysichthys laticeps PELLEGR.

Cette espèce géante fut décrite par le Dr. J. PELLEGRIN (1932) d'après un exemplaire mesurant 1.540 mm. de longueur totale et provenant de la région de Brazzaville (Congo français).

Gephyroglanis longipinnis BLGR.

9 ex. de 135 à 210 mm. (A. TINANT, 1937).

Les Types de cette belle espèce proviennent du Stanley-Pool (Ndolo) où ils furent capturés par P. DELHEZ. On la connaît aussi du Bassin central. Nos exemplaires dépassent notablement la taille signalée par BOULENGER : 140 mm. Ils possèdent aussi un barbillon nasal de longueur variable. Celle-ci est souvent inférieure au 1/3 du diamètre de l'œil, il est parfois si peu développé qu'on le voit à peine à l'œil nu.

Auchenoglanis occidentalis C. et V.

10 ex. de 39-152 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

Ce Poisson si commun dans tout le Bassin central et le Katanga fut déjà pris près de Léopoldville par les Drs. DUTTON, CHRISTY et TODD.

D'autre part, le Dr. J. PELLEGRIN (1932) eut l'occasion d'examiner un exemplaire géant appartenant à cette espèce et provenant de la région de Brazzaville. Ce spécimen ne mesurait pas moins de 800 mm.

Un très jeune exemplaire (35 mm.) de la collection TINANT n'est pas rattaché avec certitude à cette espèce. A cet âge, les caractères du bouclier interneural et du processus occipital ne sont pas définitifs et ne peuvent s'interpréter pour servir à la détermination suivant la clef de G. A. BOULENGER.

FAM. DES MOCHOCHIDAE

Synodontis caudalis BLGR. — Fig. 22.

3 ex. de 190 à 210 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce rare et intéressante n'était connue, à notre connaissance, que par les Types provenant de Boma, Matadi (Bas-Congo) et Léopoldville (réc. : L^t WILBERTH) et par deux exemplaires de Mukimbungu (Bas-Congo), signalés par E. LÖNNBERG et H. RENDALL (1920) (Réc. : Rév. K. E. LAMAN).

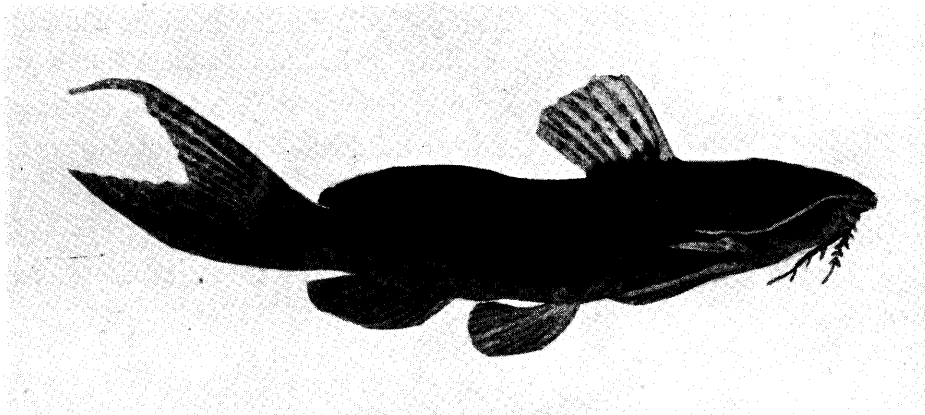


Fig. 22. — *Synodontis caudalis* BLGR. — Léopoldville (ex. de 210 mm.).

Les poissons de A. TINANT peuvent se rapporter à la description du *S. caudalis* de G. A. BOULENGER, à la condition d'admettre une plus grande variabilité de certains caractères.

La hauteur va 5 fois dans la longueur totale (sans la caudale) (au lieu de 4 à 4 1/2), elle est égale ou un peu moindre que la longueur de la tête. L'œil va jusque 6 fois 1/2 dans la tête (au lieu de 5 1/2 à 6). Il y a 58 à 80 dents mobiles mandibulaires (au lieu de 70 à 80). Le barbillon maxillaire varie d'un peu plus long seulement à 1 fois 2/3 la longueur de la tête (au lieu de 1 1/2 à 1 2/3).

C'est surtout notre plus grand exemplaire (210 mm.) qui diffère de la description de BOULENGER, faite d'après des spécimens ne dépassant pas 140 mm. On pourrait en conclure que le diamètre de l'œil, le nombre de dents et la longueur des barbillons diminue avec l'âge, ce qui n'a rien de surprenant.

LÖNNBERG et RENDALL signalent comme différences que leurs exemplaires ont un barbillon mandibulaire extérieur de la même longueur que la tête et que le bouclier occipito-nuchal est rugueux.

Les individus types conservés au Musée du Congo proviennent de Boma et Matadi; ils sont

nettement plus courts que nos exemplaires du Stanley-Pool (A. TINANT) : hauteur 4 fois seulement dans la longueur. Or, la description de G. A. BOULENGER mentionne pour cette mesure une variabilité atteignant 4 1/2. Ce sont donc les types provenant de Léopoldville (seuls mentionnés dans le Catalogue de BOULENGER et conservés au British Museum qui ont le corps plus allongé. Ceci se rapproche précisément de nos propres mesures (hauteur 5 fois dans la longueur) prises sur des exemplaires de Léopoldville également. Il y a là une différence à retenir et à vérifier plus tard sur de plus grandes séries d'individus du Bas-Congo d'une part et de Léopoldville d'autre part. L'hypothèse de deux formes distinctes, l'une du Bas-Congo, l'autre du Stanley-Pool, n'est pas exclue.

Les Types de *S. caudalis* BLGR., conservés au Musée du Congo, sont décolorés. Les deux plus jeunes exemplaires de M. TINANT sont peu distinctement tachetés sur le corps, mais le grand exemplaire offre des taches brunes sur fond clair, taches arrondies ou un peu sinueuses, plus petites sur la tête. Ses nageoires rayonnées présentent de petites taches disposées en séries sur les rayons.

LÖNNBERG et RENDALL signalent qu'un de leurs exemplaires a les nageoires bien marquées de taches noires séréées et le corps plus ou moins marbré. L'autre exemplaire n'a pas la même coloration, excepté très faiblement sur la dorsale.

Synodontis acanthomias BLGR.

Un des Types provient du Stanley-Pool (L^t WILVERTH), l'autre est de Boma, Bas-Congo. Cette espèce, encore capturée à Léopoldville par le Dr. CHRISTY, habite le Bas-Congo aussi bien que le Bassin central. Elle n'est pas représentée dans la collection TINANT.

Synodontis obesus BLGR.

3 ex. de 32-56 mm. (A. TINANT, 1935).

Ce Poisson n'avait pas encore été pris au Stanley-Pool. Il est connu de l'Afrique occidentale, de la Côte d'Or jusqu'au Gabon, et fut capturé aussi au Cameroun et dans l'Uele (Bassin du Congo).

Synodontis depauwi BLGR.

2 ex. de 50 à 72 mm. (A. TINANT, 1937).

Les Types de cette espèce proviennent du Stanley-Pool (L^t WILVERTH). Elle est connue aussi du Bassin central. Nous rapportons provisoirement à cette espèce deux spécimens à museau plus long que la région postorbitaire mais cependant moins long que la moitié de la longueur de la tête, particularité probablement attribuable à la faible taille de ces individus.

Le jeune *S. depauwi* présente une certaine ressemblance avec le *S. schoutedeni* DAVID du Bassin central également mais le diamètre de l'œil beaucoup plus considérable chez *S. depauwi* permet de distinguer facilement les deux espèces.

Synodontis angelicus SCHTH.

3 ex. de 83-210 mm. (A. TINANT, 1933 et 1934).

Le Type de ce beau *Synodontis* est indiqué comme provenant de Kinshasa (Stanley-Pool) et fut capturé par M. A. GRESHOFF.

L'espèce fut retrouvée au Stanley-Pool par le L^t WILVERTH, P. DELHEZ, les Drs. CHRISTY et DUBOIS et le Dr. SCHOUTEDEN. L'espèce est aussi connue du Bassin central et du Katanga.

Synodontis greshoffi SCHTH.

6 ex. de 49-150 mm. (A. TINANT, 1933 et 1934).

Ici aussi le Type provient du Stanley-Pool, Kinshasa (réc. : M. A. GRESHOFF). Ce poisson fut retrouvé au Stanley-Pool par le L^t WILVERTH, le Dr. CHRISTY et le Dr. SCHOUTEDEN. Il habite le Bas-Congo, le Bassin central et le Katanga.

Synodontis alberti SCHTH. — Fig. 23.

11 ex. de 105-150 mm. (A. TINANT, 1934, 1937).

Le Type de SCHILTHUIS vient aussi du Stanley-Pool (Kinshasa). Il y fut encore capturé par le Lt WILVERTH, P. DELHEZ et le Dr. CHRISTY. Espèce également connue du Bassin central.

Ce *Synodontis* est surtout bien caractérisé par la longueur remarquable des barbillons maxillaires.

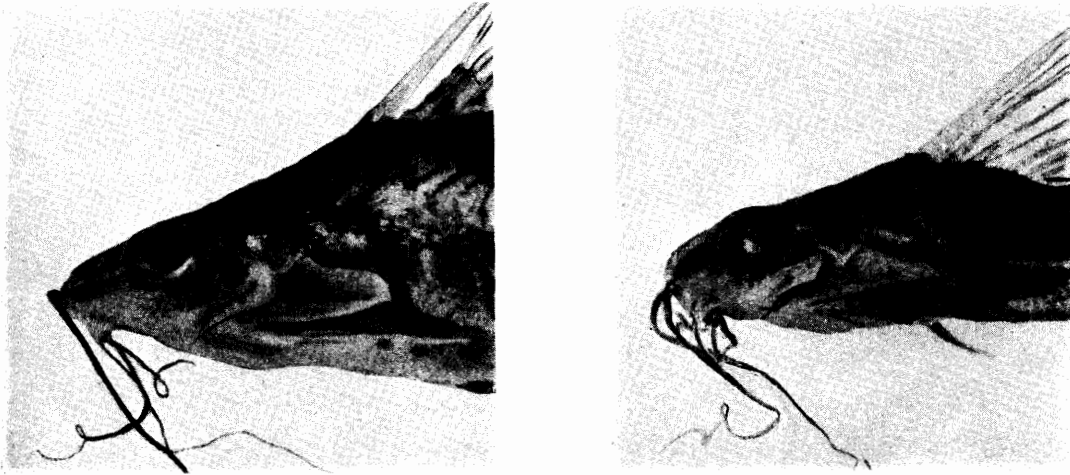


Fig. 23. — *Synodontis alberti* SCHTH., variabilité du processus huméral.
Léopoldville (ex. de 125 et 105 mm.).

En revanche le processus huméral a une forme très variable; il est pointu, tronqué ou arrondi, ce qui se voit très bien sur nos exemplaires. Une telle variabilité enlève toute importance taxonomique générale à la forme du processus huméral des *Synodontis*.

Synodontis notatus VAILL.

3 ex. de 100-170 mm. (A. TINANT, 1934).

Ce *Synodontis* du Bassin central et Katanga, fut déjà capturé au Stanley-Pool par P. DELHEZ et le Dr. CHRISTY.

Synodontis nummifer BLGR.

Le Type de cette espèce provient du Stanley-Pool et fut capturé par le Lt WILVERTH. P. DELHEZ la récolta au même endroit. Elle est signalée aussi du Bassin central et du Katanga.

Synodontis pleurops BLGR.

5 ex. de 39-74 mm. (A. TINANT, 1935).

Cette espèce du Bassin central fut déjà prise au Stanley-Pool par le Lt WILVERTH.

Synodontis decorus BLGR.

Les Types sont originaires du Stanley-Pool (réc. : Lt WILVERTH). C'est une espèce du Bassin central et du Katanga.

Synodontis nigriventris DAVID — Fig. 24.

26 ex. de 25-59 mm. (A. TINANT, 1934, 1935) y compris les Types faisant partie d'une série d'exemplaires, tous du Bassin central, dont le Dr. L. DAVID s'est servi pour établir la description de cette espèce.

Comme son nom l'indique, cette espèce est remarquable par la coloration noire plus ou moins foncée des régions ventrales. Cette particularité se retrouve encore chez le *S. membranaceus* G. ST-

HILAIRE. J. PELLEGRIN la met en rapport avec le fait que l'on a observé que ce poisson (commun dans le Nil, Tchad, Sénégal et Niger), nage presque constamment sur le dos. Il serait intéressant de savoir si le *S. nigriventris* adopte la même position de natation.

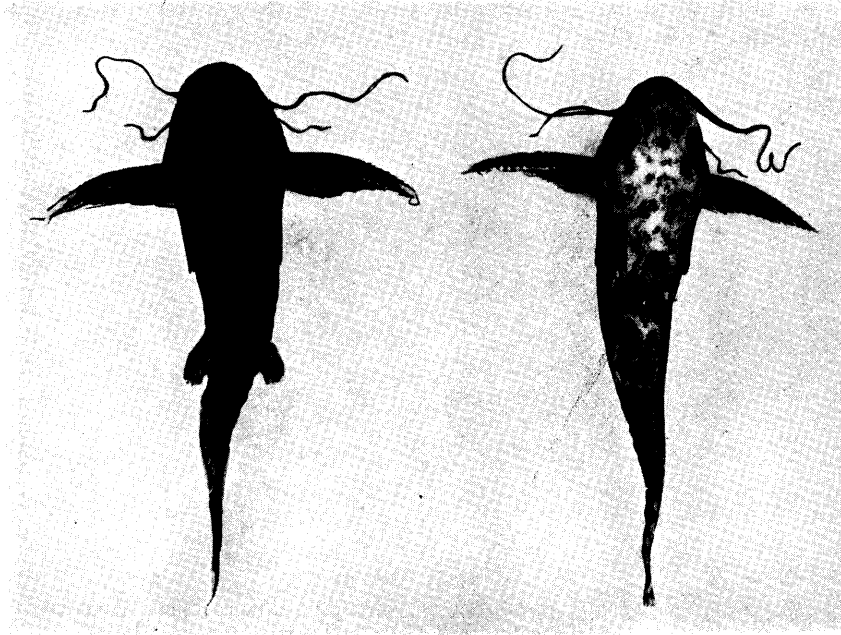


Fig. 24. — *Synodontis nigriventris* DAV., vues ventrale et dorsale.
Flandria (ex. de 65 mm.).

Microsynodontis christyi BLGR.

1 ex. de 45 mm. (A. TINANT, 1934).

Cette espèce n'était connue que par des exemplaires du Bassin central.

Euchilichthys guentheri (SCHTH.).

Le Type de cette espèce provient du Stanley-Pool, où elle fut découverte par M. A. GRESHOFF. Elle fut retrouvée plus tard dans le Bassin central.

Atopochilus chabanaudi PELLEGR.

Cette espèce est connue par le Type, décrit récemment (1938) de Brazzaville, où il fut capturé par J. THOMAS. Ce spécimen avait précédemment été rapporté à l'espèce précédente par CHABANAUD.

Belonoglanis tenuis BLGR.

676 ex. de 30-87 mm. (A. TINANT, 1934, 1935, 1937).

Espèce bien connue du Bassin central et du Katanga mais non encore signalée jusqu'à présent de Léopoldville.

FAM. DES MALAPTERURIDAE

Malapterurus electricus GMEL.

4 ex. de 53-360 mm.. (A. TINANT, 1934, 1935).

Le Poisson électrique, commun dans tout le Bassin du Congo avait déjà été capturé à Kinshasa, Stanley-Pool, par le Dr. SCHOUTEDEN.

FAM. DES CICHLIDAE

Tilapia melanopleura A. DUM.

16 ex. de 22-105 mm. (A. TINANT, 1933, 1934).

Cette espèce très commune dans le Bassin du Congo (Bas-Congo, Bassin central et Katanga), nous avait déjà été envoyée en 1932 de Léopoldville (rivières et marais) par le Dr. VINCKE. Ces exemplaires, très jeunes, sont indiqués comme mangeurs de larves de moustiques, au moins en aquarium.

Tilapia christyi BLGR.

4 ex. de 70-230 mm. (A. TINANT, 1937) (*).

Cette espèce du Bassin central n'avait pas encore été rapportée de Léopoldville.

T. christyi est évidemment très voisin de *T. tholloni* BLGR. et à première vue il est difficile de les distinguer l'un de l'autre. Il n'y a que peu de différences dans la dentition, même dans la dentition pharyngienne (examinée sur un exemplaire de *T. tholloni*, provenant du Chiloango et sur les types de *T. christyi* d'Avakubi). Ce sont surtout les proportions du corps qui sont différentes chez les deux espèces : le corps est plus haut chez *T. christyi* et le pédoncule caudal est plus haut que long (ordinairement d'une façon considérable). Le profil du museau est aussi notablement plus abrupt chez *T. christyi*. En revoyant les exemplaires de *T. tholloni* des collections du Musée du Congo, nous avons été forcés d'en rattacher à *T. christyi* trois, provenant de Kondue (Sankuru) (déterm. G. A. BOULENGER, 1920), d'Eala (déterm. POLL, 1932) et d'Avakubi (déterm. NICHOLS et GRISCOM, 1917). En conséquence, il se pourrait que *T. tholloni* n'existe pas dans le Bassin central.

Tilapia andersonii CASTELN.

1 ex. de 60 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce est déjà indiquée par G. A. BOULENGER (1915) comme ayant été récoltée près de Léopoldville par les Drs. DUTTON, CHRISTY et TODD. Ailleurs dans le Bassin du Congo, elle n'est connue que du Bas-Congo.

Tylochromis lateralis (BLGR.).

1 ex. de 140 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce est largement répandue dans le Bassin central et le Katanga. Elle était connue du Stanley-Pool (Cf. REGAN, 1920).

Tylochromis labrodon REG.

1 ex. de 145 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette espèce du Bassin central, était connue du Stanley-Pool (Cf. REGAN, 1920).

Tylochromis microdon REG.

Cette espèce est signalée par REGAN (1920) du Lac Tumba et du Lac Léopold II. Les collections du Musée du Congo contiennent différents spécimens provenant de ces deux lacs, plus un exemplaire du Stanley-Pool (P. DELHEZ), un autre provenant d'Oshwe, Riv. Lukenie (Dr. MAES) et un troisième d'Ikengo (Fleuve Congo, Dr. SCHOUTEDEN). L'espèce reste néanmoins localisée dans une région restreinte du Bassin central.

(*) Plus 90 exemplaires juvéniles en mauvais état que nous ne rattachons pas avec certitude à cette espèce.

Nannochromis nudiceps BLGR. — Fig. 25.

9 ex. de 23 à 60 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1935 et 1937).

Les types de ce joli petit Cichlidae proviennent du Stanley-Pool : N'Dolo (P. DELHEZ). Il fut capturé dans la suite à Léopoldville par le Dr. CHRISTY et le Dr. SCHOUTEDEN. Nous le connaissons aussi de quelques localités du Bassin central.

Cette espèce présente une coloration typique des nageoires dorsale et caudale qui n'est pas signalée dans la description de G. A. BOULENGER : Bord supérieur de la nageoire dorsale noirci, souligné

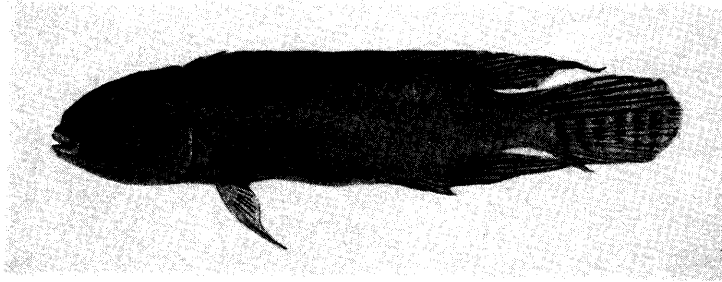


Fig. 25. — *Nannochromis nudiceps* BLGR. — Léopoldville (ex. de 68 mm.).

en arrière par un deuxième trait noir. Caudale à bord supérieur noirci également et souligné de 2 ou 3 traits noirs horizontaux sur la moitié supérieure de la nageoire. L'autre moitié offre des rangées verticales de points.

Hemichromis bimaculatus GTHR.

56 ex. de 20 à 100 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1935 et 1937).

Ce Poisson très commun dans le Bas-Congo et le Congo central, avait déjà été pris à Léopoldville par le Dr. TODD, le Dr. SCHOUTEDEN et le Dr. VINCKE (environs de Léopoldville, rivières et marais) qui indique ce poisson comme mangeur de larves de Culicides au moins en aquarium.

Hemichromis fasciatus PTRS.

164 ex. de 25 à 180 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1935 et 1937).

Aussi commun que l'espèce précédente, ce Poisson, qui a la même distribution géographique dans le bassin du Congo, n'avait cependant été capturé à Léopoldville que par le Dr. CHRISTY et le Dr. VINCKE (environs de Léopoldville, rivières et marais) qui donne la même indication biologique que pour l'espèce précédente.

Haplochromis fasciatus (PERUGIA). — Fig. 26 et 27.

100 ex. de 20 à 90 mm. (A. TINANT, 1934, 1935 et 1937).

Cette espèce est connue du Bas-Congo, et du Stanley-Pool où elle fut déjà capturée par les Drs. DUTTON, CHRISTY et TODD ainsi que par M. A. GRESHOFF (d'après G. A. BOULENGER 1915).

Paratilapia toddi BLGR. 1905 (*Ann. Mag. N. H.*, XVI, p. 642) ne peut être mis en synonymie avec *H. fasciatus* comme C. T. REGAN en fait l'hypothèse (*Ann. Mag. N. H.*, 9, X, 1922, p. 258). Le type du *Paratilapia toddi* est conservé dans les collections du Musée du Congo, et nous avons pu l'examiner. Les deux espèces sont au contraire très différentes. Le *P. toddi* est probablement apparenté au genre *Serranochromis* ce qui demande encore à être confirmé par l'examen du squelette.

Nos spécimens, rapportés à *Haplochromis fasciatus*, ont 8 à 10 (le plus souvent 9) branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial (non conforme à la description relatée dans le Catalogue de BOULENGER où l'on trouve 10 à 12). Il y a 8 dents pharyngiennes dans une rangée médiane. Sur le type de *Paratilapia toddi* nous comptons au contraire 12 branchiospines sur la partie inférieure

du premier arc branchial (les 6 plus postérieures avec expansion étalée latéralement) et il y a 12 dents dans une rangée médiane des dents pharyngiennes inférieures.

Nous rapportons à *Haplochromis fasciatus* (PERUGIA), 4 poissons provenant de Kinshasa (Stanley-Pool, Dr. SCHOUTEDEN) et déterminés antérieurement comme *H. stigmatogenys* BLGR. par J. PELLEGRIN en 1927.

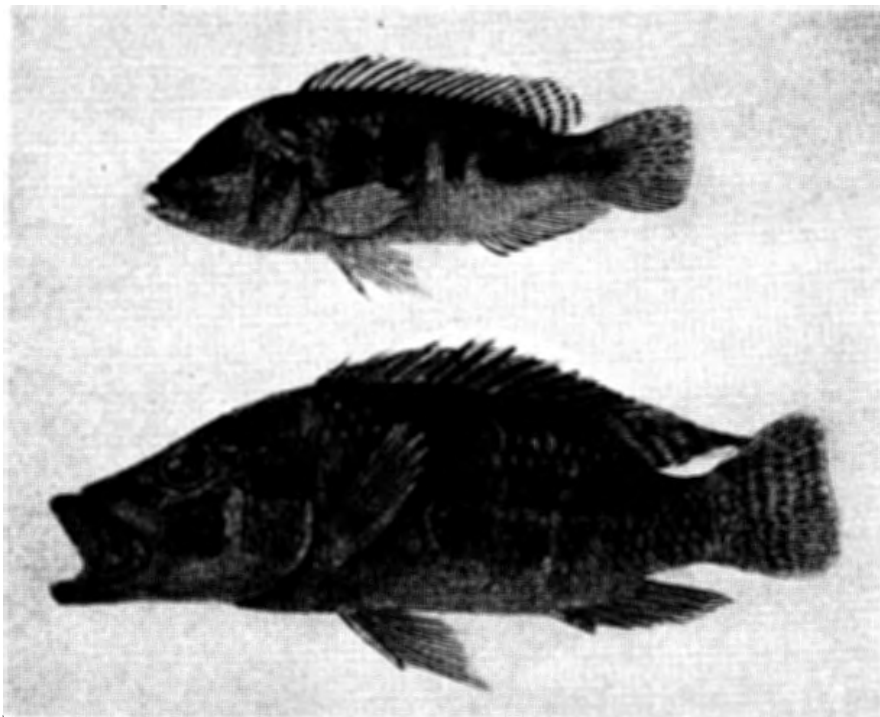


Fig. 26

Fig. 27

Fig. 26. — *Haplochromis fasciatus* (PERUGIA). — Léopoldville (ex. de 70 mm.).

Fig. 27. — *Paratilapia toddi* BLGR. — Lusambo (ex. de 155 mm.).

Steatocranus gibbiceps BLGR. — Fig. 28.

Cette jolie espèce, dont le Type provient de Matadi (Bas-Congo), fut capturée à Léopoldville par M. DE MEUSE. Elle ne figure pas dans la collection TINANT. Cette espèce, comme nous avons pu le voir sur le Type, se caractérise par un corps assez haut et comprimé latéralement ($3 \frac{1}{2}$ à $3 \frac{2}{3}$ dans la longueur totale, sans la caudale). Il y a deux rangées de dents à chaque mâchoire, l'externe se compose de dents *faiblement* bicuspidés, les deux dents centrales, à la mâchoire supérieure comme à la mâchoire inférieure, dépassent *beaucoup* les autres dents en longueur et elles ne sont pas bicuspidés mais faiblement arrondies à l'extrémité. L'unique rangée de dents internes est formée de petites dents tricuspides. Les dents pharyngiennes petites et bicuspidés (petite dent inférieure peu visible), en nombre réduit, 6-7 dans chacune des rangées médianes, la dernière plus longue et plus forte que toutes les autres. La nageoire dorsale offre 20 épines. La crête adipeuse céphalique est peu prononcée.

Distribution géographique connue : Matadi et Stanley-Pool.

Steatocranus elongatus NICHOLS et LA MONTE — Fig. 29.

Cette espèce n'était connue que par des exemplaires provenant de Luluabourg (réc : R. P. CALLEWAERT), types de NICHOLS et LA MONTE (1934).

Nous rapportons à cette espèce un exemplaire seulement de *Steatocranus* de la collection TINANT, dont voici la description :

La hauteur du corps est comprise 4 fois dans la longueur totale (sans la caudale); longueur de la tête 3 fois $\frac{1}{5}$ dans cette mesure. Museau un peu moins long que large, à profil très faiblement concave, 1 fois $\frac{1}{2}$ plus long que l'œil. Œil 4 fois dans la longueur de la tête, espace interorbitaire ne mesurant que les $\frac{3}{4}$ du diamètre de l'œil. Crête adipeuse céphalique peu développée. Bouche s'étendant jusque sous la narine.

Dents en deux séries; série externe à dents bicuspidés, les 4 médianes supérieures un peu plus développées avec une tendance à devenir simple (et légèrement arrondie) à l'extrémité, les inférieures simplement plus grandes vers le centre. Il y a 36 dents dans la rangée externe supérieure. Les dents de la seconde rangée sont très petites et tricuspides. Joue nue. Branchiospines très courtes au nombre de 7 sur la partie inférieure du premier arc branchial. Dents pharyngiennes petites et bicuspidés (petite dent inférieure peu visible), 7 dans une rangée médiane, la plus postérieure un peu plus grande que les autres. Dorsale XX, 8; dernière épine la plus longue, mesurant la moitié de la tête environ; les 4 premiers rayons mous un peu allongés formant un filament qui dépasse la longueur de la tête.

Anale, III, 7, les rayons mous 2 à 4 plus allongés, formant un filament qui est un peu plus court que celui de la nageoire dorsale. Pectorale mesurant les 2/3 de la tête, ventrales environ de la même longueur et restant très éloignée de l'anus.

Caudale arrondie, 3/4 de la tête. Pédoncule caudal au moins aussi long que haut.

Fig. 28

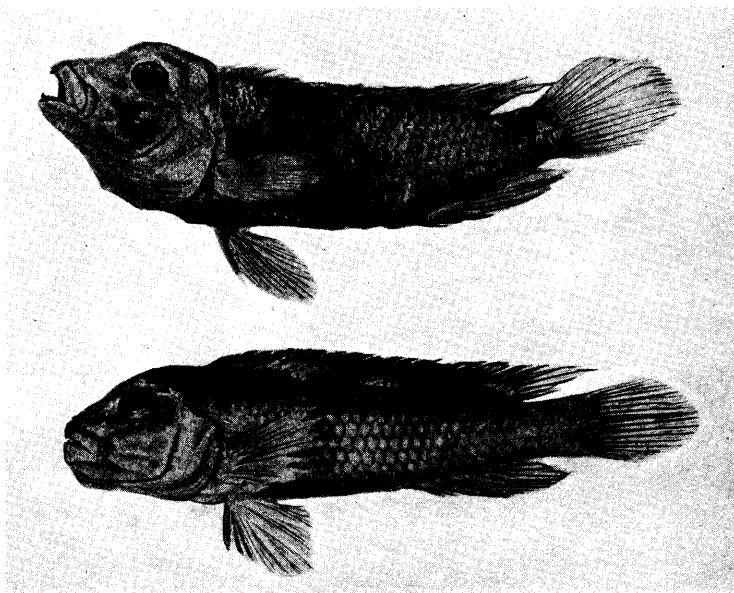


Fig. 29

Fig. 28. — *Steatocranus gibbiceps* BLGR. — Matadi (ex. type de 78 mm.).

Fig. 29. — *Steatocranus elongatus* NICH. et LA MONTE. — Léopoldville (ex. type de 78 mm.).

Ecailles : 31, 4/16 (au niveau de la 10^e écaille de la L. Lat.) (le nombre d'écailles en série transversale est variable et augmente de l'arrière vers l'avant, car elles sont plus petites en avant, derrière la tête et au niveau des nageoires paires). Lignes latérales $\frac{21}{11}$.

Coloration d'un gris brun assez pâle, les nageoires obscurcies, sauf les pectorales.

1 ex. mesurant 75 mm. de Léopoldville (A. TINANT, 1937).

Cette description ne diffère pas sensiblement de celle de NICHOLS et LA MONTE et les différences sont sans doute attribuables au fait que leurs exemplaires étaient plus jeunes (49-51 mm.). Sur ces exemplaires la hauteur va 4,3 à 4,4 dans la longueur, la tête 3,5.

G. S. MYERS (1939) fait l'hypothèse que *St. elongatus* NICHOLS et LA MONTE (1934) pourrait bien s'identifier avec *Leptotilapia rouxi* PELLEGR. (1928) décrit de la même localité. Nous ne croyons pas cela, bien que nous n'ayons aucun *Leptotilapia rouxi* à notre disposition. En effet, les descriptions indiquent que *S. elongatus* n'a que deux rangées de dents : une externe et une interne, avec dents plus développées au centre de la rangée externe. *Leptotilapia* est caractérisé par trois rangées de dents dont deux internes et il n'y a pas de dents plus développées signalées dans la rangée externe.

Steatocranus casuarius n. sp. — Fig. 30.

Hauteur du corps 3 fois à 3 fois $\frac{1}{3}$ dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 3 à 3 fois $\frac{1}{5}$ dans la même longueur. Museau égal ou un peu moins long que large, à profil variable, faiblement ou fortement concave, 1 fois $\frac{1}{3}$ à 1 fois $\frac{2}{3}$ aussi long que l'œil (*). Il existe une crête adipeuse au sommet de la tête, plus ou moins développée, mais pouvant devenir énorme. Œil 3 fois $\frac{1}{2}$ (juv.) à 5 fois dans la longueur de la tête, $\frac{3}{4}$ à 1 fois $\frac{1}{4}$ dans l'espace interorbitaire. Bouche s'étendant jusque sous la narine.

Dents des rangées externes *toutes* fortement bicuspidés, à denticules arrondis, 35 à 50 dans la rangée externe supérieure. Les internes, plus petites et tricuspides, disposées en une seule rangée. *Pas de dents plus développées au milieu des rangées externes.* Dents pharyngiennes petites et bicuspidés (petite dent faible), 9-10 dans chacune des rangées médianes; les dents de la limite postérieure

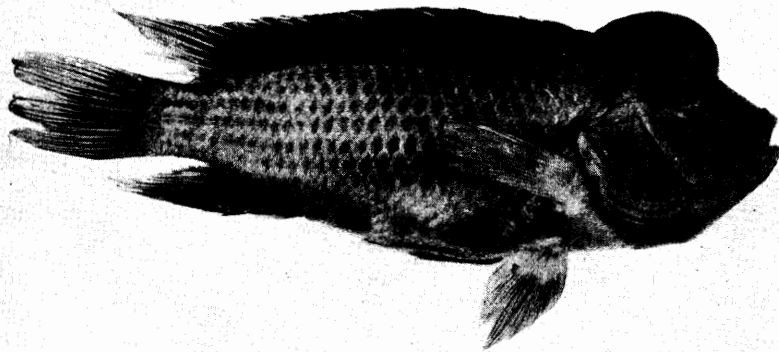


Fig. 30. — *Steatocranus casuarius* sp. n. — Léopoldville (ex. de 100 mm.).

de l'os plus développées que les autres, les deux médianes plus fortes que les autres. Joue nue. Branchiostyles très courtes, au nombre de 7 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale, XX-XXI, 7-8, dernière épine la plus longue, mesurant les $\frac{2}{5}$ de la tête; les rayons mous 1 à 4 plus ou moins allongés, formant un filament dépassant parfois la longueur de la tête.

Anale III, 8, les 4 premiers rayons mous plus ou moins allongés comme les dorsaux. Pectorale arrondie mesurant les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête. Ventrales n'atteignant pas l'anus.

Caudale arrondie, atteignant parfois la longueur de la tête. Pédoncule caudal pas tout à fait aussi long que haut.

Écailles 29-31, $\frac{2-3}{15-17}$, lignes latérales $\frac{22-23}{9}$, écailles très petites devant l'origine de la dorsale et en avant des ventrales.

Coloration foncée, de teinte brunâtre, plus obscure dorsalement, les écailles un peu plus foncées au centre. Nageoires dorsale, anale, caudale et ventrales plus sombres à la base. Parfois se remarquent des traces de bandes transverses plus foncées et une tache noirâtre à la base des dernières épines de la dorsale.

5 ex. Types : 65 à 100 mm., Léopoldville, 1933 et 1935 (A. TINANT).

49 ex. Cotypes : 50 à 95 mm., Léopoldville, 1933, 1935 et 1937 (A. TINANT).

Affinités. — Cette curieuse espèce se distingue aisément des deux autres par une dentition qui se caractérise par l'absence de dents différenciées au centre des rangées externes. Ces dents sont toutes semblables (naturellement plus petites vers les coins de la bouche) et en nombre élevé chez l'adulte (jusque 50). Le corps de cette espèce est aussi sensiblement moins allongé que chez *St. gibbiceps* et

(*) La longueur du museau est mesurée depuis le bord antérieur de l'œil jusqu'à l'aplomb de l'extrémité du museau.

beaucoup moins allongé que chez *St. elongatus*. Quant à la crête adipeuse céphalique, nous ne pouvons affirmer qu'elle offre réellement chez *St. casuarius* un développement particulier; nous n'avons en effet observé une crête excessivement prononcée que sur un seul individu. Le nombre d'exemplaires connus des deux autres espèces de *Steatocranus* étant beaucoup moins élevé que celui des exemplaires de *St. casuarius* que nous avons pu examiner, il est possible que la crête céphalique se développe chez elles aussi plus qu'on ne l'a vu jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que la crête de *St. casuarius* s'accroît avec l'âge (c'est en effet le plus grand individu de notre série qui a la plus grande crête), mais il ne nous est pas permis actuellement d'y voir le signe d'un dimorphisme sexuel.

Genre **Gobiochromis**, gen. nov. — Fig. 31.

Ce genre, que nous croyons nouveau, tout en ressemblant grossièrement au genre *Lamprologus* bien connu s'en distingue radicalement tant par la dentition que par le nombre des épines anales.

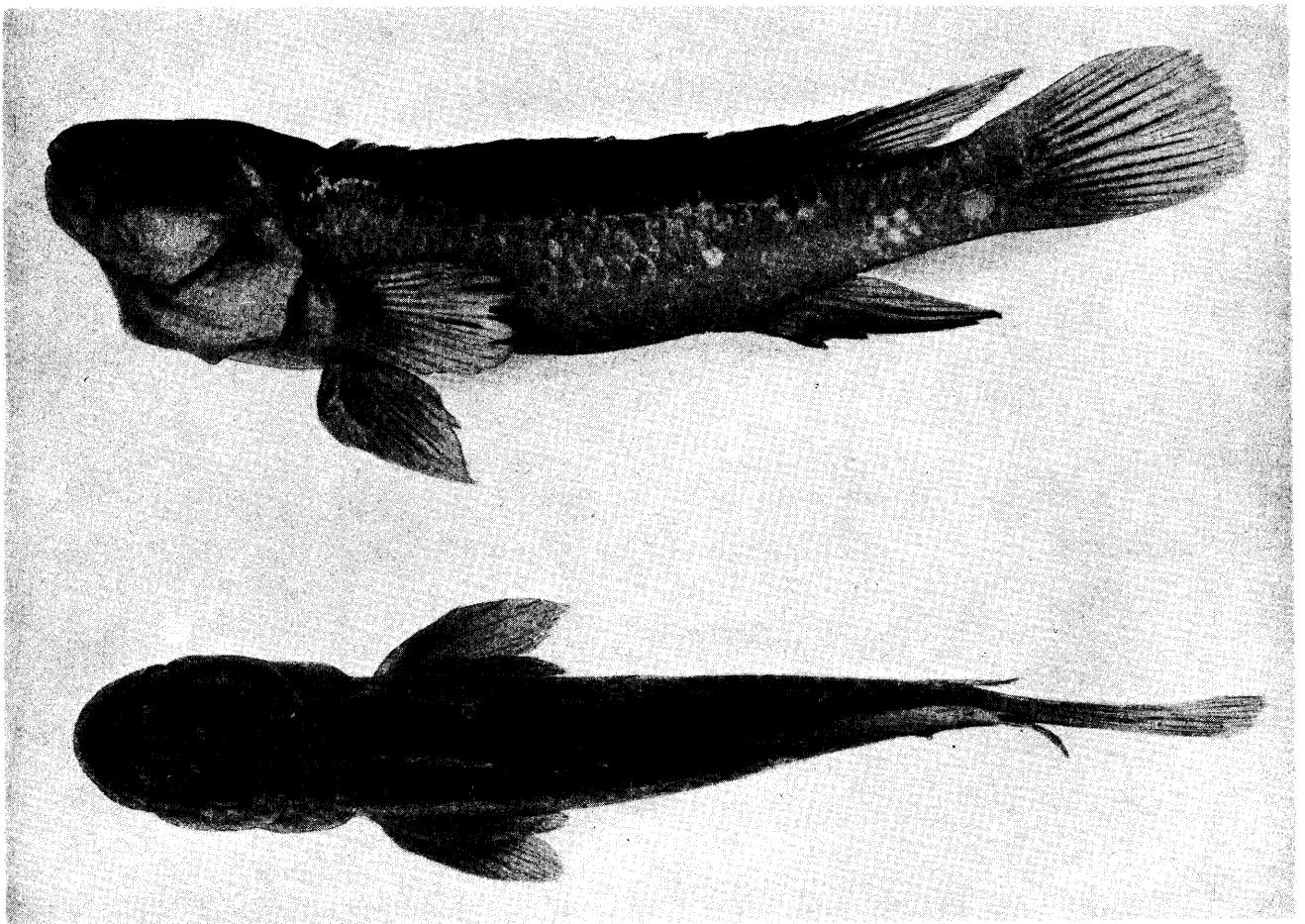


Fig. 31. — *Gobiochromis tinanti* gen. nov., sp. n. — Léopoldville (ex. type de 73 mm.).

Offrant un peu l'allure d'un Gobiidae par la forme déprimée de la tête, la forme du corps et la disposition des nageoires ventrales, nous lui donnons un nom qui rappelle cette ressemblance. Par ses formules le *Gobiochromis* se rapproche surtout du genre *Haplochromis*.

Le corps est allongé, les écailles sont cycloïdes; il y a deux lignes latérales incomplètes. La tête est déprimée et offre un museau arrondi. Les joues sont dépourvues d'écailles et les yeux sont supéro-latéraux. Les dents sont cuspidées; la rangée externe est formée de dents plus grandes et bicuspidées, les rangées internes formées de dents plus petites et tricuspides sont au nombre de 2 à 3. Dents pharyngiennes petites et bicuspidées.

Dorsale à épines nombreuses : XXI, 7-8. Anale à trois épines seulement : III, 6-7.

Nageoires paires grandes, les ventrales étalées horizontalement et pourvues d'une épine obtusément pointue qui n'est pas libre à l'extrémité. Pectorale 15.

Ventrals I, 5, les 4 premiers rayons mous fortement divisés à l'extrémité, le 5^e simple et tout petit.

Ce genre offre d'incontestables affinités avec le genre *Haplochromis*, dont il se distingue à première vue par un corps très allongé et à peine comprimé, par l'absence d'écaillés sur les joues, par un nombre très élevé d'épines à la dorsale.

Il n'y a qu'une ressemblance superficielle entre le genre *Gobiochromis* et le genre *Lamprologus* (dentition et formules des nageoires très différentes). De même avec le genre *Leptolamprologus*, bien distinct à cause de sa ligne latérale unique. Notons ici que l'opinion de M. G. S. MYERS (1939), concernant l'identité des genres *Teleogramma* BLGR. (1899) et *Leptolamprologus* PELLEGR. (1928), semble être exacte; nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Il s'agit vraisemblablement d'une forme de fond; le poisson présente d'ailleurs une allure de Gobiidae (d'où son nom générique). C'est une découverte assez inattendue au Stanley-Pool, en effet les Cichlidae sont relativement moins variés à l'ouest que dans la moitié orientale de l'Afrique (notamment dans la région des grands Lacs).

Gobiochromis tinanti sp. n.

Hauteur du corps 5 à 5 fois 1/3 et longueur de la tête 3 fois 1/3 à 3 fois 1/2 dans la longueur totale, sans la caudale. Museau arrondi en avant, plus large que long, à profil supérieur faiblement convexe (presque horizontal), sa longueur 2 fois 1/2 dans celle de la tête. Œil supéro-latéral mesurant 1/2 à 2/3 du museau, 3 3/4 à 4 fois 3/4 dans la longueur de la tête.

Espace interorbitaire mesurant les 2/3 à 3/4 de l'œil, 6 fois à 6 fois 1/2 dans la tête. Espace préorbitaire, 3/4 ou environ égal à l'œil, 4 fois 1/2 à 5 fois dans la tête.

Longueur de la mâchoire inférieure 2 fois 1/3 à 2 fois 1/2 dans la tête. Joue nue. Mâchoires égales. Lèvres épaisses mais non proéminentes. Maxillaire s'étendant jusque sous la narine.

Dents en trois séries. La rangée externe formée de dents toutes bicuspidées au nombre de 42 à 48. Deux rangées de dents internes petites et tricuspides.

Branchiospines au nombre de 6, très minces et très courtes.

Dents pharyngiennes inférieures petites et bicuspidées, au nombre de 8 dans une des deux rangées médianes; celles situées à la limite postérieure de l'os plus grandes avec les deux médianes plus développées que les autres.

Dorsale XX-XXI, 7-8; dernière épine 1/2 environ de la tête, les rayons mous 1 à 4 plus longs que les derniers.

Anale III, 6-7; rayons mous médians plus allongés.

Pectorales grandes et arrondies, mesurant plus des 2/3 de la tête. Ventrales dépassant les pectorales en arrière, un peu plus longues, jusque 5/6 de la tête.

Pédoncule caudal 1 fois 1/3 plus long que haut. Caudale subtronquée (à coins largement arrondis), un peu plus courte que la tête.

Ecaillés 34-35, $\frac{4-5}{15-20}$ (sous la 10^e épine), l. lat. $\frac{21-22}{11-12}$. Les écaillés sont grandes seulement sur les flancs, très petites sur le ventre, minuscules ou pratiquement oblitérées en avant de l'origine de la nageoire dorsale et en avant de l'insertion des ventrales.

Coloration simplement un peu plus foncée dorsalement, les nageoires, sauf les pectorales, un peu obscurcies; parfois une tache noire à la base des épines postérieures de la dorsale.

6 ex. de 45 à 73 mm., Types, de Léopoldville (A. TINANT, 1937).

Nous dédions avec plaisir cette espèce remarquable à son heureux récolteur, M. A. TINANT.

Lamprologus moquardii PELLEGR.

45 ex. de 27 à 115 mm. (A. TINANT, 1934, 1935 et 1937).

Tous ces individus se rapportent uniquement à cette espèce, suivant l'interprétation que nous avons donnée antérieurement des *Lamprologus* du Bassin du Congo (POLL, 1933). C'est la forme à corps allongé.

Nous avons observé sur les individus de Léopoldville la présence fréquente d'une bosse frontale, sorte de petite crête adipeuse céphalique, surtout sur les grands individus. Elle est le plus développée sur l'individu de 115 mm. C'est là une particularité qui n'a, je crois, pas été signalée chez les *Lamprologus* et qui rappelle curieusement ce qui peut être si exagéré chez les *Steatocranus*. Pas plus que dans ce cas, nous ne pouvons en donner la signification chez le *Lamprologus*.

Cette espèce largement répandue dans le Bassin central, connue du Katanga et du Bas-Congo, n'avait pourtant pas encore été prise à Léopoldville. Seule la var. *tumbanus* a été capturée à Kinshasa par le Dr. SCHOUTEDEN (PELLEGRIN, 1928).

FAM. DES CENTROPOMIDAE

Lates niloticus (L.)

Le « Capitaine » ne figure pas dans la collection TINANT. Il fut cependant déjà capturé au Stanley-Pool par P. DELHEZ et les Drs. A. DUBOIS et CHRISTY. Ce poisson à large distribution géographique se rencontre un peu partout dans le Bassin du Congo.

FAM. DES ANABANTIDAE

Anabas nigropannosus (REICHEN.)

3 ex. de 30 à 210 mm. (A. TINANT, 1933, 1935 et 1937).

C'est un Poisson du Bas-Congo et du Bassin central mais plus commun dans la zone occidentale de la cuvette. Il n'était pas connu de Léopoldville. Sa distribution occidentale est d'ailleurs confirmée par sa présence, en dehors du Congo, au Gabon et dans le Chiloango.

La longueur maximum de cette espèce indiquée dans le Catalogue de BOULENGER, est de 170 mm. La taille de 210 mm. observée ici pour un de nos exemplaires peut être considérée comme une taille record.

Notre petit exemplaire de 30 mm. a une coloration typique formée de 13 lignes transversales noires, la dernière formant tache noire à la base de la nageoire caudale.

Anabas kingsleyae GTHR.

17 ex. de 28 à 85 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

Cette espèce était déjà bien connue dans le Bassin du Congo, sauf du Katanga. Nous ne l'avons pourtant pas encore vue citée de Léopoldville.

Anabas oxyrhynchus BLGR.

2 ex. de 46 à 93 mm. (A. TINANT, 1935).

Le Type de cette espèce, encore peu connue, venait de l'Ubangi. Les collections du Musée du Congo possèdent une série d'autres exemplaires de Kunungu (fl. Congo). Cet *Anabas* n'avait pas encore été capturé à Léopoldville.

Anabas davidae sp. n. — Fig. 32.

Hauteur du corps 3 fois $1/2$ à 4 fois dans la longueur totale, sans la caudale. Longueur de la tête 3 fois $1/5$ à 3 fois $1/2$ dans la même longueur. Museau court mesurant environ les $2/3$ de l'œil, qui va 3 fois $2/3$ à 4 fois dans la tête et égale à peu près l'espace interorbitaire.

Bouche assez grande, maxillaire atteignant le $1/3$ antérieur de l'œil. Dents palatines présentes.

Préorbitaire et préoperculaires entiers, interoperculaire entier, suboperculaire entier. Operculaire avec encoche peu marquée, 3 ou 4 épines au-dessus et une en dessous de l'encoche (les 2 épines qui bordent l'encoche sont les plus fortes).

6 à 7 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale XIX, 6-7, épines subégales à partir de la 6^e, mesurant alors environ les 2/5 de la tête. Le plus long rayon mou mesure à peine plus que la 1/2 de la tête.

Anale XI-XII, 8; de même hauteur et à rayons mous de même longueur que ceux de la dorsale.



Fig. 32. — *Anabas davidae* sp. n. — Léopoldville (ex. type de 47 mm.).

Pectorale mesurant les 2/3 de la tête. Ventrale avec les deux premiers rayons plus longs, atteignant la première épine anale.

Caudale arrondie.

Pédoncule caudal à peine indiqué, plus court que la 1/2 du diamètre de l'œil.

Écailles fortement cténoïdes 27-28, $\frac{3}{8-9}$. Lignes latérales (nombre d'écailles avec tubes ou simples trous) : $\frac{4-9}{5-9}$, nombres variables d'un côté à l'autre et d'un individu à l'autre, avec parfois des écailles percées dans la région intermédiaire entre les deux lignes latérales.

Coloration générale assez foncée, d'un brun plus ou moins clair. Un des exemplaires, le plus clair, montre encore 5-6 vagues lignes transversales. Les nageoires dorsale, anale et ventrales fortement noircies.

2 ex. de 45 à 47 mm. (longueur totale), Types, provenant de Léopoldville (A. TINANT, 1935).

Affinités. — Cet *Anabas* que nous dédions cordialement à M^{lle} le Dr. LORE DAVID, auteur de plusieurs travaux récents sur l'ichthyologie africaine, présente les particularités suivantes : Pédoncule caudal à peine apparent; dorsale XIX, 6-7; anale XI-XII, 8. Hauteur du corps 3 1/2 à 4 fois dans la longueur. Épines existant seulement sur l'operculaire autour de l'encoche.

Par ce dernier caractère, *A. davidae* se rapproche de *A. damasi* POLL, de la région du Lac Edouard, mais cette dernière espèce offre des épines operculaires encore plus réduites. D'autre part, la hauteur du corps est nettement inférieure chez *A. davidae* qui s'en distingue aussi par les formules des nageoires, la présence des dents vomériennes, etc...

Anabas acutirostris PELLEGR. — Fig. 33 et 34.

13 ex. de 32 à 145 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

L'examen des séries du Musée nous a montré que *Anabas acutirostris* PELLEGR. 1899, est un poisson certainement bien distinct de *Anabas ocellatus* PELLEGR. 1899, tant par la forme du museau que par la coloration. Les différences sont même si bien perceptibles qu'il n'est pas exagéré d'attribuer à chacune de ces formes la valeur d'une espèce, contrairement à l'opinion de G. A. BOULENGER qui les mit en synonymie.

Après la mise en synonymie de ces deux espèces par G. A. BOULENGER (1916), J. PELLEGRIN avait été amené (1928) à rétablir la forme *acutirostris* en lui accordant la valeur d'une variété. La forme du museau est un caractère assez important, à notre avis, pour faire admettre ici l'existence d'espèces distinctes.

Les exemplaires de la collection TINANT ont tous le museau effilé et la coloration bigarrée caractéristiques de *A. acutirostris* (voir fig.)

Ce Poisson était déjà connu du Stanley-Pool par les exemplaires de M. A. GRESHOFF et du Dr. SCHOUTEDEN. Il semble être en outre largement répandu dans le Bassin central.

Fig. 33

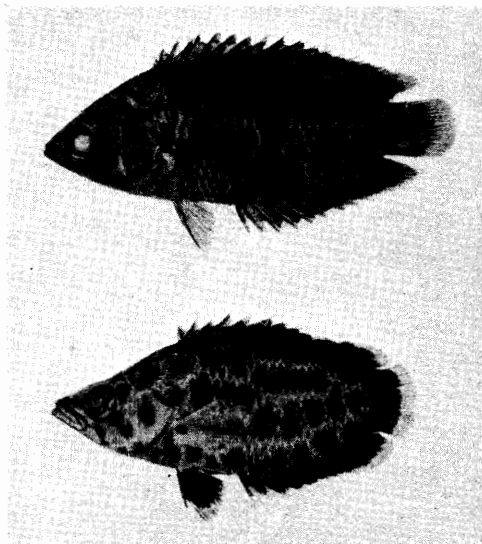


Fig. 34

Fig. 33. — *Anabas ocellatus* PELLEGR. —
Mongende (ex. de 70 mm.).

Fig. 34. — *Anabas acutirostris* PELLEGR. —
Buta (ex. de 60 mm.).

FAM. DES OPHIOCEPHALIDAE

Ophiocephalus obscurus GTHR.

23 ex. de 60 à 500 mm. (A. TINANT, 1933, 1934, 1935, et 1937).

Ce Poisson, déjà connu du Stanley-Pool par les captures des Drs. DUTTON, CHRISTY, TODD et SCHOUTEDEN, est répandu aussi bien dans le Bas-Congo que dans le Bassin central et au Katanga.

FAM. DES MASTACEMBELIDAE

Mastacembelus greshoffi BLGR.

3 ex. de 73 à 120 mm. (A. TINANT, 1934, 1935).

Cette espèce a été décrite précisément du Stanley-Pool, d'après des exemplaires récoltés par M. A. GRESHOFF. L'espèce fut retrouvée par la suite à Mongende par le Dr. SCHOUTEDEN.

Nos spécimens diffèrent un peu de la description de BOULENGER par le nombre des épines dorsales : D. XXXII à XXXIII, au lieu de D. XXXI.

Mastacembelus ubangensis BLGR.

1 ex. de 90 mm. (A. TINANT, 1937).

Cette rare espèce n'était connue que par le Type, provenant de Banzyville (Ubangi), et par un exemplaire de Bolobo (Équateur) (réc. : Dr. SCHOUTEDEN, N'Kele).

Notre exemplaire correspond en tous points à cette espèce, sauf en ce qui concerne la coloration. La bande brunâtre latérale est ici parsemée de petites taches et marbrures blanches et les taches obscures, en arrière de la dorsale et de l'anale, sont peu nettement définies, variations en somme de peu d'importance.

FAM. DES TETRODONTIDAE

Tetrodon mbu BLGR.

1 ex. de 220 mm. (A. TINANT, 1935).

Ce Poisson, connu seulement du Bassin central, était déjà connu du Stanley-Pool par les captures du Dr. DUBOIS, du Dr. SCHOUTEDEN et par un exemplaire rapporté par S. A. R. LE PRINCE LÉOPOLD.

Tetrodon miurus BLGR.

8 ex. de 22 à 32 mm. (A. TINANT, 1934).

C'est aussi une espèce bien connue du Bassin central et déjà connue du Stanley-Pool par une capture de M. A. GRESHOFF.

Tetrodon schoutedeni PELLEGR. — Fig. 35 et 36.

30 ex. de 18 à 100 mm. (A. TINANT, 1934, 1935 et 1937).

Cette espèce si typique a été décrite sur un exemplaire unique mesurant 90 mm. et provenant de Kinshasa où il fut récolté par le Dr. SCHOUTEDEN.

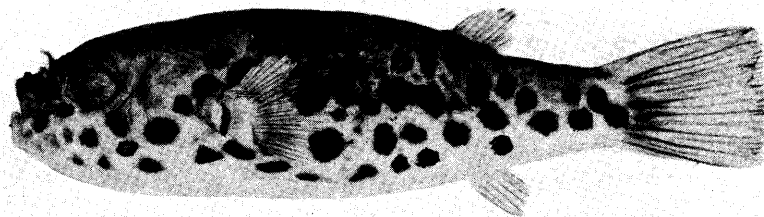


Fig. 35. — *Tetrodon schoutedeni* PELLEGR., vue latérale. — Léopoldville (ex. de 100 mm.).

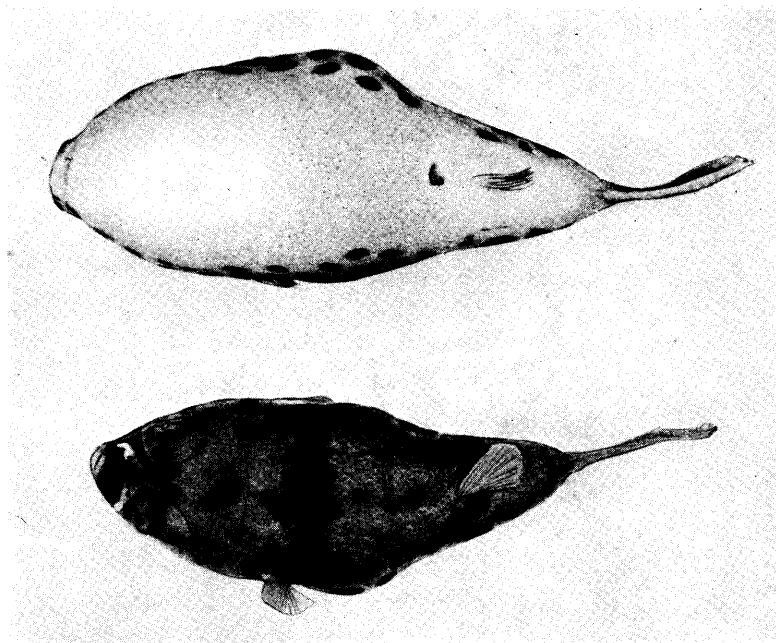


Fig. 36. — *Tetrodon schoutedeni* PELLEGR., vues ventrale et dorsale. — Léopoldville (ex. de 90 et 80 mm.).

Les 30 nouveaux exemplaires de cette espèce à peine connue représentent une des trouvailles remarquables de la collection TINANT. Ils permettent de compléter la description originale du Dr. PELLEGRIN en y introduisant surtout les mesures d'exemplaires juvéniles.

La tête est à peine plus longue que large et est contenue 2 fois $1/2$ à 2 fois $4/5$ dans la longueur sans la caudale. Le museau est arrondi, un peu plus court ou un peu plus long que l'œil qui est latéral et est compris 2 fois $3/4$ (juv.) à 4 fois $1/4$ dans la longueur de la tête. L'espace interorbitaire, faiblement convexe, fait généralement la moitié ou $2/5$ seulement de la longueur de la tête. Il n'y a pas de narines mais de chaque côté deux solides tentacules dilatés en palette à l'extrémité et mesurant de $1/6$ (juv.) à la $1/2$ du diamètre de l'œil. La tête et le corps sont couverts de minuscules épines; celles-ci font défaut sur le museau et sur les régions latérales et ventrales du pédoncule caudal, ainsi qu'en arrière de l'anus. L'appareil de la ligne latérale est représenté par des sillons fort nets.

La dorsale, arrondie, est formée de 9 à 10 rayons, les plus longs contenus environ 3 fois dans la longueur de la tête. L'anale arrondie également et opposée à la dorsale, comprend 8 à 9 rayons.

La pectorale a son bord postérieur arrondi-subtronqué. Le pédicule caudal est aussi long que haut; il est contenu 2 fois $1/3$ à 2 fois $1/2$ dans la longueur de la tête. La caudale fait les $3/4$ à $4/5$ de la longueur de la tête et est aussi arrondie.

La teinte est brunâtre en dessus, parfois très foncée, blanc-jauunâtre sur les côtés et le ventre. De nombreuses taches noires arrondies, ovalaires ou plus ou moins déformées, existent sur les côtés de la tête et du corps. Dans la région dorsale, quand elle n'est pas tout à fait obscurcie, on peut voir des taches disposées en trois zones transversales : entre les yeux, entre les pectorales et au niveau de la dorsale; elles sont parfois accompagnées de points intermédiaires.

LISTE DES ESPÈCES DU STANLEY-POOL ⁽¹⁾

AVEC UN APERÇU DE LEUR DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DANS LE BASSIN DU CONGO

	Stanley-Pool	Bassin Central	Bas-Congo	Katanga
POLYPTERIDAE				
* <i>Polypterus congicus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Polypterus weeksii</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Polypterus ornatipinnis</i> BLGR.	+	+		
* <i>Polypterus delhezi</i> BLGR.	+	+		
* <i>Polypterus palmas</i> AYRES.	+	+	+	
MORMYRIDAE				
* <i>Mormyrops deliciosus</i> (LEACH.)	+	+	+	+
* <i>Mormyrops curtus</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Mormyrops lineolatus</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Mormyrops nigricans</i> BLGR.	+	+		
<i>Mormyrops sirenoïdes</i> BLGR.	+	+		
* <i>Mormyrops zanclostris</i> (GTHR.)	+	+	+	
<i>Mormyrops mariae</i> SCHTH.	+		+	
* <i>Petrocephalus sauvagii</i> (BLGR.)	+	+	+	+
* <i>Petrocephalus ballayi</i> SAUV.	+	+	+	
* <i>Petrocephalus simus</i> SAUV.	+	+		+
* <i>Petrocephalus grandoculis</i> BLGR.	+	+		
* <i>Marcusenius nigripinnis</i> BLGR.	+	+		
* <i>Marcusenius weeksii</i> BLGR.	+	+		
<i>Marcusenius isidori fasciiceps</i> BLGR.	+			+
<i>Marcusenius aequipinnis</i> PELLEGR.	+	+		
* <i>Marcusenius plagiostoma</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Marcusenius psittacus</i> (BLGR.)	+	+	+	+
* <i>Marcusenius macrops</i> (BLGR.)	+	+		
* <i>Marcusenius wilverthi</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Stomatorhinus corneti</i> BLGR.	+		+	
<i>Stomatorhinus microps</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Myomyrus macrodon</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Gnathonemus moorii</i> (GTHR.)	+	+	+	
* <i>Gnathonemus schilthuisiae</i> BLGR.	+	+		
* <i>Gnathonemus petersii</i> (GTHR.)	+	+		
* <i>Gnathonemus monteiri</i> (GTHR.)	+	+	+	+
* <i>Gnathonemus stanleyanus</i> (BLGR.)	+	+	+	+
* <i>Gnathonemus greshoffi</i> (SCHTH.)	+	+	+	+
* <i>Gnathonemus tamandua</i> (GTHR.)	+	+		+
<i>Gnathonemus elephas</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Gnathonemus christyi</i> BLGR.	+		+	
<i>Gnathonemus rhyngophorus</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Gnathonemus ibis</i> BLGR.	+	+		

(1) L'astérisque indique les espèces qui ont été récoltées par M. A. TINANT.

	Stanley-Pool	Bassin Central	Bas-Congo	Katanga
<i>Gnathonemus numenius</i> BLGR.	+	+		
* <i>Genyomyrus donnyi</i> BLGR.	+	+		
* <i>Mormyrus rume</i> CUV. et VAL.	+	+	+	
<i>Mormyrus proboscirostris</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Mormyrus caballus</i> BLGR.	+	+	+	+
NOTOPTERIDAE				
* <i>Notopterus afer</i> GTHR.	+	+		
* <i>Xenomystus nigri</i> (GTHR.)	+	+		
PANTODONTIDAE				
* <i>Pantodon buchholzi</i> PTRS.	+	+	+	
CHARACIDAE				
<i>Hydrocyon lineatus</i> BLEEK.	+	+	+	+
<i>Hydrocyon goliath</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Hydrocyon vittiger</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Bryconaethiops microstoma</i> GTHR.	+	+	+	
* <i>Bryconaethiops macrops</i> BLGR.	+	+		
* <i>Alestes liebrechtsii</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Alestes imberi</i> PTRS.	+	+	+	+
* <i>Alestes macrolepidotus</i> CUV. et VAL.	+	+	+	
<i>Alestes grandisquamis</i> BLGR.	+	+	+	+
<i>Alestes macrophthalmus</i> GTHR.	+	+	+	+
* <i>Micralestes acutidens</i> (PTRS.)	+	+	+	+
* <i>Micralestes humilis</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Phenacogrammus interruptus</i> (BLGR.)	+	+		
<i>Eugnathichthys eetveldii</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Eugnathichthys macroterolepis</i> BLGR.	+	+	+	+
<i>Phago intermedius</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Phago boulengeri</i> SCHTH.	+	+		
* <i>Belonophago tinanti</i> sp. n.	+	+		
* <i>Neoborus ornatus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Neolebias trilineatus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Distichodus affinis</i> GTHR.	+	+	+	
* <i>Distichodus altus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Distichodus maculatus</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Distichodus antonii</i> SCHTH.	+	+		
* <i>Distichodus atroventralis</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Distichodus fasciolatus</i> BLGR.	+	+	+	+
* <i>Distichodus sexfasciatus</i> BLGR.	+	+	+	+
* <i>Distichodus lusosso</i> SCHTH.	+	+		+
* <i>Nannocharax schoutedeni</i> sp. n.	+	+		
* <i>Nannocharax macropterus</i> PELLEGR.	+	+		
* <i>Nannocharax gracilis</i> sp. n.	+	+		
* <i>Hemigrammocharax uniocellatus</i> PELLEGR.	+	+		
CITHARINIDAE				
* <i>Citharinus congicus</i> BLGR.	+	+	+	+
* <i>Citharinus macrolepis</i> BLGR.	+	+	+	+
* <i>Citharinus gibbosus</i> BLGR.	+	+	+	+
CYPRINIDAE				
* <i>Labeo weeksii</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Labeo lineatus</i> BLGR.	+	+	+	+
<i>Labeo velifer</i> BLGR.	+	+		+
<i>Labeo sorax</i> NICH et GRISC.	+	+		

	Stanley-Pool	Bassin Central	Bas-Congo	Katanga
* <i>Labeo cyclorhynchus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Labeo falcipinnis</i> BLGR.	+	+	+	
<i>Labeo nasus</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Labeo greenii</i> BLGR.	+	+		
<i>Labeo degeni</i> BLGR.	+			
<i>Labeo parvus</i> BLGR.	+	+		+
<i>Labeo barbatus</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Barbus caudovittatus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Barbus holotaenia</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Barbus pleuropholis</i> BLGR.	+	+		
* <i>Barilius christyi</i> BLGR.	+	+		
* <i>Engraulicypris congicus</i> NICH. et GRISC.	+	+		
CYPRINODONTIDAE				
* <i>Epiplatys senegalensis</i> (STDR.)	+			
* <i>Epiplatys chevalieri</i> (PELLEGR.)	+			
CLARIIDAE				
<i>Heterobranchus longifilis</i> CUV. et VAL.	+	+	+	+
* <i>Clarias buthupogon</i> SAUV.	+	+		
* <i>Clarias dumerili longibarbis</i> DAV. et POLL.	+			
<i>Clarias angolensis</i> STDR.	+	+	+	
* <i>Channallabes apus</i> GTHR.	+	+	+	
SCHILBEIDAE				
<i>Eutropius congensis</i> (LEACH.)	+	+	+	
<i>Eutropius grenfelli</i> BLGR.	+	+		
* <i>Schilbe marmoratus</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Schilbe mystus</i> (L.)	+	+	+	+
* <i>Parailia congica</i> BLGR.	+		+	
BAGRIDAE				
* <i>Chrysichthys longibarbis</i> BLGR.	+	+		
* <i>Chrysichthys duttoni</i> BLGR.	+	+	+	+
* <i>Chrysichthys cranchii</i> (LEACH.)	+	+	+	+
<i>Chrysichthys punctatus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Chrysichthys ornatus</i> BLGR.	+	+		
<i>Chrysichthys persimilis</i> GTHR.	+		+	
<i>Chrysichthys laticeps</i> PELLEGR.	+			
* <i>Gephyroglanis longipinnis</i> BLGR.	+	+		
* <i>Auchenoglanis occidentalis</i> CUV. et VAL.	+	+		+
MOCHOCHIDAE				
* <i>Synodontis caudalis</i> BLGR.	+		+	
<i>Synodontis acanthomias</i> BLGR.	+	+	+	
* <i>Synodontis obesus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Synodontis depauwi</i> BLGR.	+	+		
* <i>Synodontis angelicus</i> SCHTH.	+	+		+
* <i>Synodontis greshoffi</i> SCHTH.	+	+	+	+
* <i>Synodontis alberti</i> SCHTH.	+	+		
* <i>Synodontis notatus</i> VAILL.	+	+		+
<i>Synodontis nummifer</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Synodontis pleurops</i> BLGR.	+	+		
<i>Synodontis decorus</i> BLGR.	+	+		+
* <i>Synodontis nigriventris</i> DAV.	+	+		
* <i>Microsynodontis christyi</i> BLGR.	+	+		

	Stanley-Pool	Bassin Central	Bas-Congo	Katanga
<i>Euchilichthys guentheri</i> (SCHTH.)	+	+		
<i>Atopochilus chabanaudi</i> PELLEGR.	+			
* <i>Belonoglanis tenuis</i> BLGR.	+	+		+
MALAPTERURIDAE				
* <i>Malapterurus electricus</i> GMEL.	+	+	+	+
CICHLIDAE				
* <i>Tilapia melanopleura</i> A. DUM.	+	+	+	+
* <i>Tilapia christyi</i> BLGR.	+	+		
* <i>Tilapia andersonii</i> CASTELN.	+		+	
* <i>Tylochromis lateralis</i> (BLGR.)	+	+		+
* <i>Tylochromis labrodon</i> REG.	+	+		
<i>Tylochromis microdon</i> REG.	+	+		
* <i>Nannochromis nudiceps</i> BLGR.	+	+		
* <i>Hemichromis bimaculatus</i> GTHR.	+	+	+	
* <i>Hemichromis fasciatus</i> PTRS.	+	+	+	
* <i>Haplochromis fasciatus</i> (PERUGIA)	+		+	
<i>Steatocranus gibbiceps</i> BLGR.	+		+	
* <i>Steatocranus elongatus</i> NICH. et LAMONTE.	+	+		
* <i>Steatocranus casuarius</i> sp. n.	+			
* <i>Gobiochromis tinanti</i> sp. n.	+			
* <i>Lamprologus moquardii</i> PELLEGR.	+	+	+	+
<i>Lamprologus tumbanus</i> PELLEGR.	+	+		
<i>Lamprologus congolensis</i> SCHTH.	+	+	+	
CENTROPOMIDAE				
<i>Lates niloticus</i> (L.)	+	+	+	+
ANABANTIDAE				
* <i>Anabas nigropannosus</i> (REICH)	+	+	+	
* <i>Anabas kingsleyae</i> GTHR.	+	+	+	
* <i>Anabas oxyrhynchus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Anabas davidae</i> sp. n.	+			
* <i>Anabas acutirostris</i> PELLEGR.	+	+		
OPHIOCEPHALIDAE				
* <i>Ophiocephalus obscurus</i> GTHR.	+	+	+	+
MASTACEMBELIDAE				
* <i>Mastacembelus greshoffi</i> BLGR.	+	+		
* <i>Mastacembelus ubangensis</i> BLGR.	+	+		
TETRODONTIDAE				
* <i>Tetrodon mbu</i> BLGR.	+	+		
* <i>Tetrodon miurus</i> BLGR.	+	+		
* <i>Tetrodon schoutedeni</i> PELLEGR.	+			

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- BOULENGER, G. A., 1898-1900. — Matériaux pour la Faune du Congo, I. Poissons nouveaux. (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (1) I, 1-6).
- BOULENGER, G. A., 1901. — Les Poissons du Bassin du Congo. Bruxelles.
- BOULENGER, G. A., 1909-1916. — Catalogue of Fresh-water Fishes of Africa. London, I-IV.
- BOULENGER, G. A., 1915. — Mission STAPPERS au Tanganyika-Moero. Diagnoses de poissons nouveaux. (*Rev. Zool. Afric.*, IV, pp. 162-171).
- BOULENGER, G. A., 1920. — Poissons recueillis au Congo Belge par l'expédition du Dr. CHRISTY. (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (1) II, 4).
- CHABANAUD, P., 1934. — Poissons. Mission J. THOMAS en Afrique équatoriale française. (*Faune des Colonies françaises*, V, 4, pp. 195-231).
- DAVID, L., 1936. — Deux espèces de *Synodontis* du Moyen-Congo. (*Rev. Zool. Bot. Afr.*, XXVIII, pp. 416-418).
- DAVID, L. et POLL, M., 1937. — Contribution à la faune ichthyologique du Congo Belge : Collections du Dr. SCHOUTEDEN (1924-26), et d'autres récolteurs. (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (1) III, 5).
- LÖNNBERG, E. and RENDAHL, H., 1920. — On some Freshwater Fishes from Lower Congo. (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, (9) VI, pp. 167-176).
- MYERS, G. S., 1933. — The Genera of Indo-Malayan and African Cyprinodont Fishes related to Panchax and Nothobranchius. (*Copeia*, 1933, n° 4, pp. 180-185).
- MYERS, G. S., 1939. — The possible identity of the Congo Fish Teleogramma with the Cichlid genus *Leptolamprologus*. (*Stanford Ichthyological Bulletin*, I, 4, p. 160).
- NICHOLS, J. T. and GRISCOM, L., 1917. — Fresh water Fishes of the Congo Basin obtained by the American Museum Congo Expedition, 1909-1915. (*Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, XXXVII, pp. 653-756).
- NICHOLS, J. T. and LAMONTE, F. R., 1932. — A large Notopterus from Lukolela, Congo River. (*Amer. Mus. Novit.*, 515).
- NICHOLS, J. T. and LAMONTE, F. R., 1934. — More new Fishes from the Kasai District of the Belgian Congo. (*Amer. Mus. Novit.*, 723).
- PELEGRIN, J., 1904. — Cyprinodontides nouveaux du Congo et de l'Oubanghi. (*Bull. Mus. Hist. Nat.*, X, 1904, pp. 221-223).
- PELEGRIN, J., 1928. — Poissons du Chiloango et du Congo recueillis par l'expédition du Dr. H. SCHOUTEDEN (1920-22). (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (1) III, 1).
- PELEGRIN, J., 1930. — Poissons de l'Ogôoue, du Kouilou, de l'Alima et de la Sangha, recueillis par M. A. BAUDON. Descript. de 5 esp. et de 5 var. nouv. (*Bull. Soc. Zool. Fr.*, 55, pp. 196-210).
- PELEGRIN, J., 1932. — Description d'un *Chrysichthys* géant du Congo. (*Bull. Mus. Hist. Nat.*, (2) IV, 2, pp. 165-168).
- PELEGRIN, J., 1938. — Poissons de l'Afrique équatoriale française de JEAN THOMAS. (*Bull. Soc. Zool. Fr.*, 63, pp. 369-378).

PELLEGRIN, J. et ROUX, J., 1928. — Poissons du Kasai (Congo Belge) du Musée de Bâle. (*Rev. Suisse Zool.*, 35, n° 17, pp. 291-302).

POLL, M., 1933. — Contribution à la faune ichthyologique du Katanga. (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (1) III, 3).

REGAN, 1920. — A revision of the African Cichlid Fishes of the Genus *Tylochromis*. (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, (9) V, pp. 163-169).

REGAN, 1922. — The classification of the Fishes of the Family Cichlidae. II. On African and Syrian Genera not restricted to the great Lakes. (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, (9) X, pp. 249-264).

WORTHINGTON, E. B., 1933. — The Fishes (other than Cichlidae) of Lake Bangweulu and adjoining regions, including descriptions of three new species. (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, (10) XII, pp. 34-52).

CORRIGENDA

Page 11 **P. weeksii** BLGR.

Les premières pages de ce Mémoire étaient déjà imprimées, lorsque je me suis aperçu que l'un des spécimens de la série des *P. weeksii*, sur laquelle je me basais pour l'établissement de la description, exemplaire déterminé en 1899 par G. A. BOULENGER, appartenait en réalité au *P. ornati-pinnis* BLGR. Les caractères numériques donnés dans la description avaient été établis en tenant compte de cet exemplaire, provenant de Lafoi (Katanga) et récolté par le C^t LEMAIRE. Il y a donc lieu de les rectifier comme suit :

Au lieu de :

Cette espèce est connue du Bassin central et du Katanga.

Œil 7 (juv.) à 11 fois...

3-6 petites écailles entre l'écaille postorbitaire...

A. 10-12.

57 à 65 écailles en ligne longitudinale...

20 à 26 entre l'occiput et la première épine...

La variabilité assez grande du nombre des écailles de la ligne latérale (57-65) et entre l'occiput et la première épine dorsale (20-26)...

Lire :

Cette espèce est connue du Bassin central.

Œil 7 (juv.) à 9 fois 1/2 dans la longueur de la tête...

4-6 petites écailles, souvent doubles, entre l'écaille postorbitaire...

A. 11-14.

58 à 60 écailles en ligne longitudinale...

20 à 25 entre l'occiput et la première épine...

La variabilité assez étroite du nombre des écailles de la ligne latérale (58-60) et entre l'occiput et la première épine dorsale (20-25)...

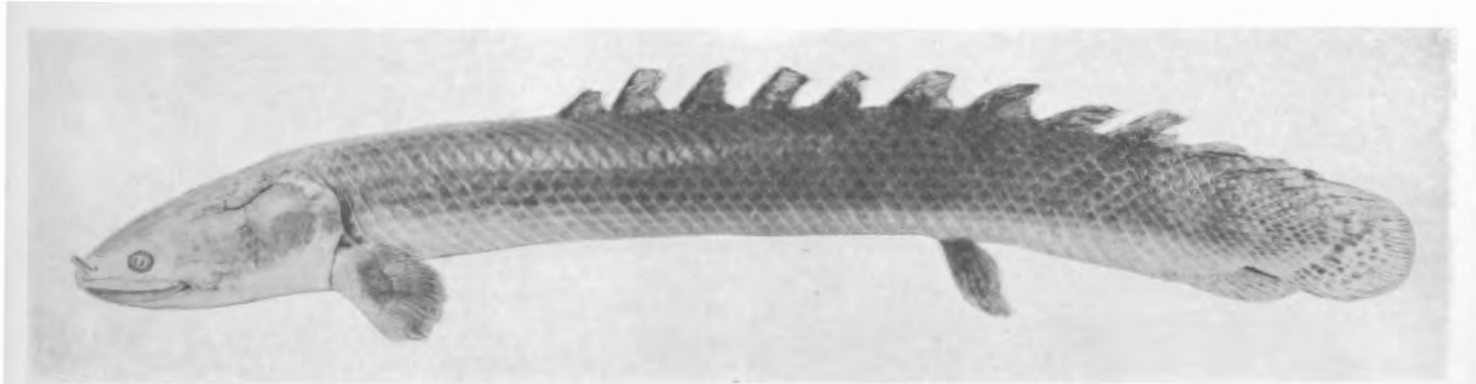


Fig. 1. — *Polypterus weeksi* BLGR. — Léopoldville (ex. de 540 mm.).

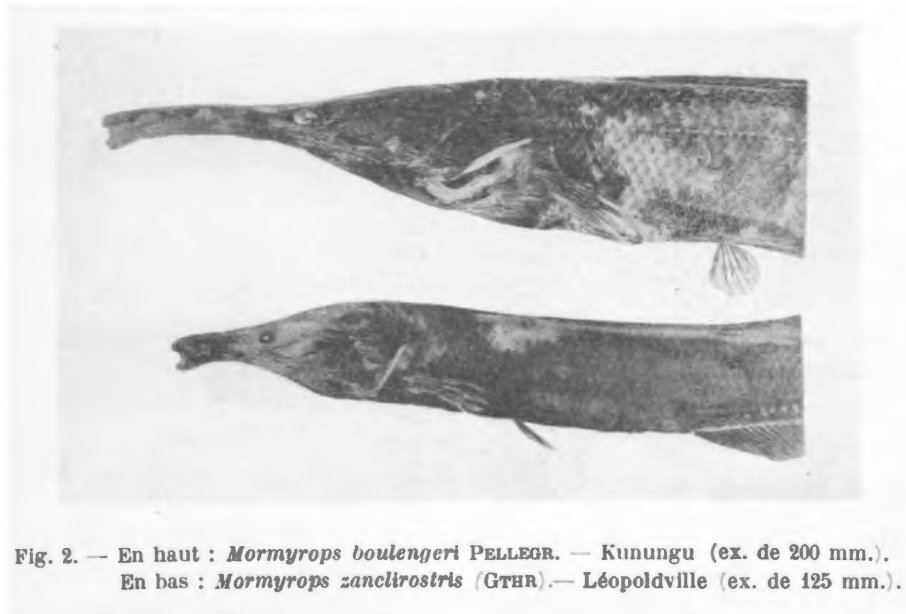


Fig. 2. — En haut : *Mormyrops bouleengeri* PELLEGR. — Kunungu (ex. de 200 mm.).
En bas : *Mormyrops zanclirostris* (GTHR). — Léopoldville (ex. de 125 mm.).

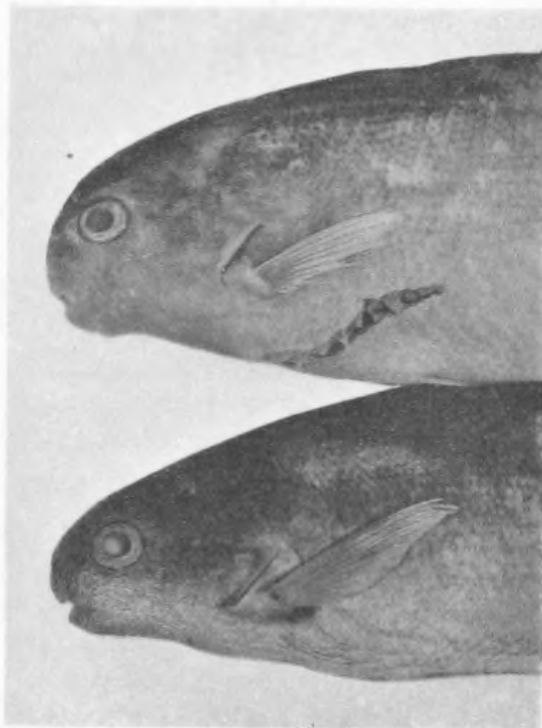


Fig. 3. — En haut : *Marcusenius macrops* (BLGR.). — Léopoldville (ex. de 185 mm.).
En bas : *Marcusenius psittacus* (BLGR.). — Bosabangi (ex. de 190 mm.).



Fig. 4. — *Notopterus afer* GTHR. — Léopoldville (ex. de 410 mm.).

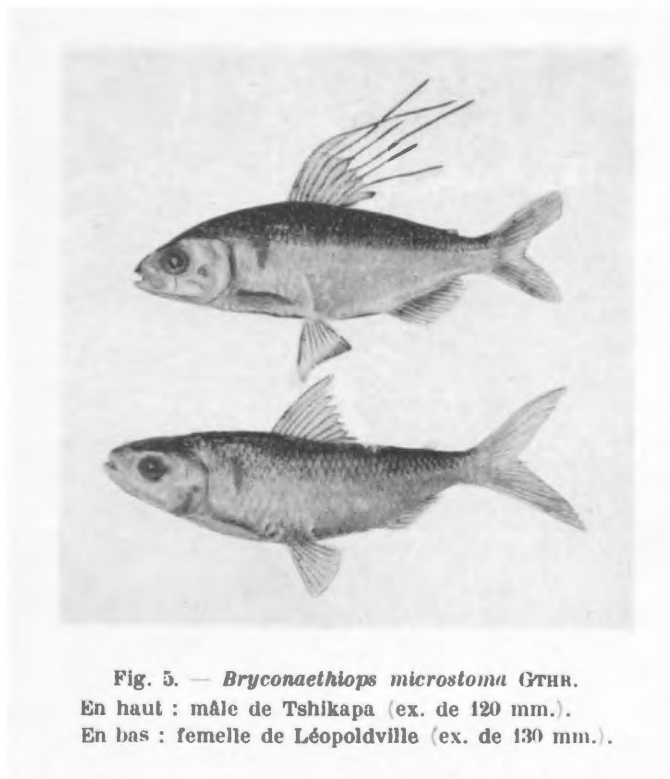


Fig. 5. — *Bryconaethiops microstoma* GTHR.
En haut : mâle de Tshikapa (ex. de 120 mm.).
En bas : femelle de Léopoldville (ex. de 130 mm.).

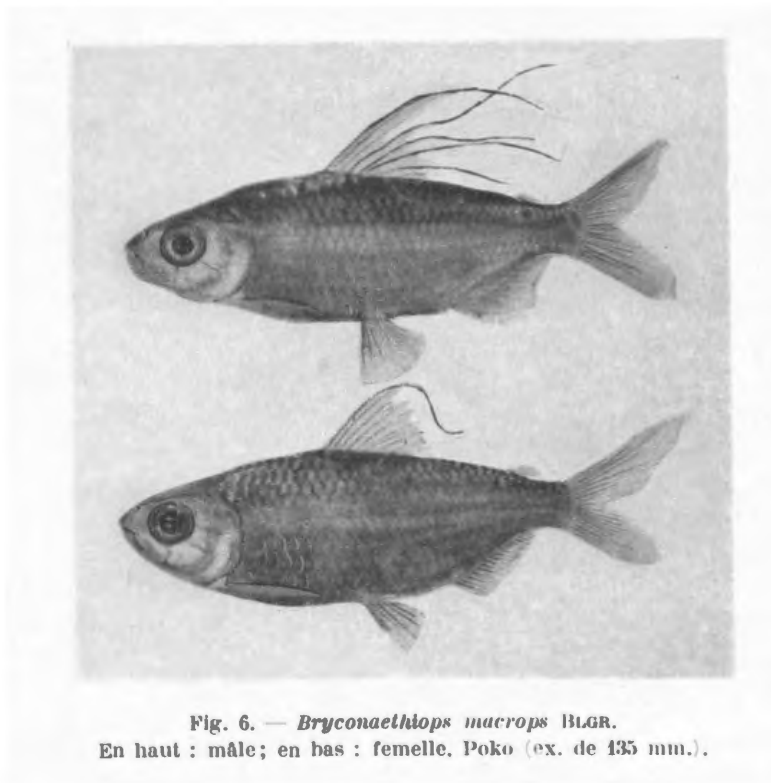


Fig. 6. — *Bryconaelthops macrops* BLAG.
En haut : mâle; en bas : femelle, Poko (ex. de 135 mm.).

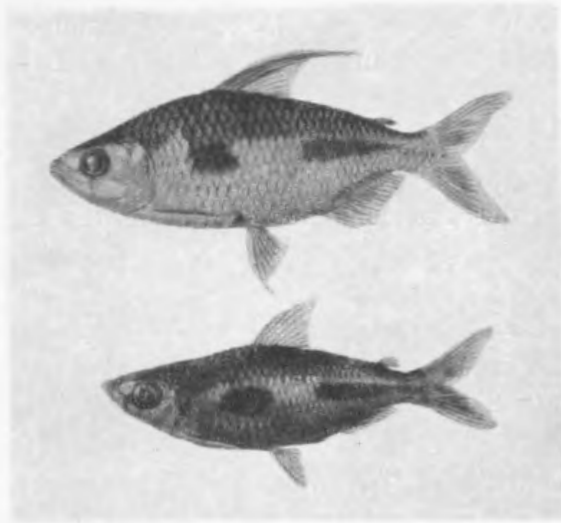


Fig. 7. — *Bryconaelthops boulengeri* PELLEGR.
En haut : mâle de Kunungu (ex. de 160 mm.).
En bas : femelle de Tolo (ex. de 135 mm.).

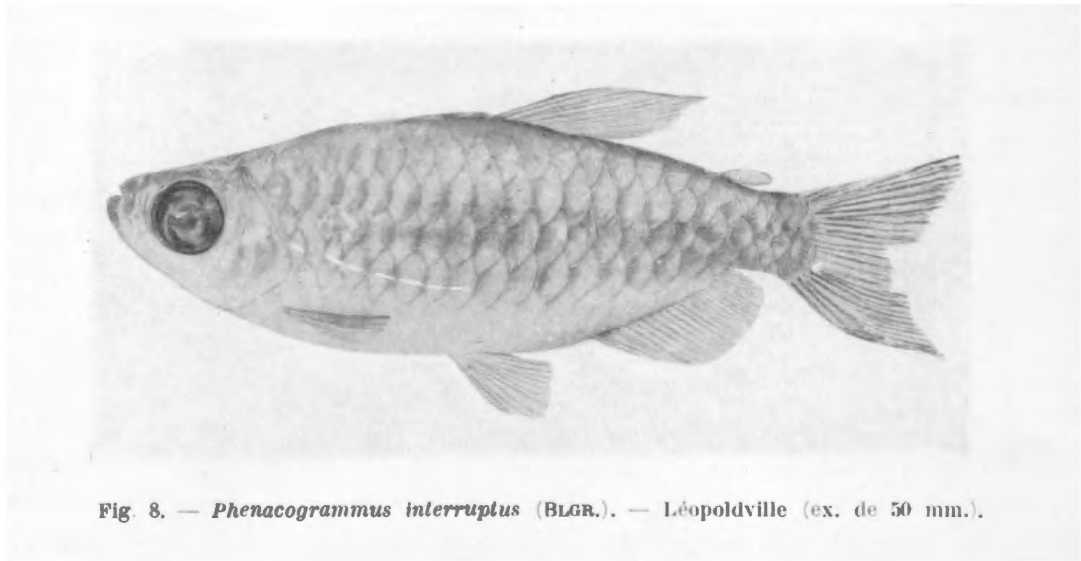


Fig. 8. — *Phenacogrammus interruptus* (BLGR.). — Léopoldville (ex. de 50 mm.).

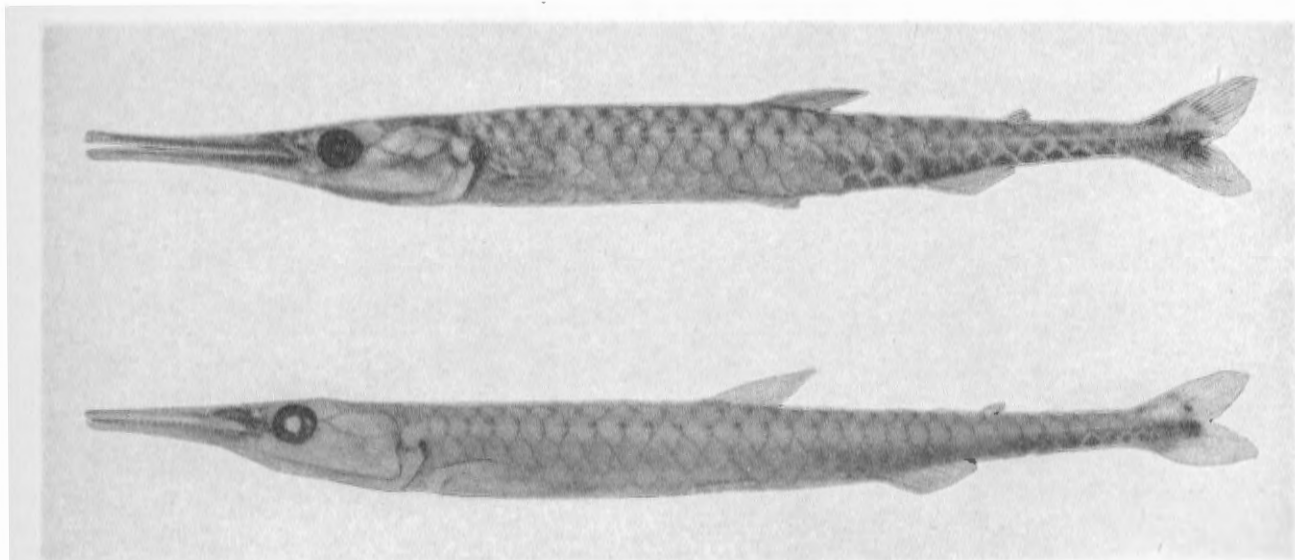


Fig. 9

Fig. 10

Fig. 9. — *Belonophago hulseboulti* GILT. — Buta (ex. type de 67 mm.).
Fig. 10. — *Belonophago tinanti* sp. n. — Léopoldville (ex. type de 67 mm.).

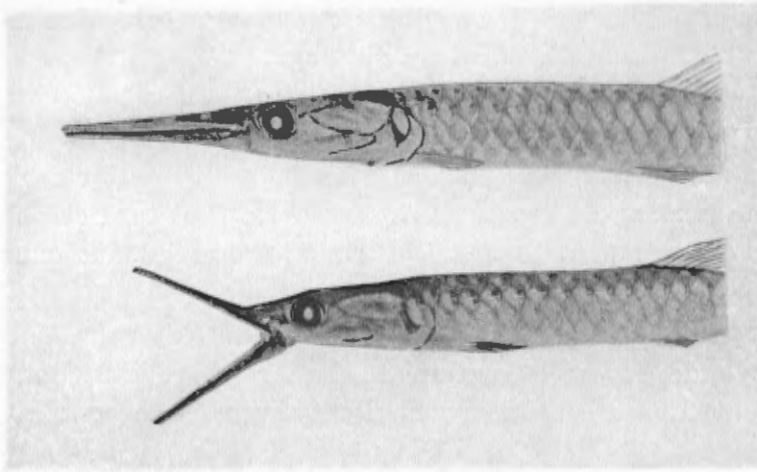


Fig. 11. — *Belonophago tinanti* sp. n. — Bouche fermée et bouche ouverte. — Kunungu (ex. colypes de 110 mm.).

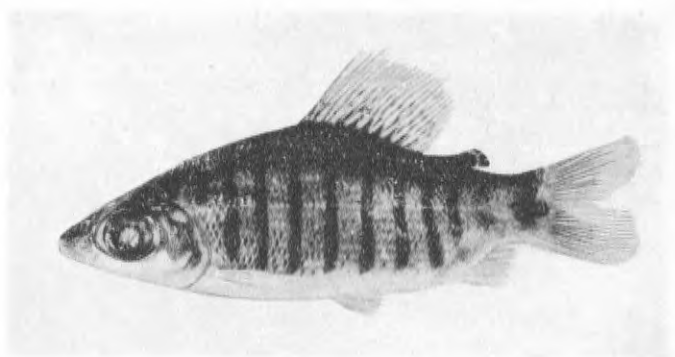


Fig. 12. — *Distichodus fasciolatus* BLGR. — Léopoldville
(ex. de 68 mm.).

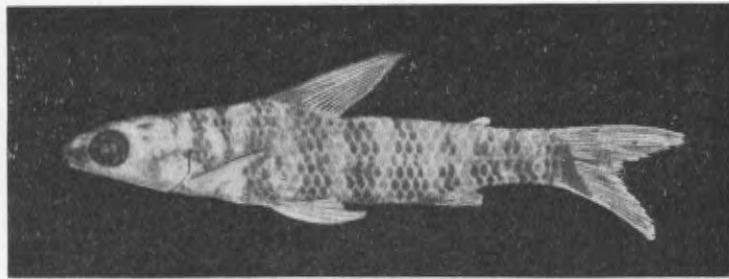


Fig. 13. — *Nannocharax schoutedeni* sp. n. — Léopoldville
(ex. de 35 mm.).

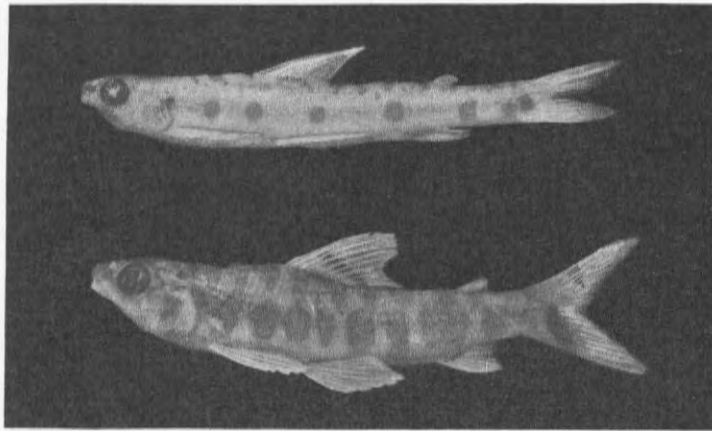


Fig. 14

Fig. 15

Fig. 14. — *Nannocharax gracilis* sp. n. — Léopoldville (ex. type de 43 mm.).
Fig. 15. — *Nannocharax macropterus* PELLEGR. — Léopoldville
(ex. de 46 mm.).

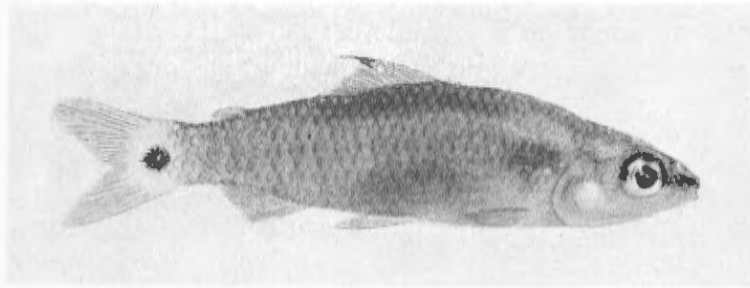


Fig. 16. — *Hemigrammocharax uniozellatus* PELLEGR. — Léopoldville
(ex. de 30 mm.).

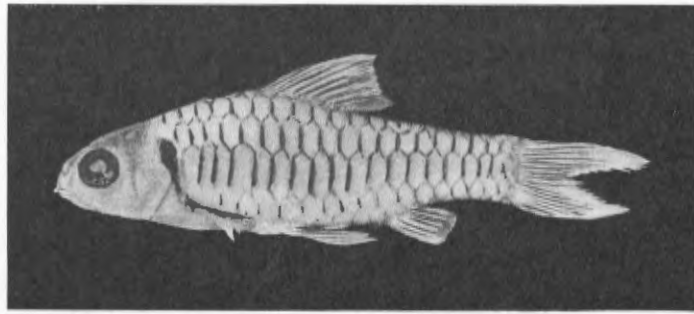


Fig. 17. — *Barbus pleuropholis* BLGR., mâle. — Léopoldville
(ex. de 35 mm.).

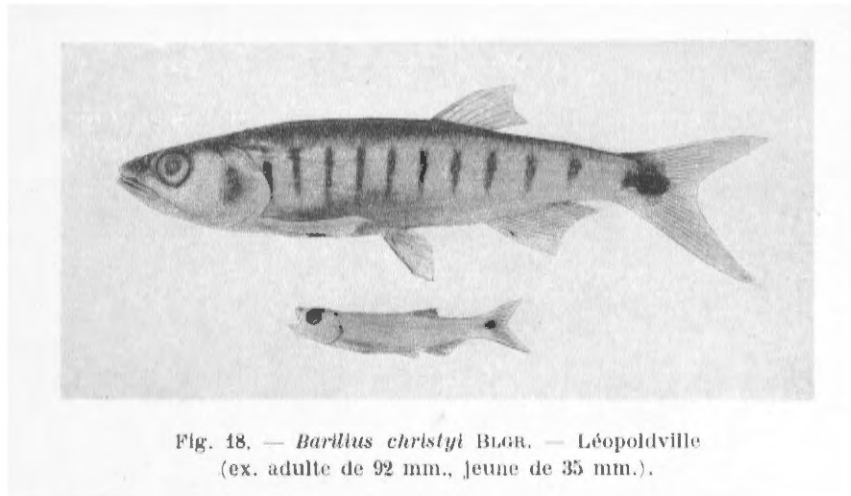


Fig. 18. — *Barilius christyi* BLGR. — Léopoldville
(ex. adulte de 92 mm., jeune de 35 mm.).

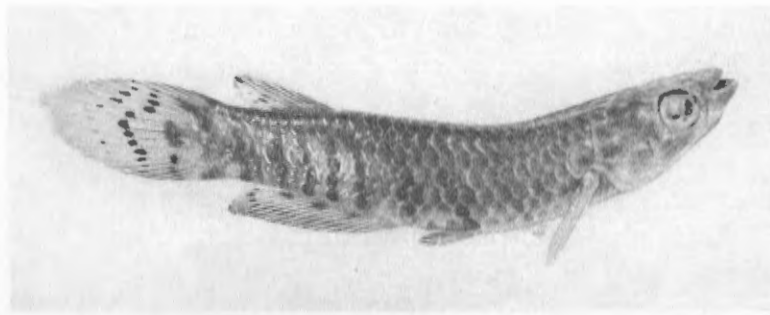


Fig. 19. — *Epiplatys senegalensis* (STEAD). — Léopoldville (ex. de 43 mm.).

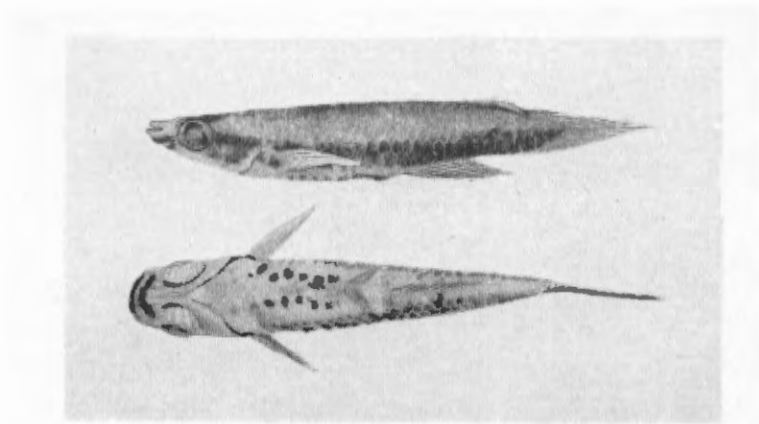


Fig. 20. — *Ephlatys chevalieri* (PELLEGR.) (vue latérale et ventrale). — Léopoldville (ex. de 32 mm.).

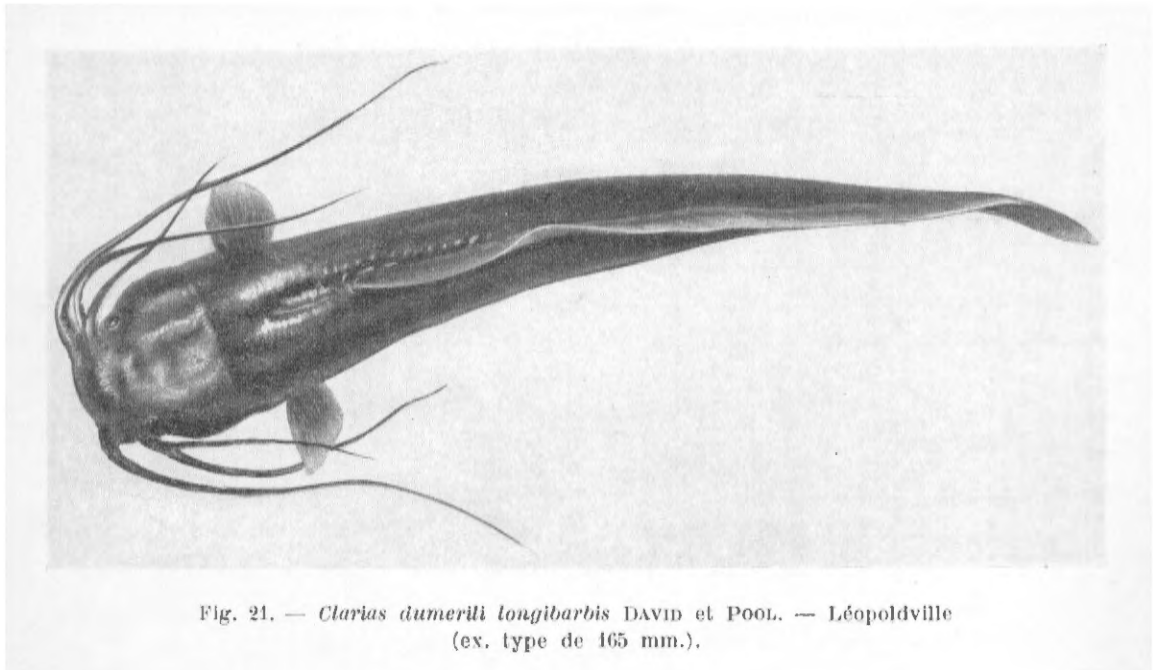


Fig. 21. — *Clarias dumerili longibarbis* DAVID et POOL. — Léopoldville
(ex. type de 165 mm.).

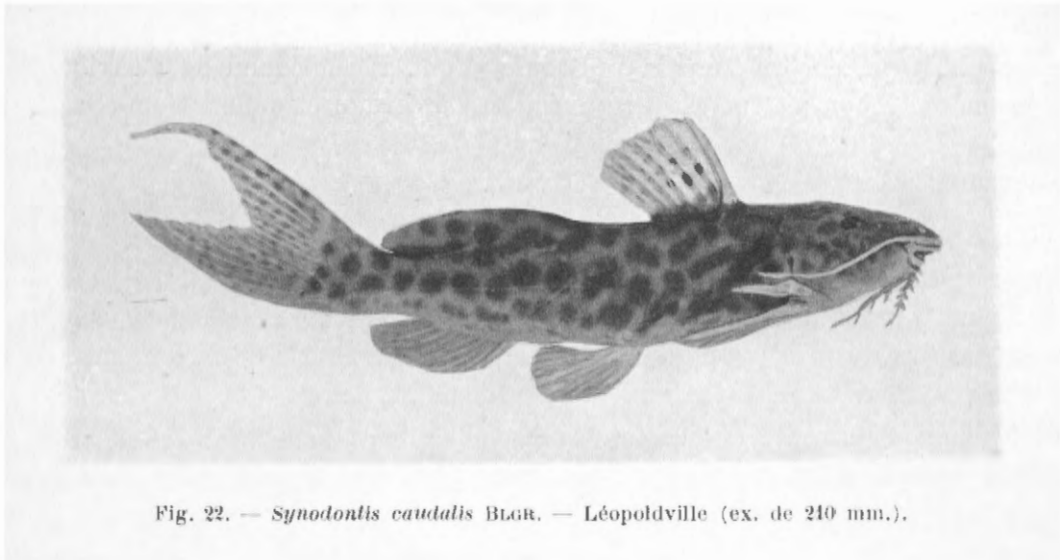


Fig. 22. — *Synodontis caudalis* BLGR. — Léopoldville (ex. de 240 mm.).

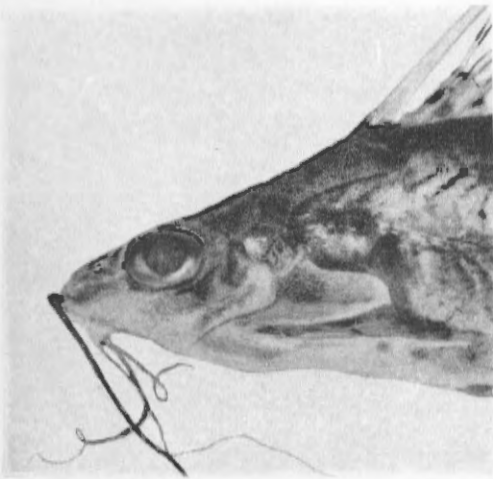


Fig. 23. — *Synodontis alberti* SCHRN., variabilité du processus huméral.
Léopoldville (ex. de 125 et 105 mm.).

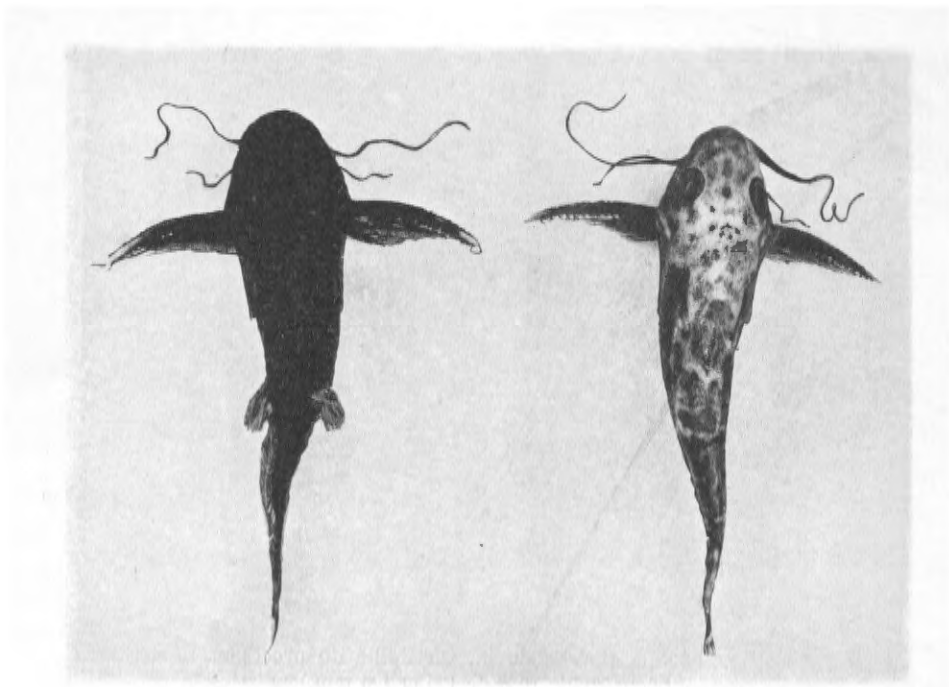


Fig. 24. — *Synodontis nigriventris* DAV., vues ventrale et dorsale.
Flandria (ex. de 65 mm.).

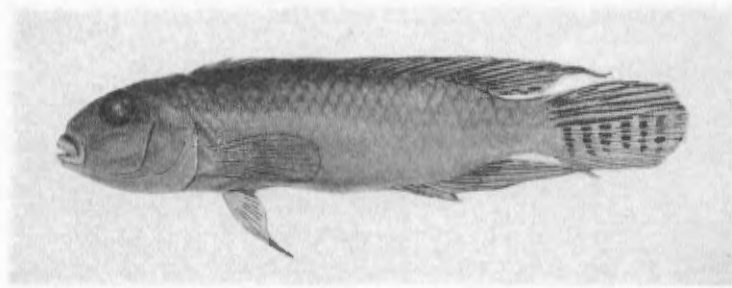


Fig. 25. — *Nannochromis nudiceps* BLGR. — Léopoldville (ex. de 68 mm.).

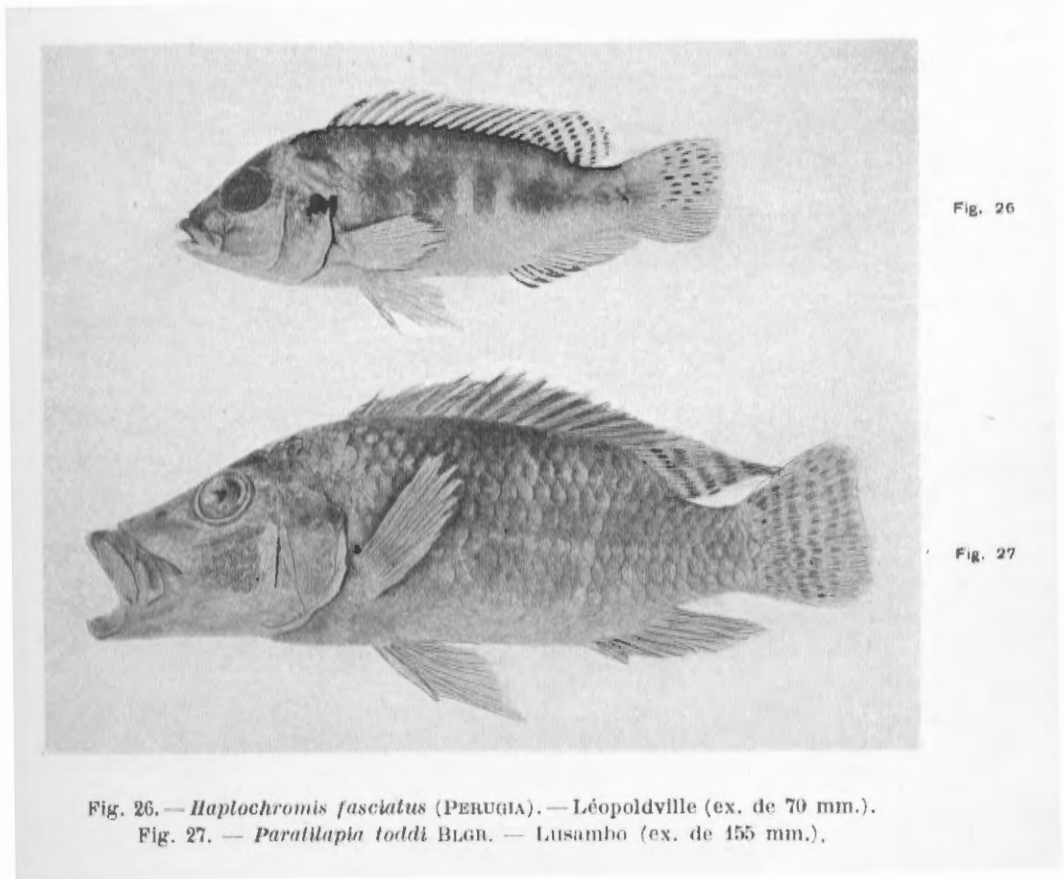


Fig. 26. — *Haplochromis fasciatus* (PERUGIA). — Léopoldville (ex. de 70 mm.).
Fig. 27. — *Paratilapia toddi* BLGN. — Lusambo (ex. de 155 mm.).

Fig. 28

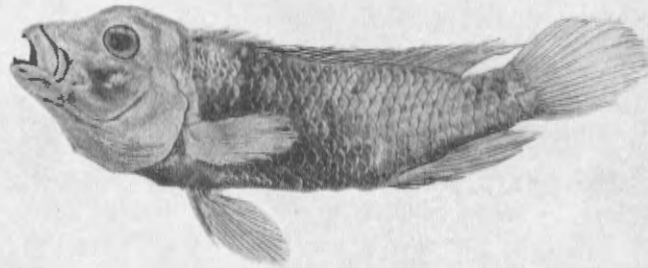


Fig. 29

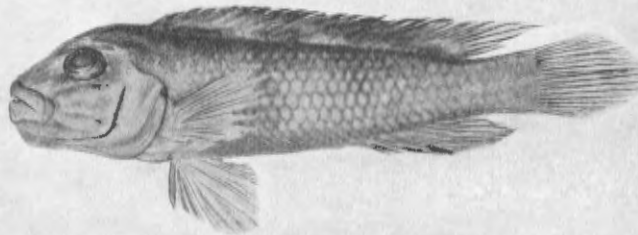


Fig. 28. — *Steatocranus gibbiceps* BLAN. — Maladi
(ex. type de 78 mm.).
Fig. 29. — *Steatocranus elongatus* NICH. et LA MONTE. —
Léopoldville (ex. type de 78 mm.).

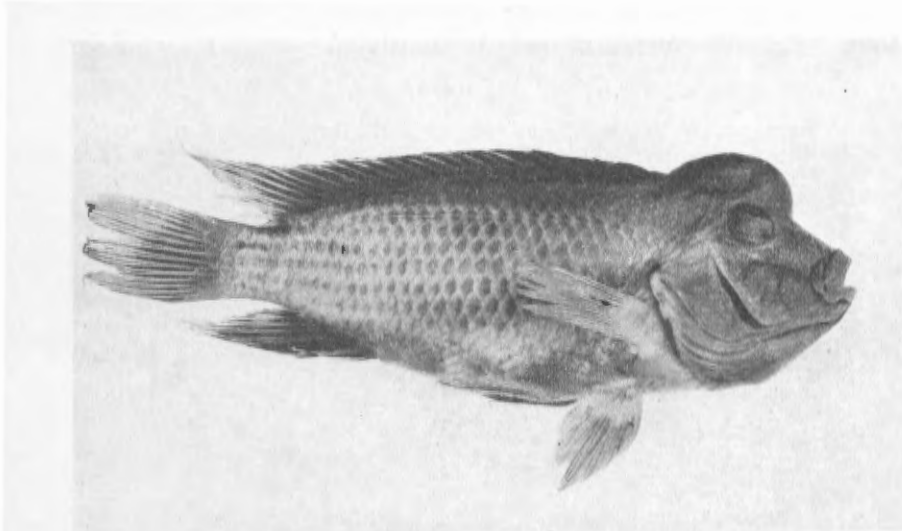


Fig. 30. — *Steatocranus casuarius* sp. n. — Léopoldville (ex. de 400 mm.).

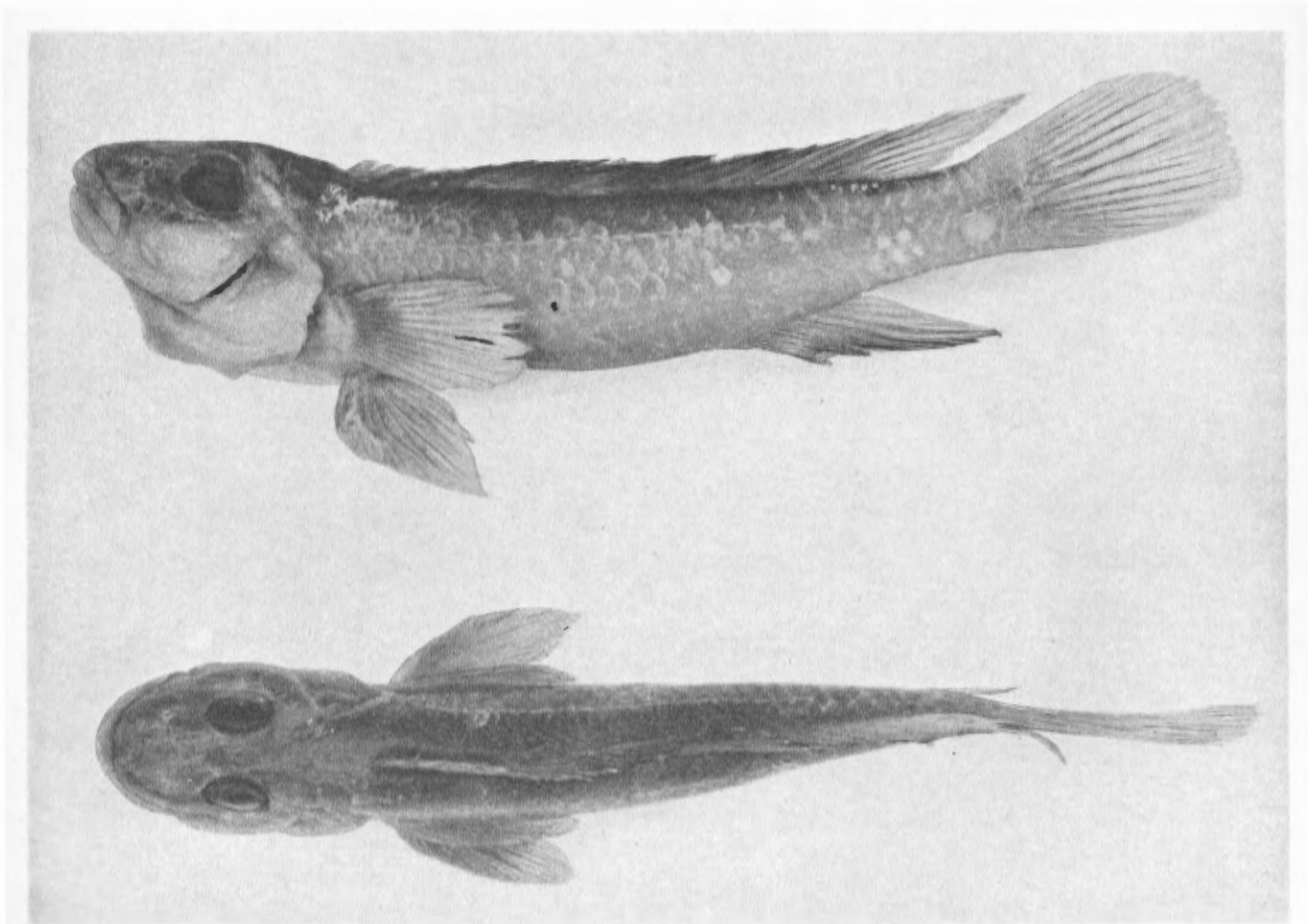


Fig. 31. — *Gobiochromis tinanti* gen. nov., sp. n. — Léopoldville (ex. type de 73 mm.).

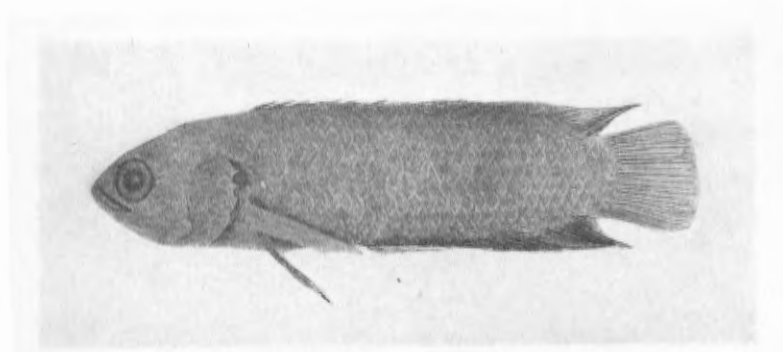


Fig. 32. — *Anabas davidae* sp. n. — Léopoldville (ex. type de 47 mm.).

Fig. 33

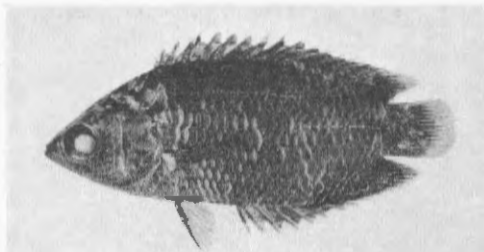


Fig. 34

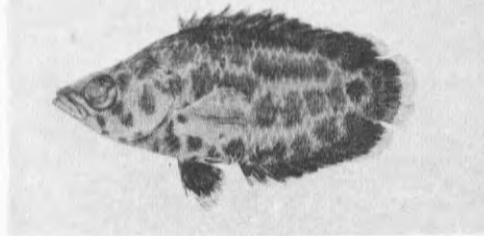


Fig. 33. — *Anabas ocellatus* PELLEGR. —
Mongende (ex. de 70 mm.).
Fig. 34. — *Anabas acutirostris* PELLEGR. —
Buta (ex. de 60 mm.).

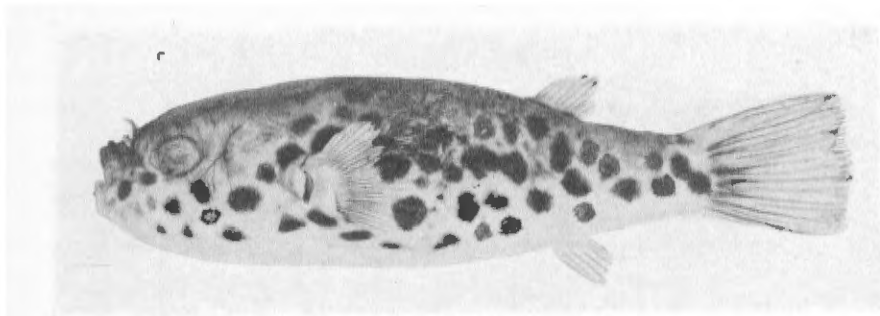


Fig. 35. — *Tetrodon schoutedeni* PELLEGR., vue latérale. — Léopoldville (ex. de 100 mm.).

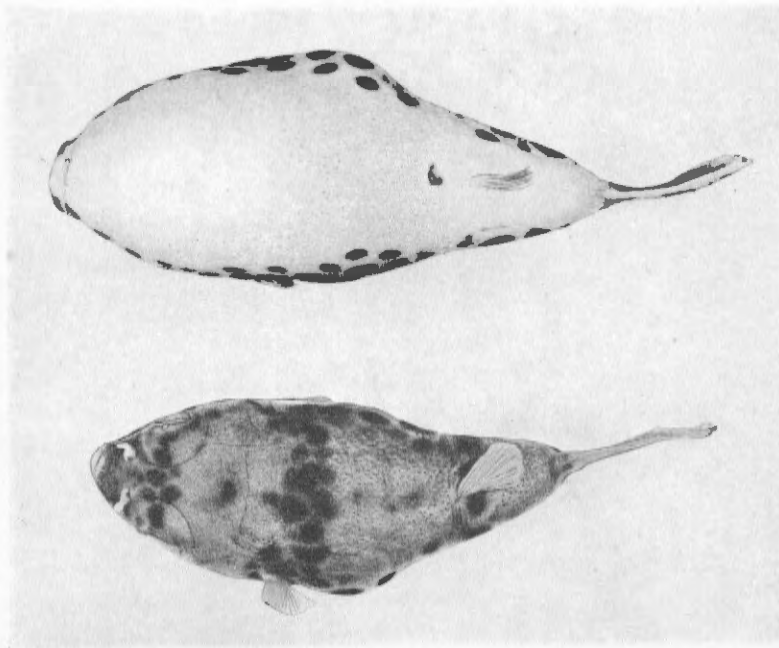


Fig. 36. — *Tetrodon schoutedeni* PELLEGR., vues ventrale et dorsale. — Léopoldville (ex. de 90 et 80 mm.).